



## Conseil économique et social

Distr. générale  
13 mai 2020  
Français  
Original : anglais

**Pour information**

---

### Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

**Session annuelle de 2020**

29 juin-2 juillet 2020

Point 3 de l'ordre du jour provisoire\*

### **Projet de cadre de résultats révisé du Plan stratégique de l'UNICEF pour 2018-2021**

\* [E/ICEF/2020/6](#).

20-06095 (F) 290620 050620



Merci de recycler



## Sigles

|               |  |
|---------------|--|
| ARFO :        | autres ressources (affectées aux opérations ordinaires)  |
| ARPU :        | autres ressources (affectées aux opérations d'urgence)   |
| DTC/Penta 3 : | vaccin pentavalent contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche                                    |
| EAH :         | eau, assainissement et hygiène   |
| EIS/DIS :     | évaluation de l'intérêt supérieur/détermination de l'intérêt supérieur                                 |
| FAO :         | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture                                    |
| FNUAP :       | Fonds des Nations Unies pour la population   |
| GEV :         | Gestion efficace des vaccins   |
| HACT :        | politique harmonisée concernant les transferts de fonds  |
| HCR :         | Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés  |
| IPS :         | indice de parité entre les sexes   |
| JMP :         | Programme commun OMS/UNICEF de surveillance de l'eau et de l'assainissement                            |
| MAS :         | malnutrition aiguë sévère  |
| MOPAN :       | Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales                                 |
| ODD :         | objectifs de développement durable   |
| OIAI :        | Bureau de l'audit interne et des investigations  |
| OIT :         | Organisation internationale du Travail   |
| OMS :         | Organisation mondiale de la Santé  |
| ONUDC :       | Office des Nations Unies contre la drogue et le crime  |
| ONU-Femmes :  | Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme                      |
| ONUSIDA :     | Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida   |
| PAM :         | Programme alimentaire mondial  |
| PCV :         | vaccin antipneumococcique conjugué   |
| PNUAD :       | Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement  |
| PNUD :        | Programme des Nations Unies pour le développement  |
| QCPR :        | examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies |
| SRO :         | sels de réhydratation orale  |
| TIC :         | technologies de l'information et de la communication   |
| UNESCO :      | Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture                              |
| UNGEI :       | Initiative des Nations Unies en faveur de l'éducation des filles                                       |
| VPH :         | virus du papillome humain  |
| WASH :        | eau, assainissement et hygiène   |

# I. Indicateurs au niveau de l'impact, au niveau des groupes d'objectifs (réalisation) et au niveau des groupes de résultats (produit)

## A. Groupe d'objectifs 1 – Chaque enfant survit et s'épanouit

| Indicateurs d'impact  | Énoncé de réalisation 1 : Les filles et les garçons, notamment les enfants marginalisés ou vivant dans des situations d'urgence humanitaire, ont accès à des interventions à fort impact en matière de santé, de nutrition, de VIH et de développement de la petite enfance, et ce, de la grossesse à l'adolescence. |  |   |   |   |   |
|---|--|--|---|---|---|---|
|   | Santé maternelle et néonatale  |  |   |   |   |   |
|   | Indicateurs de réalisation (Partenaires clés des Nations Unies)  | Niveau de référence                                    | Niveau d'étape (2021)                     | Cible                                     | Ventilation par dimension d'équité pour l'établissement des rapports <sup>5</sup> | Sources des données   |
| A. Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (objectif de développement durable 3.2.1)  |  |  |   |   |   |   |
| Niveau de référence <sup>1</sup> , niveau d'étape pour 2021, cible : 46, 30, 17   |  |  |   |   |   |   |
| Dimensions d'équité : âge, sexe, situation géographique <sup>2</sup> , situation économique, situation d'urgence humanitaire <sup>3</sup> | 1.1. Pourcentage de femmes enceintes bénéficiant d'au moins quatre consultations prénatales (objectif de développement durable 3.8.1) (OMS, FNUAP, Banque mondiale)  | Total : 51 %<br>Chez les 15-19 ans <sup>6</sup> : 52 % | Total : 65 %<br>Chez les 15-19 ans : 57 % | Total : 90 %<br>Chez les 15-19 ans : 90 % | Situation géographique, âge, statut économique                                    | Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable |
| Sources des données : Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable                   |  |  |   |   |   |   |
| Partenaires clés des Nations Unies <sup>4</sup> : Organisation mondiale de la Santé (OMS), Banque mondiale                                | 1.2. Pourcentage d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié (à domicile ou en établissement de soins) (objectif de développement durable 3.1.2) (OMS, FNUAP, Banque mondiale)   | 73 %   | 79 %                                      | 85 %                                      | Situation géographique, âge, statut économique                                    | Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable |
| B. Taux de mortalité néonatale (objectif de développement durable 3.6.1)  | 1.3. Nombre  | 25 millions  | 144 millions                              | Voir objectif                             | Situation   | Bureaux de pays   |

<sup>1</sup> 2016 ou données plus récentes.

<sup>2</sup> Milieu urbain ou rural, échelle régionale, pays à revenu élevé/intermédiaire/faible, etc.

<sup>3</sup> Ventilation réalisée dans la mesure du possible pour les situations d'urgence humanitaire.

<sup>4</sup> Y compris les partenariats multilatéraux.

<sup>5</sup> Lorsque les données sont disponibles.

<sup>6</sup> Référence croisée au produit en matière de santé et de nutrition des adolescents. Les niveaux de référence, le niveau d'étape et la cible se fondent sur les pays qui œuvrent en faveur de la santé et de la nutrition des adolescents.

Note : a) En gras : nouveaux indicateurs ; b) en italiques : i) indicateurs modifiés aux fins de l'amélioration de la collecte et de la communication des données et ii) niveaux de référence, grandes étapes et cibles ajustés en fonction de données plus récentes ou en application d'orientations plus strictes concernant la contribution de l'UNICEF aux résultats (les niveaux de référence des nouveaux indicateurs et des indicateurs révisés ont été établis à partir des données de 2019) ; c) astérisque (\*) : données communiquées pour les cibles manquantes qui étaient « à déterminer » ou « en cours d'élaboration ».

|  |   |  |   |      |                                |   |   |   |
|--|---|--|---|------|--------------------------------|---|---|---|
| durable 3.2.2)<br>Niveau de référence, niveau d'étape pour 2021, cible : 19, 14, 9<br><br>Dimensions d'équité : sexe, situation géographique, situation économique, situation d'urgence humanitaire<br><br>Sources des données : Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable   | d'accouchements réalisés dans des établissements de santé dans le cadre de programmes soutenus par l'UNICEF   |  |   |      | de développement durable 3.1.2 | géographique  |   |   |
|  | 1.4. Pourcentage a) de mères et b) de nouveau-nés recevant des soins postnatals (objectif de développement durable 3.8.1) (OMS, FNUAP, Banque mondiale) | a) Total : 48 %<br>Chez les 15-19 ans <sup>7</sup> : 48 %<br>b) 33 % | a) Total : 62 %<br>Chez les 15-19 ans : 62 %<br>b) 43 % |      |                                | a) Total : 60 %<br>Chez les 15-19 ans : 60 %<br>b) 60 % | Âge des mères, situation géographique, statut économique  | Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable |
| <b>Énoncé de produit 1.a : Les pays ont accéléré le déploiement d'un ensemble essentiel de services de soins maternels et néonataux, notamment de services de soutien prénatal et postnatal/de visites à domicile<sup>8</sup>.</b>   |   |  |   |      |                                |   |   |   |
| Partenaires clés des Nations Unies : OMS, Banque mondiale<br><br>C. Taux de mortalité maternelle (objectif de développement durable 3.1.1)<br><br>Niveau de référence, niveau d'étape pour 2021, cible : 260, 192, 70<br><br>Dimensions d'équité : âge, statut économique, situation géographique, situation d'urgence humanitaire, autres<br><br>Sources des données : Base de données mondiale relative aux indicateurs de | <i>Indicateurs de produit</i>   | <i>Niveau de référence</i>   | <i>Niveaux d'étape</i>                                  |      |                                | <i>Cible pour 2021</i>                                  | <i>Ventilation par dimension d'équité pour l'établissement des rapports</i>                       | <i>Sources des données</i>  |
|  |   |  | 2018  | 2019 | 2020                           |   |   |   |
|  | <b>1.a.1. Nombre d'hôpitaux de district disposant d'une unité de soins néonataux</b>  | <b>3 709 (2019)</b>  | ..  | ..   | <b>3 850</b>                   | <b>4 000</b>  | Situation géographique  | Plan d'action<br>Chaque nouveau-né  |
| 1.a.2. Nombre de pays dans lesquels l'élimination du tétanos maternel et néonatal a été vérifiée/validée   | 41  | 45   | 47  | 53   | 59                             | Situation géographique                                  | Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable |   |

<sup>7</sup> Voir note 6.

<sup>8</sup> Pour renforcer la cohérence des résultats, des données sont également recueillies à l'aide d'un indicateur supplémentaire (nombre de pays dans lesquels au moins 70 % des établissements dispensant des soins primaires d'urgence obstétriques et néonataux opérationnels 24 heures sur 24, sont équipés de dispositifs élémentaires d'alimentation en eau et d'assainissement).

Note : a) En gras : nouveaux indicateurs ; b) en italiques : i) indicateurs modifiés aux fins de l'amélioration de la collecte et de la communication des données et ii) niveaux de référence, grandes étapes et cibles ajustés en fonction de données plus récentes ou en application d'orientations plus strictes concernant la contribution de l'UNICEF aux résultats (les niveaux de référence des nouveaux indicateurs et des indicateurs révisés ont été établis à partir des données de 2019) ; c) astérisque (\*) : données communiquées pour les cibles manquantes qui étaient « à déterminer » ou « en cours d'élaboration ».

|   |  |                                 |   |   |    |                                    |                        |   |  |
|---|--|---------------------------------|---|---|----|------------------------------------|------------------------|---|--|
| suivi des objectifs de développement durable<br>Partenaires clés des Nations Unies : OMS, Banque mondiale, FNUAP  | 1.a.3. Nombre de pays mettant en œuvre des plans visant à renforcer la qualité des soins primaires de santé maternelle et néonatale <sup>9</sup> | 3                               | 9 | 15  | 22 | 30                                 | Situation géographique | Bureaux de pays   |  |
| <b>Indicateurs d'impact</b>   |  |                                 |   |   |    |                                    |                        |   |  |
| A. Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (objectif de développement durable 3.2.1)  |  |                                 |   |   |    |                                    |                        |   |  |
| Niveau de référence, niveau d'étape pour 2021, cible : 46, 30, 17   |  |                                 |   |   |    |                                    |                        |   |  |
| Dimensions d'équité : âge, sexe, situation géographique, situation économique, situation d'urgence humanitaire  |  |                                 |   |   |    |                                    |                        |   |  |
| Sources des données : Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable<br>Partenaires clés des Nations Unies : OMS, Banque mondiale  |  |                                 |   |   |    |                                    |                        |   |  |
| <b>Vaccination</b>  |  |                                 |   |   |    |                                    |                        |   |  |
| <i>Indicateurs de réalisation (Partenaires clés des Nations Unies)</i>  |  | <i>Niveau de référence</i>      |   | <i>Niveau d'étape (2021)</i>                              |    | <i>Cible</i>                       |                        | <i>Ventilation par dimension d'équité pour l'établissement des rapports</i> | <i>Sources des données</i>                                 |
| 1.5. Pourcentage d'enfants vaccinés contre a) la fièvre jaune et b) la méningite dans les pays fortement touchés  |  | a) 44 %*<br>b) S.o.             |   | a) 55 %*<br>b) Recueil des données en cours <sup>10</sup> |    |                                    |                        | Situation géographique  |  |
| 1.6. Pourcentage d'enfants ayant reçu :<br>a) la première dose du vaccin contre la rougeole ;<br>b-i) trois doses de vaccin contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche (DTC) ou pentavalent ;<br>b-ii) nombre de pays dans lesquels au moins 80 % des enfants ont reçu le DTC/Penta 3 dans chaque district (objectif de |  | a) 80 %<br>b-i) 78 %<br>b-ii) 9 |   | a) 85 %<br>b-i) 85 %<br>b-ii) 30                          |    | a) 100 %<br>b-i) 100 %<br>b-ii) 64 |                        | Situation géographique, situation d'urgence humanitaire                     | Procédure d'établissement de rapports conjoints OMS/UNICEF |

<sup>9</sup> Conformément aux normes de qualité, équité et dignité.

<sup>10</sup> L'UNICEF a inclus dans le cadre de résultats l'ensemble des indicateurs clés d'impact et de réalisation nécessaires à la détermination de sa contribution aux objectifs de développement durable. En ce qui concerne les indicateurs de suivi des objectifs de développement durable et les mesures connexes d'impact et de réalisation pour lesquels il est difficile d'obtenir des sources de données, l'UNICEF travaille avec d'autres organismes des Nations Unies, des gouvernements et d'autres partenaires à l'élaboration de systèmes de suivi pertinents. Ces systèmes seront présentés dans le rapport annuel du Directeur général et dans l'annexe qui l'accompagne, lorsqu'ils seront disponibles.

*Note* : a) En gras : nouveaux indicateurs ; b) en italiques : i) indicateurs modifiés aux fins de l'amélioration de la collecte et de la communication des données et ii) niveaux de référence, grandes étapes et cibles ajustés en fonction de données plus récentes ou en application d'orientations plus strictes concernant la contribution de l'UNICEF aux résultats (les niveaux de référence des nouveaux indicateurs et des indicateurs révisés ont été établis à partir des données de 2019) ; c) astérisque (\*) : données communiquées pour les cibles manquantes qui étaient « à déterminer » ou « en cours d'élaboration ».

| développement durable 3.b.1) (OMS, Banque mondiale)  |                               |   |                |                |   |  |  |
|--|-------------------------------|---|----------------|----------------|---|--|--|
| 1.7. Interruption de la transmission du virus sauvage de la poliomyélite (objectif de développement durable 3.3) (OMS, Banque mondiale)  | Trois pays d'endémie restants | <i>Aucun cas de virus sauvage de la poliomyélite et aucun échantillon du milieu positif</i> |                |                | Certification mondiale d'éradication de la poliomyélite | Situation géographique   | Plan d'action mondial pour les vaccins et procédure d'établissement de rapports conjoints OMS/UNICEF |
| <b>Énoncé de produit 1.b : Les pays disposent de programmes de vaccination durables à l'échelle nationale et des districts, qui comprennent l'introduction de nouveaux vaccins et contribuent à la concrétisation d'une couverture de santé universelle.</b> |                               |   |                |                |   |  |  |
| Indicateurs de produit   | Niveau de référence           | Niveaux d'étape   |                |                | Cible pour 2021   | Ventilation par dimension d'équité pour l'établissement des rapports | Sources des données  |
|  |                               | 2018  | 2019           | 2020           |   |  |  |
| 1.b.1. Nombre de pays ayant inclus les vaccins contre a) la fièvre jaune et b) la méningite dans leur calendrier de vaccination national   | a) 21<br>b) 2                 | a) 22<br>b) 9   | a) 23<br>b) 14 | a) 24<br>b) 21 | a) 24<br>b) 26  | Situation géographique   | Procédure d'établissement de rapports conjoints OMS/UNICEF   |
| 1.b.2. Nombre de pays mettant en place des activités visant à préparer, prévenir et gérer les manifestations postvaccinales indésirables (MAPI) ou les autres manifestations induites par la vaccination ou à sensibiliser la population                     | 47*                           | 32  | 38             | 56             | 58  | Situation géographique   | Procédure d'établissement de rapports conjoints OMS/UNICEF   |
| 1.b.3. Nombre de pays ayant obtenu un score composite par pays supérieur à 80 % pour la gestion efficace des   | 9                             | 10  | 11             | 17             | 19  | Situation géographique   | Analyse globale des données GEV réalisée par l'OMS et l'UNICEF                                       |

*Note* : a) En gras : nouveaux indicateurs ; b) en italiques : i) indicateurs modifiés aux fins de l'amélioration de la collecte et de la communication des données et ii) niveaux de référence, grandes étapes et cibles ajustés en fonction de données plus récentes ou en application d'orientations plus strictes concernant la contribution de l'UNICEF aux résultats (les niveaux de référence des nouveaux indicateurs et des indicateurs révisés ont été établis à partir des données de 2019) ; c) astérisque (\*) : données communiquées pour les cibles manquantes qui étaient « à déterminer » ou « en cours d'élaboration ».

|  |   |                            |                              |      |      |              |   |  |
|--|---|----------------------------|------------------------------|------|------|--------------|---|--|
|  | vaccins (GEV)   |                            |                              |      |      |              |   |  |
|  | 1.b.4. Nombre de pays mettant en œuvre une stratégie ou un plan national de chaîne d'approvisionnement dans le secteur de la santé  | 24                         | 30                           | 36   | 42   | 50           | Situation géographique  | Bureaux de pays                                      |
|  | 1.b.5. Pourcentage de pays prioritaires pour la poliomyélite ayant enregistré moins de 5 % d'enfants absents à l'échelle du district pendant la dernière campagne de vaccination contre la polio dans au moins la moitié de l'ensemble des districts du pays (réalisations humanitaires)                                | 64 %                       | 85 %                         | 85 % | 85 % | 85 %         | Situation géographique, situation d'urgence humanitaire                     | Bureaux de pays                                      |
|  | 1.b.6. Pourcentage d'enfants ciblés par l'UNICEF en situation d'urgence humanitaire vaccinés contre la rougeole (réalisations humanitaires)   | 81 %                       | 95 %                         | 95 % | 95 % | 95 %         | Âge, situation géographique, situation d'urgence humanitaire                | Bureaux de pays                                      |
| <b>Indicateurs d'impact</b>  | <b>Énoncé de réalisation 1 : Les filles et les garçons, notamment les enfants marginalisés ou vivant dans des situations d'urgence humanitaire, ont accès à des interventions efficaces en matière de santé, de nutrition, de VIH et de développement de la petite enfance, et ce, de la grossesse à l'adolescence.</b> |                            |                              |      |      |              |   |  |
| A. Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (objectif de développement durable 3.2.1) | <b>Santé infantile</b>  |                            |                              |      |      |              |   |  |
| Niveau de référence, niveau d'étape pour 2021, cible : 46, 30, 17                            | <i>Indicateurs de réalisation (Partenaires clés des Nations Unies)</i>  | <i>Niveau de référence</i> | <i>Niveau d'étape (2021)</i> |      |      | <i>Cible</i> | <i>Ventilation par dimension d'équité pour l'établissement des rapports</i> | <i>Sources des données</i>                           |
| Dimensions d'équité : âge, sexe, situation géographique, situation                           | 1.8. Pourcentage d'enfants souffrant de diarrhée recevant du zinc et des sels de  | 8 %                        | 32 %                         |      |      | 75 %         | Sexe, situation géographique, situation économique,                         | Base de données mondiale relative aux indicateurs de |

*Note* : a) En gras : nouveaux indicateurs ; b) en italiques : i) indicateurs modifiés aux fins de l'amélioration de la collecte et de la communication des données et ii) niveaux de référence, grandes étapes et cibles ajustés en fonction de données plus récentes ou en application d'orientations plus strictes concernant la contribution de l'UNICEF aux résultats (les niveaux de référence des nouveaux indicateurs et des indicateurs révisés ont été établis à partir des données de 2019) ; c) astérisque (\*) : données communiquées pour les cibles manquantes qui étaient « à déterminer » ou « en cours d'élaboration ».

|   |  |                            |                        |  |   |   |   |                            |
|---|--|----------------------------|------------------------|--|---|---|---|----------------------------|
| <p>économique, situation d'urgence humanitaire</p> <p>Sources des données : Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable</p> <p>Partenaires clés des Nations Unies : OMS, Banque mondiale</p> <p>B. Taux de mortalité néonatale (objectif de développement durable 3.2.2)</p> <p>Niveau de référence, niveau d'étape pour 2021, cible : 19, 14, 9</p> <p>Dimensions d'équité : sexe, situation géographique, situation économique, situation d'urgence humanitaire</p> <p>Sources des données : Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable</p> <p>Partenaires clés des Nations Unies : OMS, Banque mondiale</p> | <p>réhydratation orale (SRO) (objectif de développement durable 3.8.1) (OMS, Banque mondiale)</p>  |                            |                        |  |   | <p>situation d'urgence humanitaire</p>  | <p>suivi des objectifs de développement durable</p>                         |                            |
|   | <p>1.9. Pourcentage d'enfants présentant les symptômes de la pneumonie ayant vu un prestataire de soins de santé compétent (objectif de développement durable 3.8.1)</p>                                     | 60 %                       | 71 %                   | 90 %   | Sexe, situation géographique, situation économique                                  | Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable |   |                            |
|   | <p>1.10. Nombre d'enfants atteints de pneumonie présumée traités avec les antibiotiques appropriés dans le cadre de programmes soutenus par l'UNICEF</p>   | 6 millions                 | 30 millions            | Voir objectif de développement durable 3.8.1 | Situation géographique, situation d'urgence humanitaire                             | Bureaux de pays   |   |                            |
|   | <p>1.11. Pourcentage d'enfants vivant dans un pays où la malaria est endémique et dormant sous une moustiquaire imprégnée d'insecticide (objectif de développement durable 3.8.1) (OMS, Banque mondiale)</p> | 40 %                       | 58 %                   | 90 %   | Sexe, situation géographique, situation économique, situation d'urgence humanitaire | Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable |   |                            |
| <p><b>Énoncé de produit 1.c : Les pays ont accéléré la prestation de services de prévention, de sensibilisation et de guérison liés à la pneumonie, la diarrhée, la malaria et d'autres maladies infantiles.</b></p>  |  |                            |                        |  |   |   |   |                            |
|   | <i>Indicateurs de produit</i>  | <i>Niveau de référence</i> | <i>Niveaux d'étape</i> |  |   | <i>Cible pour 2021</i>  | <i>Ventilation par dimension d'équité pour l'établissement des rapports</i> | <i>Sources des données</i> |
|   |  |                            | 2018                   | 2019   | 2020  |   |   |                            |
|   | 1.c.1. Pourcentage de pays garantissant que les ruptures de stock de SRO ne durent pas plus d'un mois à l'échelle nationale  | 92 %                       | 100 %                  | 100 %  | 100 %   | 100 %   | Situation géographique  | Bureaux de pays            |

Note : a) En gras : nouveaux indicateurs ; b) en italiques : i) indicateurs modifiés aux fins de l'amélioration de la collecte et de la communication des données et ii) niveaux de référence, grandes étapes et cibles ajustés en fonction de données plus récentes ou en application d'orientations plus strictes concernant la contribution de l'UNICEF aux résultats (les niveaux de référence des nouveaux indicateurs et des indicateurs révisés ont été établis à partir des données de 2019) ; c) astérisque (\*) : données communiquées pour les cibles manquantes qui étaient « à déterminer » ou « en cours d'élaboration ».



|  |  |             |              |              |              |              |   |                 |
|--|--|-------------|--------------|--------------|--------------|--------------|---|-----------------|
|  | 1.c.2. Nombre de pays ayant inclus le vaccin antipneumococcique conjugué (PCV) dans leur calendrier de vaccination national  | 44          | 48           | 55           | 65           | 65           | Situation géographique  | Bureaux de pays |
|  | 1.c.3. Nombre de pays ayant institutionnalisé le recours à des agents de santé communautaires dans leur système de santé officiel <sup>11</sup>  | 16          | 19           | 21           | 23           | 25           | Situation géographique, sexe (des agents de santé communautaires) | Bureaux de pays |
|  | 1.c.4. Nombre d'agents de santé communautaires ayant participé à des programmes de développement des compétences afin d'assurer une prise en charge des cas de maladies de l'enfant dans la communauté dans le cadre de programmes soutenus par l'UNICEF | 51 000      | 100 000      | 120 000      | 220 000      | 250 000      | Situation géographique, sexe                                      | Bureaux de pays |
|  | 1.c.5. Nombre de personnes recevant des moustiquaires imprégnées d'insecticide conformément aux normes internationales recommandées dans le cadre de programmes soutenus par l'UNICEF (réalisations humanitaires)  | 1,3 million | 3,3 millions | 4,3 millions | 5,3 millions | 6,3 millions | Situation géographique, situation d'urgence humanitaire           | Bureaux de pays |

<sup>11</sup> Les agents de santé de première ligne recevront un soutien pour déployer des interventions de prévention, de sensibilisation et de guérison, dans les situations où l'UNICEF incorpore la tuberculose et le VIH dans des programmes de prise en charge intégrée des maladies infantiles /de prise en charge intégrée des cas de la communauté à long terme, et ce, dans le but de traiter efficacement les enfants malades plus tôt que des maladies individuelles.

*Note* : a) En gras : nouveaux indicateurs ; b) en italiques : i) indicateurs modifiés aux fins de l'amélioration de la collecte et de la communication des données et ii) niveaux de référence, grandes étapes et cibles ajustés en fonction de données plus récentes ou en application d'orientations plus strictes concernant la contribution de l'UNICEF aux résultats (les niveaux de référence des nouveaux indicateurs et des indicateurs révisés ont été établis à partir des données de 2019) ; c) astérisque (\*) : données communiquées pour les cibles manquantes qui étaient « à déterminer » ou « en cours d'élaboration ».

| Indicateurs d'impact   | Énoncé de réalisation 1 : Les filles et les garçons, notamment les enfants marginalisés ou vivant dans des situations d'urgence humanitaire, ont accès à des interventions efficaces en matière de santé, de nutrition, de VIH et de développement de la petite enfance, et ce, de la grossesse à l'adolescence. |                     |                       |        |  |   |
|--|--|---------------------|-----------------------|--------|--|---|
|  | Nutrition  |                     |                       |        |  |   |
| D. Pourcentage d'enfants souffrant :   | Indicateurs de réalisation (Partenaires clés des Nations Unies)  | Niveau de référence | Niveau d'étape (2021) | Cible  | Ventilation par dimension d'équité pour l'établissement des rapports | Sources des données   |
| a) d'un retard de croissance (objectif de développement durable 2.2.1)<br><br>Niveau de référence, niveau d'étape pour 2021, cible : 22,7 %, 18,6 %, 17 ;0 %<br><br>Dimensions d'équité : âge, sexe, situation géographique, situation économique, handicap, situation d'urgence humanitaire<br><br>Sources des données : Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable<br><br>Partenaires clés des Nations Unies : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Programme alimentaire mondial (PAM), OMS, Banque mondiale | 1.12. Pourcentage de femmes souffrant d'anémie   | 35,6 %              | 28,9 %                | 17 %   | Situation géographique, situation économique                         | Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable |
|  | 1.13. Pourcentage de nourrissons de moins de six mois exclusivement nourris au lait maternel (objectifs de développement durable 2.2.1 et 2.2.2) (OMS, Banque mondiale)  | 39,2 %              | 50 %                  | >=50 % | Sexe, situation géographique, situation économique                   | Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable |
|  | 1.14. Pourcentage d'enfants alimentés avec un nombre minimum de groupes d'aliments (objectifs de développement durable 2.2.1 et 2.2.2) (FAO, PAM, OMS)   | 29,4 %              | 35 %                  | 69 %   | Sexe, situation géographique, situation économique                   | Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable |
| b) d'émaciation (objectif de développement durable 2.2.2)<br><br>Niveau de référence, niveau d'étape pour 2021, cible :  | 1.15. Pourcentage de foyers consommant du sel iodé <sup>12</sup> (OMS)   | 86 %                | >90 %                 | >90 %  | Situation géographique   | Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de                       |

<sup>12</sup> L'OMS recommande que tout le sel alimentaire utilisé dans les ménages et la transformation alimentaire soit renforcé en iode, compte tenu que cela constitue une stratégie sûre et efficace pour prévenir et contrôler les troubles associés à la carence en iode. Une grande proportion du sel utilisé dans les ménages dans le monde étant déjà iodé, la durabilité est l'un des principaux défis des programmes. La teneur en iode du sel doit être déterminée sur la base des contextes nationaux.

Note : a) En gras : nouveaux indicateurs ; b) en italiques : i) indicateurs modifiés aux fins de l'amélioration de la collecte et de la communication des données et ii) niveaux de référence, grandes étapes et cibles ajustés en fonction de données plus récentes ou en application d'orientations plus strictes concernant la contribution de l'UNICEF aux résultats (les niveaux de référence des nouveaux indicateurs et des indicateurs révisés ont été établis à partir des données de 2019) ; c) astérisque (\*) : données communiquées pour les cibles manquantes qui étaient « à déterminer » ou « en cours d'élaboration ».

|  |   |                        |                      |      |                        |   |   |                 |
|--|---|------------------------|----------------------|------|------------------------|---|---|-----------------|
| <p>7,5 %, 6 %, &lt;5 %</p> <p>Dimensions d'équité : âge, sexe, situation géographique, situation économique, handicap, situation d'urgence humanitaire</p> <p>Sources des données : UNICEF, OMS, Banque mondiale</p> <p>Partenaires clés des Nations Unies : FAO, PAM, OMS, Banque mondiale</p> <p>c) de surpoids (objectif de développement durable 2.2.2)</p> <p>Niveau de référence, niveau d'étape pour 2021, cible : 5,8 %, 4,8 %, 7,9 %</p> <p>Dimensions d'équité : âge, sexe, situation géographique, situation économique, handicap, situation d'urgence humanitaire</p> <p>Sources des données : UNICEF, OMS, Banque mondiale</p> <p>Partenaires clés des Nations Unies : Équipe spéciale interorganisations pour la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles, OMS, Banque mondiale</p> |   |                        |                      |      |                        |   | développement durable   |                 |
|  | 1.16. Nombre de filles et de garçons âgés de 0 à 59 mois ayant bénéficié de services de prévention du retard de croissance et d'autres formes de malnutrition : | 307 millions (2019)    | ≥300 millions        |      |                        | Voir objectifs de développement durable 2.2.1 et 2.2.2                      | Âge, sexe, situation géographique, situation d'urgence humanitaire                                | Bureaux de pays |
|  | 1.17. Pourcentage de filles et de garçons souffrant de malnutrition aiguë sévère :  | a) 9 %<br>b) 84 %      | a) <15 %<br>b) >75 % |      |                        | a) <15 %<br>b) >75 %  | Âge, sexe, situation géographique, situation d'urgence humanitaire                                | Bureaux de pays |
|  | a) qui sont admis en traitement et ne le terminent pas ;  |                        |                      |      |                        |   |   |                 |
|  | b) qui sont admis en traitement et guérissent dans le cadre de programmes soutenus par l'UNICEF (FAO, PAM, OMS)   |                        |                      |      |                        |   |   |                 |
|  | <b>Énoncé de produit 1.d : Les pays ont accéléré le déploiement de programmes visant à prévenir le retard de croissance et d'autres formes de malnutrition.</b> |                        |                      |      |                        |   |   |                 |
| <i>Indicateurs de produit</i>  | <i>Niveau de référence</i>  | <i>Niveaux d'étape</i> |                      |      | <i>Cible pour 2021</i> | <i>Ventilation par dimension d'équité pour l'établissement des rapports</i> | <i>Sources des données</i>  |                 |
|  |   | 2018                   | 2019                 | 2020 |                        |   |   |                 |
| 1.d.1. Pourcentage de femmes enceintes recevant des compléments de fer et d'acide folique  | 33 %  | 32 %                   | 35 %                 | 38 % | 41 %                   | Situation géographique, situation économique                                | Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable |                 |

Note : a) En gras : nouveaux indicateurs ; b) en italiques : i) indicateurs modifiés aux fins de l'amélioration de la collecte et de la communication des données et ii) niveaux de référence, grandes étapes et cibles ajustés en fonction de données plus récentes ou en application d'orientations plus strictes concernant la contribution de l'UNICEF aux résultats (les niveaux de référence des nouveaux indicateurs et des indicateurs révisés ont été établis à partir des données de 2019) ; c) astérisque (\*) : données communiquées pour les cibles manquantes qui étaient « à déterminer » ou « en cours d'élaboration ».

|  |  |                |                |                |                |                |                        |                 |
|--|--|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|------------------------|-----------------|
|  | 1.d.2. Nombre de pays ayant intégré des consultations en nutrition dans leur programme de suivi des grossesses   | 50             | 55             | 60             | 65             | 70             | Situation géographique | Bureaux de pays |
|  | 1.d.3. Nombre de pays disposant :<br>a) d'une stratégie nationale pour prévenir le retard de croissance chez les enfants ;<br>b) de programmes visant à améliorer la diversité du régime alimentaire des enfants | a) 22<br>b) 15 | a) 28<br>b) 18 | a) 34<br>b) 22 | a) 57<br>b) 55 | a) 60<br>b) 60 | Situation géographique | Bureaux de pays |
|  | 1.d.4. Nombre de pays appliquant des mesures de politique ou des programmes visant à prévenir le surpoids et l'obésité chez les enfants  | 4              | 8              | 12             | 26             | 30             | Situation géographique | Bureaux de pays |
|  | 1.d.5. Nombre de pays mettant en œuvre des programmes d'iodation du sel avec l'aide d'un organe efficace de coordination en vue de diminuer les carences en iode   | 26             | 29             | 32             | 40             | 46             | Situation géographique | Bureaux de pays |

*Note* : a) En gras : nouveaux indicateurs ; b) en italiques : i) indicateurs modifiés aux fins de l'amélioration de la collecte et de la communication des données et ii) niveaux de référence, grandes étapes et cibles ajustés en fonction de données plus récentes ou en application d'orientations plus strictes concernant la contribution de l'UNICEF aux résultats (les niveaux de référence des nouveaux indicateurs et des indicateurs révisés ont été établis à partir des données de 2019) ; c) astérisque (\*) : données communiquées pour les cibles manquantes qui étaient « à déterminer » ou « en cours d'élaboration ».

|  | <b>Énoncé de produit 1.e : Les pays ont accéléré la prestation de services pour le traitement de l'émaciation sévère ou d'autres formes de malnutrition aiguë sévère.</b>   |   |                              |             |   |   |   |                            |
|--|---|---|------------------------------|-------------|---|---|---|----------------------------|
|  | <i>Indicateurs de produit</i>   | <i>Niveau de référence</i>                            | <i>Niveaux d'étape</i>       |             |   | <i>Cible pour 2021</i>                                  | <i>Ventilation par dimension d'équité pour l'établissement des rapports</i>                       | <i>Sources des données</i> |
|  |   |   | <i>2018</i>                  | <i>2019</i> | <i>2020</i>   |   |   |                            |
|  | 1.e.1. Nombre de filles et de garçons souffrant de malnutrition aiguë sévère (MAS) admis en traitement (réalisations humanitaires)  | 3,4 millions  | 4,5 millions                 | 5 millions  | 5,5 millions  | 6 millions  | Âge, sexe, situation géographique, situation d'urgence humanitaire                                | Bureaux de pays            |
|  | 1.e.2. Nombre de pays fournissant des soins aux enfants souffrant de MAS dans le cadre d'un ensemble de services essentiels en matière de nutrition et de santé pour les enfants  | 8   | 11                           | 14          | 30  | ≥30   | Situation géographique  | Bureaux de pays            |
| <b>Indicateurs d'impact</b><br>E. Estimation du taux de décès liés au sida (objectif de développement durable 3.8.1)<br>Niveau de référence, niveau d'étape pour 2021, cible : 8,08, 2, 0,5 (chez les 0-14 ans)<br>4,54, 2, 0,5 (chez les 10-19 ans)<br>Dimensions d'équité : âge, sexe, femmes enceintes, situation géographique, population clé, situation | <b>Énoncé de réalisation 1 : Les filles et les garçons, notamment les enfants marginalisés ou vivant dans des situations d'urgence humanitaire, ont accès à des interventions efficaces en matière de santé, de nutrition, de VIH et de développement de la petite enfance, et ce, de la grossesse à l'adolescence.</b> |   |                              |             |   |   |   |                            |
|  | <b>VIH et sida</b>  |   |                              |             |   |   |   |                            |
|  | <i>Indicateurs de réalisation (Partenaires clés des Nations Unies)</i>  | <i>Niveau de référence</i>                            | <i>Niveau d'étape (2021)</i> |             |   | <i>Cible</i>  | <i>Ventilation par dimension d'équité pour l'établissement des rapports</i>                       | <i>Sources des données</i> |
| 1.18. Pourcentage de filles et de garçons vivant avec le VIH recevant une thérapie antirétrovirale (objectif de développement durable 3.8.1) (Fonds mondial, ONUSIDA, OMS)   | Chez les 0-14 ans : 50 %<br>Chez les 10-19 ans : 68 %   | Chez les 0-14 ans : 81 %<br>Chez les 10-19 ans : 81 % |                              |             | Chez les 0-14 ans : >95 %<br>Chez les 10-19 ans : >95 % | Sexe, âge, situation géographique, situation économique | Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable |                            |

*Note* : a) En gras : nouveaux indicateurs ; b) en italiques : i) indicateurs modifiés aux fins de l'amélioration de la collecte et de la communication des données et ii) niveaux de référence, grandes étapes et cibles ajustés en fonction de données plus récentes ou en application d'orientations plus strictes concernant la contribution de l'UNICEF aux résultats (les niveaux de référence des nouveaux indicateurs et des indicateurs révisés ont été établis à partir des données de 2019) ; c) astérisque (\*) : données communiquées pour les cibles manquantes qui étaient « à déterminer » ou « en cours d'élaboration ».

|   |  |  |  |  |  |  |   |   |
|---|--|--|--|--|--|--|---|---|
| <p>d'urgence humanitaire</p> <p>Sources des données : Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable</p> <p>Partenaires clés des Nations Unies : Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), OMS</p> <p>F. Estimation du taux de nouvelles infections à VIH (objectif de développement durable 3.3.1)</p> <p>Niveau de référence, niveau d'étape pour 2021, cible : 0,32, 0,05, &lt;0,05 (chez les 0-14 ans)</p> <p>0,52, 0,20, &lt;0,05 (chez les 10-19 ans)</p> <p>Dimensions d'équité : sexe, situation géographique, situation économique</p> <p>Sources des données : Base de données mondiale relative aux indicateurs de</p> | <p>1.19. Nombre de femmes enceintes vivant avec le VIH recevant des médicaments antirétroviraux afin de réduire le risque de transmission mère-enfant du VIH dans le cadre de programmes soutenus par l'UNICEF</p> | 1 020 000  | 1 190 000  |  |  | Voir objectif de développement durable 3.3.1 | Situation géographique, situation d'urgence humanitaire                     | Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable (Bureaux de pays pour les situations d'urgence humanitaire) |
|   | <b>Énoncé de produit 1.f : Les pays ont accéléré la prestation de services visant à traiter et à soigner les enfants vivant avec le VIH.</b>   |  |  |  |  |  |   |   |
|   | <i>Indicateurs de produit</i>  | <i>Niveau de référence</i>                                 | <i>Niveaux d'étape</i>                                     |  |  | <i>Cible pour 2021</i>                       | <i>Ventilation par dimension d'équité pour l'établissement des rapports</i> | <i>Sources des données</i>  |
|   |  |  | <i>2018</i>  | <i>2019</i>  | <i>2020</i>  |  |   |   |
| 1.f.1. Nombre (et pourcentage) de nourrissons nés de mères porteuses du VIH soumis à un dépistage du VIH au cours des deux premiers mois de vie   | 584 000 (42 %)   | 700 000 (50 %)   | 770 000 (55 %)   | 830 000 (59 %)   | 890 000 (64 %)   | Sexe, situation géographique                 | Bureaux de pays   |   |
| 1.f.2. Nombre d'adolescentes et d'adolescents s'étant fait dépister et ayant reçu les résultats du dernier test   | Adolescentes : 10,6 millions<br>Adolescents : 7,5 millions   | Adolescentes : 11,5 millions<br>Adolescents : 8,2 millions | Adolescentes : 12,4 millions<br>Adolescents : 8,8 millions | Adolescentes : 13,1 millions<br>Adolescents : 9,3 millions | Adolescentes : 13 8 millions<br>Adolescents : 9,8 millions | Sexe, situation géographique                 | Bureaux de pays   |   |

Note : a) En gras : nouveaux indicateurs ; b) en italiques : i) indicateurs modifiés aux fins de l'amélioration de la collecte et de la communication des données et ii) niveaux de référence, grandes étapes et cibles ajustés en fonction de données plus récentes ou en application d'orientations plus strictes concernant la contribution de l'UNICEF aux résultats (les niveaux de référence des nouveaux indicateurs et des indicateurs révisés ont été établis à partir des données de 2019) ; c) astérisque (\*) : données communiquées pour les cibles manquantes qui étaient « à déterminer » ou « en cours d'élaboration ».

|  |   |                            |                        |             |             |                        |   |                            |
|--|---|----------------------------|------------------------|-------------|-------------|------------------------|---|----------------------------|
| suivi des objectifs de développement durable<br><br>Partenaires clés des Nations Unies : Fonds mondial, ONUSIDA, OMS   | 1.f.3. Nombre de pays mettant en œuvre des politiques et/ou des stratégies visant à intégrer des interventions clés relatives au VIH/sida (dépistage et consultation en matière de VIH, thérapie antirétrovirale) dans les centres de services axés sur les enfants et leur degré d'application à l'échelle nationale | 25                         | 27                     | 29          | 31          | 35                     | Situation géographique  | Bureaux de pays            |
|  | <b>Énoncé de produit 1.g : Les pays ont déployé des interventions complètes de prévention du VIH à grande échelle.</b>  |                            |                        |             |             |                        |   |                            |
|  | <i>Indicateurs de produit</i>   | <i>Niveau de référence</i> | <i>Niveaux d'étape</i> |             |             | <i>Cible pour 2021</i> | <i>Ventilation par dimension d'équité pour l'établissement des rapports</i> | <i>Sources des données</i> |
|  |   |                            | <i>2018</i>            | <i>2019</i> | <i>2020</i> |                        |   |                            |
|  | 1.g.1. Nombre de pays disposant d'initiatives visant à renforcer la disponibilité des éléments de preuve tenant compte de l'égalité des sexes pour le cadre All In de prévention du VIH   | 0                          | 5                      | 10          | 15          | 25                     | Situation géographique  | Bureaux de pays            |
| 1.g.2. Nombre de pays soutenant la mise en œuvre d'au moins trois interventions de prévention à fort impact tenant compte de l'égalité des sexes destinées aux adolescents | 25  | 27                         | 29                     | 31          | 32          | Situation géographique | Bureaux de pays   |                            |

*Note* : a) En gras : nouveaux indicateurs ; b) en italiques : i) indicateurs modifiés aux fins de l'amélioration de la collecte et de la communication des données et ii) niveaux de référence, grandes étapes et cibles ajustés en fonction de données plus récentes ou en application d'orientations plus strictes concernant la contribution de l'UNICEF aux résultats (les niveaux de référence des nouveaux indicateurs et des indicateurs révisés ont été établis à partir des données de 2019) ; c) astérisque (\*) : données communiquées pour les cibles manquantes qui étaient « à déterminer » ou « en cours d'élaboration ».

|  |  |                                   |                                     |             |                               |   |  |  |
|--|--|-----------------------------------|-------------------------------------|-------------|-------------------------------|---|--|--|
| <p><b>Indicateurs d'impact</b></p> <p>G. Pourcentage d'enfants dont le développement est en bonne voie en matière de lecture et de mathématiques, d'aptitudes physiques, d'apprentissage et de compétences socio-affectives (objectif de développement durable 4.2.1)</p> <p>Niveau de référence, niveau d'étape pour 2021, cible : 69 %, 77 %, 100 %</p> <p>Dimensions d'équité : âge, sexe, situation géographique, situation économique, situation d'urgence humanitaire</p> <p>Sources des données : Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable</p> <p>Partenaires clés des Nations Unies : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), OMS</p> | <p><b>Énoncé de réalisation 1 : Les filles et les garçons, notamment les enfants marginalisés ou vivant dans des situations d'urgence humanitaire, ont accès à des interventions efficaces en matière de santé, de nutrition, de VIH et de développement de la petite enfance, et ce, de la grossesse à l'adolescence.</b></p> |                                   |                                     |             |                               |   |  |  |
|  | <p><b>Développement de la petite enfance</b></p>   |                                   |                                     |             |                               |   |  |  |
|  | <p><i>Indicateurs de réalisation (Partenaires clés des Nations Unies)</i></p>  | <p><i>Niveau de référence</i></p> | <p><i>Niveau d'étape (2021)</i></p> |             |                               | <p><i>Cible</i></p>   | <p><i>Ventilation par dimension d'équité pour l'établissement des rapports</i></p> | <p><i>Sources des données</i></p>  |
|  | <p>1.20. Pourcentage d'enfants participant à des activités d'éveil et recevant de l'attention de leurs parents ou des personnes s'occupant d'eux</p>   | <p>64 %</p>                       | <p>74 %</p>                         |             |                               | <p>Faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des services de développement et de prise en charge de la petite enfance de qualité</p> | <p>Sexe, situation géographique, situation économique</p>                          | <p>Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable</p> |
|  | <p><b>Énoncé de produit 1.h : Les pays ont institutionnalisé la prestation de services de développement de la petite enfance de qualité dans le cadre de le ur plateforme de santé.</b></p>  |                                   |                                     |             |                               |   |  |  |
| <p><i>Indicateurs de produit</i></p>   | <p><i>Niveau de référence</i></p>  | <p><i>Niveaux d'étape</i></p>     |                                     |             | <p><i>Cible pour 2021</i></p> | <p><i>Ventilation par dimension d'équité pour l'établissement des rapports</i></p>  | <p><i>Sources des données</i></p>  |  |
|  |  | <p>2018</p>                       | <p>2019</p>                         | <p>2020</p> |                               |   |  |  |
| <p>1.h.1. Nombre de pays ayant adopté des programmes de développement de la petite enfance à grande échelle</p>  | <p>9</p>   | <p>16</p>                         | <p>24</p>                           | <p>46</p>   | <p>80</p>                     | <p>Situation géographique</p>   | <p>Bureaux de pays</p>   |  |
| <p>1.h.2. Nombre de pays disposant d'une politique nationale en matière de développement de la petite enfance ou de plans de déploiement à grande échelle</p>  | <p>67</p>  | <p>85</p>                         | <p>94</p>                           | <p>107</p>  | <p>116</p>                    | <p>Situation géographique</p>   | <p>Bureaux de pays</p>   |  |

Note : a) En gras : nouveaux indicateurs ; b) en italiques : i) indicateurs modifiés aux fins de l'amélioration de la collecte et de la communication des données et ii) niveaux de référence, grandes étapes et cibles ajustés en fonction de données plus récentes ou en application d'orientations plus strictes concernant la contribution de l'UNICEF aux résultats (les niveaux de référence des nouveaux indicateurs et des indicateurs révisés ont été établis à partir des données de 2019) ; c) astérisque (\*) : données communiquées pour les cibles manquantes qui étaient « à déterminer » ou « en cours d'élaboration ».



|   |  |                              |                              |    |  |   |   |                 |
|---|--|------------------------------|------------------------------|----|--|---|---|-----------------|
|   | <i>1.h.3. Pourcentage de filles et de garçons de moins de cinq ans (0 à 59 mois) en situation d'urgence humanitaire ciblés par l'UNICEF participant à des activités d'éducation préscolaire (réalisations humanitaires)<sup>13</sup></i> | 76 % <sup>14</sup><br>(2019) | ..                           | .. | À déterminer                                 | À déterminer  | Âge, handicap, situation géographique, situations d'urgence humanitaire                           | Bureaux de pays |
| <b>Énoncé de réalisation 1 : Les filles et les garçons, notamment les enfants marginalisés ou vivant dans des situations d'urgence humanitaire, ont accès à des interventions efficaces en matière de santé, de nutrition, de VIH et de développement de la petite enfance, et ce, de la grossesse à l'adolescence.</b>   |  |                              |                              |    |  |   |   |                 |
| <b>Santé et nutrition des adolescents</b>   |  |                              |                              |    |  |   |   |                 |
| <p><u>Indicateurs d'impact</u></p> <p>H. Taux de mortalité des adolescents (âgés de 15 à 19 ans)</p> <p>Niveau de référence, niveau d'étape pour 2021, cible : s.o., 6,3*, s.o.</p> <p>Dimensions d'équité : Sexe, situation géographique, situation économique, situation d'urgence humanitaire</p> <p>Sources des données : Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable</p> <p>Partenaires clés des Nations Unies : à confirmer</p> | <i>Indicateurs de réalisation (Partenaires clés des Nations Unies)</i>   | <i>Niveau de référence</i>   | <i>Niveau d'étape (2021)</i> |    | <i>Cible</i>                                 | <i>Ventilation par dimension d'équité pour l'établissement des rapports</i> | <i>Sources des données</i>  |                 |
|   | 1.21. Pourcentage d'adolescentes (âgées de 15 à 19 ans) souffrant d'anémie   | 46 %                         | 38,1 %                       |    | 24 %   | Situation géographique, situation économique                                | Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable |                 |
|   | 1.22. Pourcentage de naissances vivantes assistées par du personnel de santé qualifié (mères âgées de 15 à 19 ans)   | 67 %                         | 75 %                         |    | Voir indicateur de réalisations 1.2          | Âge, situation géographique   | Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable |                 |
|   | 1.23 Nombre de filles recevant la dose finale du vaccin contre le VPH  | 984 907<br>(2019)            | 1 000 000                    |    | Voir objectif de développement durable 3.b.1 | Situation géographique  | Procédure d'établissement de rapports   |                 |

<sup>13</sup> Les modifications apportées aux indicateurs dans le présent cadre de résultats révisé s'appliquent aussi aux indicateurs présentés dans l'annexe du cadre de résultats initial (E/ICEF/2017/18).

<sup>14</sup> Le niveau de référence ne porte que sur les enfants en situation d'urgence humanitaire ayant bénéficié de lots de développement de la petite enfance dans le cadre de programmes soutenus par l'UNICEF.

*Note* : a) En gras : nouveaux indicateurs ; b) en italiques : i) indicateurs modifiés aux fins de l'amélioration de la collecte et de la communication des données et ii) niveaux de référence, grandes étapes et cibles ajustés en fonction de données plus récentes ou en application d'orientations plus strictes concernant la contribution de l'UNICEF aux résultats (les niveaux de référence des nouveaux indicateurs et des indicateurs révisés ont été établis à partir des données de 2019) ; c) astérisque (\*) : données communiquées pour les cibles manquantes qui étaient « à déterminer » ou « en cours d'élaboration ».

|   |   |   |   |   |   |  |   |   |
|---|---|---|---|---|---|--|---|---|
|   | <i>selon l'échéancier établi au niveau national dans les pays cibles (objectif 3.b.1)</i>   |   |   |   |   |  | conjointes<br>OMS/UNICEF  |   |
| <b>Énoncé de produit 1.i : Les pays ont élaboré des programmes de santé et de nutrition des adolescents tenant compte des sexes</b> |   |   |   |   |   |  |   |   |
|   | <i>Indicateurs de produit</i>   | <i>Niveau de référence</i>  | <i>Niveaux d'étape</i>  |   |   | <i>Cible pour 2021</i>   | <i>Ventilation par dimension d'équité pour l'établissement des rapports</i> | <i>Sources des données</i>  |
|   |   |   | 2018  | 2019  | 2020  |  |   |   |
|   | 1.i.1. Nombre d'adolescentes et d'adolescents bénéficiant de services visant à prévenir l'anémie et d'autres formes de malnutrition dans le cadre de programmes soutenus par l'UNICEF       | Total :<br>40 millions<br>Adolescentes :<br>20 millions<br>Adolescents :<br>20 millions | Total :<br>55 millions<br>Adolescentes :<br>30 millions<br>Adolescents :<br>25 millions | Total :<br>70 millions<br>Adolescentes :<br>42 millions<br>Adolescents :<br>28 millions | Total :<br>85 millions<br>Adolescentes :<br>55 millions<br>Adolescents :<br>30 millions | Total :<br>100 millions<br>Adolescentes :<br>70 millions<br>Adolescents :<br>30 millions | Âge, sexe,<br>situation<br>géographique                                     | Bureaux de pays   |
|   | 1.i.2. Nombre de pays ayant inclus le vaccin contre le VPH dans leur calendrier de vaccination national   | 3   | 5   | 12  | 19  | 24   | Situation<br>géographique   | Procédure<br>d'établissement<br>de rapports<br>conjointes<br>OMS/UNICEF |
|   | 1.i.3. Nombre de pays disposant d'un plan national inclusif, multisectoriel et tenant compte des sexes visant à atteindre les objectifs en matière de santé et de bien-être des adolescents | 25  | 30  | 35  | 70  | 75   | Situation<br>géographique   | Bureaux de pays   |
|   | <b>1.i.4. Nombre de pays mettant en œuvre un programme de santé scolaire dont bénéficient les adolescents dans au moins deux secteurs d'intervention, avec le soutien de l'UNICEF</b>       | <b>33 (2019)</b>  | ..  | ..  | <b>38</b>   | <b>45</b>  | <b>Situation<br/>géographique</b>   | <b>Bureaux de<br/>pays</b>  |

*Note* : a) En gras : nouveaux indicateurs ; b) en italiques : i) indicateurs modifiés aux fins de l'amélioration de la collecte et de la communication des données et ii) niveaux de référence, grandes étapes et cibles ajustés en fonction de données plus récentes ou en application d'orientations plus strictes concernant la contribution de l'UNICEF aux résultats (les niveaux de référence des nouveaux indicateurs et des indicateurs révisés ont été établis à partir des données de 2019) ; c) astérisque (\*) : données communiquées pour les cibles manquantes qui étaient « à déterminer » ou « en cours d'élaboration ».

|  |   |                  |    |    |           |           |                               |                        |
|--|---|------------------|----|----|-----------|-----------|-------------------------------|------------------------|
|  | <b>1.i.5 [Remplace l'indicateur 4.e.2]<br/>Nombre de pays mettant en place des interventions visant à lutter contre la pollution de l'environnement et les changements climatiques dans le cadre de programmes de santé de l'UNICEF</b> | <b>19 (2019)</b> | .. | .. | <b>23</b> | <b>30</b> | <b>Situation géographique</b> | <b>Bureaux de pays</b> |
|--|---|------------------|----|----|-----------|-----------|-------------------------------|------------------------|

## B. Groupe d'objectifs 2 – Chaque enfant apprend

| Indicateurs d'impact  | Énoncé de réalisation 2 : Les filles et les garçons, en particulier les plus marginalisés et les plus affectés par les situations d'urgence humanitaire, ont accès à des possibilités d'éducation et d'apprentissage de qualité, inclusives et équitables. |   |  |  |  |   |
|---|--|---|--|--|--|---|
|   | Accès à l'éducation  |   |  |  |  |   |
|   | Indicateurs de réalisation (Partenaires clés des Nations Unies)  | Niveau de référence   | Niveau d'étape (2021)  | Cible  | Ventilation par dimension d'équité pour l'établissement des rapports | Sources des données   |
| <p>I. Taux d'achèvement (taux brut d'admission jusqu'en dernière année) dans le primaire et dans le premier cycle du secondaire (objectif de développement durable 4.1)</p> <p>Niveau de référence, niveau d'étape pour 2021, cible :</p> <p><i>Primaire</i> – 90 %, 92 %, toutes les filles et tous les garçons vont au bout de l'enseignement primaire et secondaire ;</p> <p><i>Premier cycle du secondaire</i> – 75 %, 83 %, toutes les filles et tous les garçons vont au bout de l'enseignement primaire et secondaire</p> <p>Dimensions d'équité : Sexe, situation d'urgence</p> | <p>2.1. Pourcentage de pays enregistrant des disparités entre les sexes<sup>15</sup> (objectif de développement durable 4.5) (Initiative des Nations Unies en faveur de l'éducation des filles [UNGEI], UNESCO)</p>  | <p>Les filles sont désavantagées (IPS &lt; 0,97) :</p> <p>Primaire : 23 %</p> <p>Premier cycle du secondaire : 31 %</p> <p>Deuxième cycle du secondaire : 36 %</p> <p>Les garçons sont désavantagés (IPS &gt; 1,03) :</p> <p>Primaire : 25 %</p> <p>Premier cycle du secondaire :</p> | <p>Les filles sont désavantagées : Primaire : 18 %</p> <p>Premier cycle du secondaire : 26 %</p> <p>Deuxième cycle du secondaire : 28 %</p> <p>Les garçons sont désavantagés :</p> <p>Primaire : 19 %</p> <p>Premier cycle du secondaire : 30 %</p> <p>Deuxième cycle du secondaire : 35 %</p> | Éliminer les disparités entre les sexes dans l'éducation | Sexe intégré dans l'indicateur ; situation d'urgence humanitaire     | Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable |

<sup>15</sup> Les disparités entre les sexes sont mesurées à l'aide de l'indice de parité entre les sexes (IPS) pour les taux d'achèvement du primaire et du premier cycle du secondaire et pour le taux brut d'inscription dans le deuxième cycle du secondaire.

Note : a) En gras : nouveaux indicateurs ; b) en italiques : i) indicateurs modifiés aux fins de l'amélioration de la collecte et de la communication des données et ii) niveaux de référence, grandes étapes et cibles ajustés en fonction de données plus récentes ou en application d'orientations plus strictes concernant la contribution de l'UNICEF aux résultats (les niveaux de référence des nouveaux indicateurs et des indicateurs révisés ont été établis à partir des données de 2019) ; c) astérisque (\*) : données communiquées pour les cibles manquantes qui étaient « à déterminer » ou « en cours d'élaboration ».

|  |  |   |  |   |  |  |
|--|--|---|--|---|--|--|
| <p>humanitaire</p> <p>Sources des données : Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable</p> <p>Partenaires clés des Nations Unies : Fonds L'éducation ne peut pas attendre, Partenariat mondial pour l'éducation, Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)</p> <p>J. Taux brut d'inscription dans le deuxième cycle du secondaire (objectif de développement durable 4.1)</p> <p>Niveau de référence, niveau d'étape pour 2021, cible : 65 %, 77 %, toutes les filles et tous les garçons vont au bout de l'enseignement primaire et secondaire ;</p> | <p>2.2. Taux de participation net ajusté des enfants issus du quintile le plus pauvre à l'enseignement primaire et à l'enseignement de premier et de deuxième cycle du secondaire (objectifs de développement durable 4.1 et 4.5) et taux de participation des enfants issus du quintile le plus pauvre à une éducation préscolaire (objectif de développement durable 4.2) (Partenariat mondial pour l'éducation, L'éducation ne peut pas attendre)</p> | <p>40 %<br/>Deuxième cycle du secondaire : 45 %</p> <p>Éducation préscolaire 18 %<br/>Primaire : total – 69 %, filles – 67 %, garçons – 71 %<br/>Premier cycle du secondaire : total – 36 %, filles – 36 %, garçons – 36 %<br/>Deuxième cycle du secondaire : Total – 20 %, filles – 19 %, garçons – 21 %</p> | <p>Éducation préscolaire : 30 %<br/>Primaire : 75 %<br/>Premier cycle du secondaire : 44 %<br/>Deuxième cycle du secondaire : 28 %</p> | <p>Toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, les dotant d'acquis véritablement utiles</p> | <p>Sexe et situation économique intégrés dans l'indicateur ; situation d'urgence humanitaire</p> | <p>Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable</p> |
| <p>Dimensions d'équité : Sexe, situation d'urgence humanitaire</p> <p>Sources des données : Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable</p> <p>Partenaires clés des Nations Unies : Fonds</p>  | <p>2.3. Taux brut d'inscription dans l'éducation préscolaire (Partenariat mondial pour l'éducation, Banque mondiale, UNESCO)</p>   | <p>Total : 44 %<br/>Filles : 44 %<br/>Garçons : 44 %</p>  | <p>Total : 50 %<br/>Filles : 50 %<br/>Garçons : 50 %</p>   | <p>Toutes les filles et tous les garçons ont accès à des services de développement et de prise en charge de la petite enfance ainsi qu'à une éducation préscolaire de qualité</p>                   | <p>Sexe, situation d'urgence humanitaire</p>   | <p>Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable</p> |

Note : a) En gras : nouveaux indicateurs ; b) en italiques : i) indicateurs modifiés aux fins de l'amélioration de la collecte et de la communication des données et ii) niveaux de référence, grandes étapes et cibles ajustés en fonction de données plus récentes ou en application d'orientations plus strictes concernant la contribution de l'UNICEF aux résultats (les niveaux de référence des nouveaux indicateurs et des indicateurs révisés ont été établis à partir des données de 2019) ; c) astérisque (\*) : données communiquées pour les cibles manquantes qui étaient « à déterminer » ou « en cours d'élaboration ».

|   |  |  |   |  |  |   |   |
|---|--|--|---|--|--|---|---|
| L'éducation ne peut pas attendre, Partenariat mondial pour l'éducation, HCR   | 2.4. Taux de déscolarisation des filles et des garçons en âge d'étudier dans le primaire et dans le premier cycle du secondaire (Partenariat mondial pour l'éducation, UNGEI et UNESCO)  | Filles :<br>Primaire : 10 %<br>Premier cycle du secondaire : 18 %<br><br>Garçons :<br>Primaire : 9 %<br>Premier cycle du secondaire : 19 % | Filles :<br>Primaire : 7 %<br>Premier cycle du secondaire : 16 %<br><br>Garçons :<br>Primaire : 7 %<br>Premier cycle du secondaire : 16 % |  | Toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, les dotant d'acquis véritablement utiles | Sexe, situation d'urgence humanitaire   | Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable |
|   | <b>Énoncé de produit 2.a : Les pays ont renforcé leur système éducatif pour permettre un accès équitable aux deux sexes à une éducation de qualité, et ce, de la petite enfance à l'adolescence, y compris pour les enfants souffrant de handicap ou issus de minorités.</b> |  |   |  |  |   |   |
|   | <i>Indicateurs de produit</i>  | <i>Niveau de référence</i>   | <i>Niveaux d'étape</i>  |  |  | <i>Cible pour 2021</i>  | <i>Ventilation par dimension d'équité pour l'établissement des rapports</i>                       |
|   |  | 2018   | 2019  | 2020   |  |   |   |
| 2.a 1. Nombre de filles et de garçons déscolarisés ayant reçu une éducation préscolaire ou un enseignement primaire ou secondaire dans le cadre de programmes soutenus par l'UNICEF (réalisations humanitaires) | Total :<br>10 millions<br>Filles :<br>4,8 millions<br>Garçons :<br>5,2 millions  | Total :<br>30 millions<br>Filles :<br>15 millions<br>Garçons :<br>15 millions<br>(Objectifs cumulés)                                       | Total :<br>40 millions<br>Filles :<br>20 millions<br>Garçons :<br>20 millions<br>(Objectifs cumulés)                                      | Total :<br>50 millions<br>Filles :<br>25 millions<br>Garçons :<br>25 millions<br>(Objectifs cumulés) | Total :<br>60 millions<br>Filles :<br>30 millions<br>Garçons :<br>30 millions<br>(Cible cumulée)   | Sexe, niveau d'éducation (préscolaire/ apprentissage initial, primaire, premier cycle du secondaire, deuxième cycle du secondaire), enfants en déplacement, situation d'urgence humanitaire | Bureaux de pays   |

*Note* : a) En gras : nouveaux indicateurs ; b) en italiques : i) indicateurs modifiés aux fins de l'amélioration de la collecte et de la communication des données et ii) niveaux de référence, grandes étapes et cibles ajustés en fonction de données plus récentes ou en application d'orientations plus strictes concernant la contribution de l'UNICEF aux résultats (les niveaux de référence des nouveaux indicateurs et des indicateurs révisés ont été établis à partir des données de 2019) ; c) astérisque (\*) : données communiquées pour les cibles manquantes qui étaient « à déterminer » ou « en cours d'élaboration ».

|  |  |               |      |      |           |           |  |                 |
|--|--|---------------|------|------|-----------|-----------|--|-----------------|
|  | 2.a.2. Pourcentage (et nombre) de pays disposant d'un système d'éducation équitable en matière d'accès, notamment pour les enfants souffrant de handicap <sup>16</sup> (dimension de la préparation aux situations d'urgence/résilience incluse) (réalisations humanitaires) | 20 % (29/146) | 22 % | 23 % | 42 % (61) | 47 % (69) | Situation d'urgence humanitaire et ventilation par dimension :<br><ul style="list-style-type: none"> <li>• éducation inclusive pour les enfants souffrant de handicap<sup>17</sup> ;</li> <li>• stratégie/plan relatif au secteur de l'éducation traitant les questions d'équité (sexe, situation géographique, situation économique, handicap, etc.)<sup>18</sup> ;</li> <li>• préparation aux situations d'urgence/résilience<sup>19</sup> ;</li> <li>• Système d'information pour la gestion de l'éducation fournissant des données ventilées (par sexe, milieu urbain/rural, situation économique, handicap)<sup>20</sup></li> </ul> | Bureaux de pays |
|--|--|---------------|------|------|-----------|-----------|--|-----------------|

<sup>16</sup> Indicateur composite mesurant quatre dimensions inhérentes à des systèmes d'éducation équitables en matière d'accès. Le dénominateur représente le nombre de pays travaillant sur ces dimensions avec l'aide de l'UNICEF. Le numérateur représente le nombre de pays qui ont atteint (ou dépassé) le seuil de 2,5 sur l'échelle de 1 à 4 utilisée pour évaluer les systèmes d'éducation.

<sup>17</sup> Sous-dimensions : législation/politique, environnement physique accessible, équipement et communication, ressources humaines (enseignants, personnel administratif, spécialistes et thérapeutes), attitudes, Système d'information pour la gestion de l'éducation.

<sup>18</sup> Sous-dimensions : stratégie en matière d'équité, ressources équitables.

<sup>19</sup> Sous-dimensions : évaluation du risque, stratégie de diminution des risques, ressources humaines et financières.

<sup>20</sup> Sous-dimensions : qualité et ponctualité des données, ventilation des données, données sur la participation et le décrochage scolaire.

*Note* : a) En gras : nouveaux indicateurs ; b) en italiques : i) indicateurs modifiés aux fins de l'amélioration de la collecte et de la communication des données et ii) niveaux de référence, grandes étapes et cibles ajustés en fonction de données plus récentes ou en application d'orientations plus strictes concernant la contribution de l'UNICEF aux résultats (les niveaux de référence des nouveaux indicateurs et des indicateurs révisés ont été établis à partir des données de 2019) ; c) astérisque (\*) : données communiquées pour les cibles manquantes qui étaient « à déterminer » ou « en cours d'élaboration ».

|  |   |               |      |      |      |               |   |                 |
|--|---|---------------|------|------|------|---------------|---|-----------------|
|  | 2.a.3. Pourcentage (et nombre) de pays disposant d'un système d'éducation tenant compte des sexes en matière d'accès <sup>21</sup>  | 29 % (34/119) | 30 % | 31 % | 32 % | 33 % (39/119) | Par dimension :<br>• création d'une demande pour éliminer les obstacles socioculturels et financiers à une éducation de qualité pour les filles ou les garçons marginalisés ;<br>• environnement tenant compte des sexes ;<br>• mécanismes de prévention et d'intervention relatifs à la violence sexiste en milieu scolaire. | Bureaux de pays |
|  | 2.a.4 Proportion de filles et de garçons ciblés par l'UNICEF rapportée aux filles et aux garçons visés par l'ensemble des partenaires en matière de soutien à l'apprentissage initial des jeunes enfants ou à l'éducation dans les situations d'urgence humanitaire <sup>22</sup> (réalisations humanitaires) | 62 %          | 63 % | 64 % | 64 % | 65 %          | Situation géographique, situation d'urgence humanitaire   | Bureaux de pays |

<sup>21</sup> Indicateur composite mesurant trois dimensions inhérentes à des systèmes d'éducation tenant compte de l'égalité des sexes en matière d'accès. Le dénominateur représente le nombre de pays travaillant sur ces dimensions avec l'aide de l'UNICEF. Le numérateur représente le nombre de pays qui ont atteint (ou dépassé) le seuil de 2,5 sur l'échelle de 1 à 4 utilisée pour évaluer les systèmes d'éducation tenant compte de l'égalité des sexes.

<sup>22</sup> Les cibles relatives à cet indicateur seront les mêmes pour chaque niveau d'éducation par sexe.

*Note* : a) En gras : nouveaux indicateurs ; b) en italiques : i) indicateurs modifiés aux fins de l'amélioration de la collecte et de la communication des données et ii) niveaux de référence, grandes étapes et cibles ajustés en fonction de données plus récentes ou en application d'orientations plus strictes concernant la contribution de l'UNICEF aux résultats (les niveaux de référence des nouveaux indicateurs et des indicateurs révisés ont été établis à partir des données de 2019) ; c) astérisque (\*) : données communiquées pour les cibles manquantes qui étaient « à déterminer » ou « en cours d'élaboration ».

|   |  |   |   |   |  |   |  |                 |
|---|--|---|---|---|--|---|--|-----------------|
|   | 2.a 5. Pourcentage de filles et de garçons en situation d'urgence humanitaire ciblés par l'UNICEF ayant reçu une éducation préscolaire ou un enseignement primaire ou secondaire dans le cadre de programmes soutenus par l'UNICEF <sup>23</sup> (réalisations humanitaires) | Total : 70 %<br>Filles : 70 %<br>Garçons : 70 %                   | Total : 74 %<br>Filles : 74 %<br>Garçons : 74 %                   | Total : 76 %<br>Filles : 76 %<br>Garçons : 76 % | Total : 78 %<br>Filles : 78 %<br>Garçons : 78 %  | Total : 80 %<br>Filles : 80 %<br>Garçons : 80 %   | Sexe, niveau d'éducation (préscolaire/apprentissage initial, primaire, premier cycle du secondaire, deuxième cycle du secondaire), enfants en déplacement, situation d'urgence humanitaire | Bureaux de pays |
| <b>Indicateurs d'impact</b>   |  |   |   |   |  |   |  |                 |
| I. Taux d'achèvement (taux brut d'admission jusqu'en dernière année) dans le primaire et dans le premier cycle du secondaire (objectif de développement durable 4.1)  |  |   |   |   |  |   |  |                 |
| <b>Acquis scolaires</b>   |  |   |   |   |  |   |  |                 |
|   | <i>Indicateurs de réalisation (Partenaires clés des Nations Unies)</i>   | <i>Niveau de référence</i>  | <i>Niveau d'étape (2021)</i>                                      |   | <i>Cible</i>   | <i>Ventilation par dimension d'équité pour l'établissement des rapports</i>   | <i>Sources des données</i>   |                 |
| Niveau de référence, niveau d'étape pour 2021, cible : <i>Primaire – 90 %, 92 %, toutes les filles et tous les garçons vont au bout de l'enseignement primaire et secondaire ;</i><br><i>Premier cycle du secondaire – 75 %, 83 %, toutes les filles et tous les garçons vont au bout de l'enseignement primaire et</i> | 2.5. Pourcentage de pays ayant fait des progrès au niveau des acquis scolaires (objectif de développement durable 4.1) (L'éducation ne peut pas attendre, UNESCO, Banque mondiale)   | Pour les filles : 62 % (33/53)<br>Pour les garçons : 60 % (32/53) | Pour les filles : 79 % (42/53)<br>Pour les garçons : 79 % (42/53) |   | Toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, les dotant d'acquis véritablement utiles | Situation géographique, situation d'urgence humanitaire, autres (sexe et situation économique intégrés dans l'indicateur) | Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable  |                 |

<sup>23</sup> Les cibles relatives à cet indicateur seront les mêmes pour chaque niveau d'éducation par sexe.

*Note* : a) En gras : nouveaux indicateurs ; b) en italiques : i) indicateurs modifiés aux fins de l'amélioration de la collecte et de la communication des données et ii) niveaux de référence, grandes étapes et cibles ajustés en fonction de données plus récentes ou en application d'orientations plus strictes concernant la contribution de l'UNICEF aux résultats (les niveaux de référence des nouveaux indicateurs et des indicateurs révisés ont été établis à partir des données de 2019) ; c) astérisque (\*) : données communiquées pour les cibles manquantes qui étaient « à déterminer » ou « en cours d'élaboration ».



|   |  |                                      |                                   |                                |                                  |   |   |  |
|---|--|--------------------------------------|-----------------------------------|--------------------------------|----------------------------------|---|---|--|
| <p>secondaire</p> <p>Dimensions d'équité : Sexe, situation d'urgence humanitaire</p> <p>Sources des données : Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable</p> <p>Partenaires clés des Nations Unies : L'éducation ne peut pas attendre, Partenariat mondial pour l'éducation, HCR</p> | <p>2.6. Indice d'équité en matière d'éducation (reflétant les inégalités entre les sexes ; milieu urbain/rural et quintile de richesse) (objectif de développement durable 4.5 et Cadre de résultats du Partenariat mondial pour l'éducation) (Partenariat mondial pour l'éducation, UNESCO, Banque mondiale)</p>  | 0,63                                 | 0,66                              |                                |                                  | <p>Toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, les dotant d'acquis véritablement utiles</p> | <p>Situation géographique, situation d'urgence humanitaire (sexe, milieu urbain/rural et situation économique intégrés dans l'indicateur)</p> | <p>Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable</p> |
|   | <p><b>Énoncé de produit 2.b : Les pays ont renforcé leur système d'éducation en faveur de résultats d'apprentissage équitables entre les sexes, y compris dans l'éducation préscolaire.</b></p>  |                                      |                                   |                                |                                  |   |   |  |
|   | <p>J. Taux brut d'inscription dans le deuxième cycle du secondaire (objectif de développement durable 4.1)</p> <p>Niveau de référence, niveau d'étape pour 2021, cible : 65 %, 77 %, toutes les filles et tous les garçons vont au bout de l'enseignement primaire et secondaire ;</p> <p>Dimensions d'équité : Sexe, situation d'urgence humanitaire</p> <p>Sources des données : Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable</p> <p>Partenaires clés des Nations Unies : Fonds L'éducation ne peut pas</p> | <p><i>Indicateurs de produit</i></p> | <p><i>Niveau de référence</i></p> | <p><i>Niveaux d'étape</i></p>  |                                  |   | <p><i>Cible pour 2021</i></p>   | <p><i>Ventilation par dimension d'équité pour l'établissement des rapports</i></p>                       |
|   |  |                                      | 2018                              | 2019                           | 2020                             |   |   |  |
|   | <p>2.b.1. Nombre de filles et de garçons ayant reçu des ressources pédagogiques individuelles pour le primaire et le secondaire ou l'apprentissage préscolaire dans le cadre de programmes soutenus par l'UNICEF (réalisations humanitaires)</p>   | 15,7 millions                        | 46,5 millions (chiffres cumulés)  | 62 millions (chiffres cumulés) | 77,5 millions (chiffres cumulés) | 93 millions (cible cumulée)   | <p>Situation géographique, situation d'urgence humanitaire</p>  | Bureaux de pays  |
|   | <p>2.b.2. Nombre de comités de gestion scolaire dont la capacité a été augmentée dans le cadre de programmes soutenus par l'UNICEF</p>   | 38 960                               | 105 000 (chiffres cumulés)        | 140 000 (chiffres cumulés)     | 175 000 (chiffres cumulés)       | 210 000 (cible cumulée)   | <p>Situation géographique</p>   | Bureaux de pays  |

Note : a) En gras : nouveaux indicateurs ; b) en italiques : i) indicateurs modifiés aux fins de l'amélioration de la collecte et de la communication des données et ii) niveaux de référence, grandes étapes et cibles ajustés en fonction de données plus récentes ou en application d'orientations plus strictes concernant la contribution de l'UNICEF aux résultats (les niveaux de référence des nouveaux indicateurs et des indicateurs révisés ont été établis à partir des données de 2019) ; c) astérisque (\*) : données communiquées pour les cibles manquantes qui étaient « à déterminer » ou « en cours d'élaboration ».

|   |   |                  |      |      |           |           |  |                 |
|---|---|------------------|------|------|-----------|-----------|--|-----------------|
| attendre, Partenariat mondial pour l'éducation, HCR | 2.b.3. Pourcentage (et nombre) de pays disposant d'un système éducatif efficace en matière de résultats d'apprentissage, y compris dans l'éducation préscolaire <sup>24</sup> | 24 %<br>(35/147) | 28 % | 30 % | 53 % (79) | 61 % (89) | Par dimension :<br>• apprentissage préscolaire <sup>25</sup> ;<br>• évaluation de l'apprentissage <sup>26</sup> ;<br>• enseignement dans la langue maternelle/ multilingue <sup>27</sup> ;<br>• perfectionnement professionnel des enseignants <sup>28</sup> ;<br>• participation de la communauté <sup>29</sup> | Bureaux de pays |
|   | 2.b.4. Pourcentage (et nombre) de pays disposant de systèmes d'enseignement et d'apprentissage tenant compte des sexes  | 16 % (17/107)    | 17 % | 18 % | 42 % (45) | 49 % (52) | Situation géographique   | Bureaux de pays |

<sup>24</sup> Indicateur composite mesurant cinq dimensions inhérentes à des systèmes d'éducation efficaces en matière de résultats d'apprentissage. Le dénominateur représente le nombre de pays travaillant sur ces dimensions avec l'aide de l'UNICEF. Le numérateur représente le nombre de pays qui ont atteint (ou dépassé) le seuil de 2,5 sur l'échelle de 1 à 4 utilisée pour évaluer les systèmes d'éducation.

<sup>25</sup> Sous-dimensions : politique, direction et budget, gouvernance, environnement d'enseignement et d'apprentissage (programmes d'études, ressources, engagement des parents et pédagogie, y compris l'enseignement inclusif).

<sup>26</sup> Sous-dimensions : évaluation des salles de classe, examens, évaluation nationale à grande échelle.

<sup>27</sup> Sous-dimensions : environnement politique, ressources humaines et matérielles, engagement de la communauté.

<sup>28</sup> Sous-dimensions : perfectionnement professionnel des enseignants, incitations, responsabilité.

<sup>29</sup> Sous-dimensions : participation de la communauté et des élèves, responsabilité envers les communautés, implication de la communauté dans le suivi des résultats.

*Note* : a) En gras : nouveaux indicateurs ; b) en italiques : i) indicateurs modifiés aux fins de l'amélioration de la collecte et de la communication des données et ii) niveaux de référence, grandes étapes et cibles ajustés en fonction de données plus récentes ou en application d'orientations plus strictes concernant la contribution de l'UNICEF aux résultats (les niveaux de référence des nouveaux indicateurs et des indicateurs révisés ont été établis à partir des données de 2019) ; c) astérisque (\*) : données communiquées pour les cibles manquantes qui étaient « à déterminer » ou « en cours d'élaboration ».

| <u>Indicateurs d'impact</u>   | <b>Énoncé de réalisation 2 : Les filles et les garçons, en particulier les plus marginalisés et les plus affectés par les situations d'urgence humanitaire, ont accès à des possibilités d'éducation et d'apprentissage de qualité, inclusives et équitables.</b> |   |   |   |   |  |
|---|---|---|---|---|---|--|
|   | <b>Développement des compétences</b>  |   |   |   |   |  |
|   | <i>Indicateurs de réalisation (Partenaires clés des Nations Unies)</i>  | <i>Niveau de référence</i>  | <i>Niveau d'étape (2021)</i>                                      | <i>Cible</i>  | <i>Ventilation par dimension d'équité pour l'établissement des rapports</i>       | <i>Sources des données</i>   |
| <p>I. Taux d'achèvement (taux brut d'admission jusqu'en dernière année) dans le primaire et dans le premier cycle du secondaire (objectif de développement durable 4.1)</p> <p>Niveau de référence, niveau d'étape pour 2021, cible :</p> <p><i>Primaire</i> – 90 %, 92 %, toutes les filles et tous les garçons vont au bout de l'enseignement primaire et secondaire ;</p> <p><i>Premier cycle du secondaire</i> – 75 %, 83 %, toutes les filles et tous les garçons vont au bout de l'enseignement primaire et secondaire</p> <p>Dimensions d'équité : Sexe, situation d'urgence humanitaire</p> <p>Sources des données : Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable</p> <p>Partenaires clés des Nations Unies : L'éducation ne peut pas attendre, Partenariat mondial pour l'éducation, HCR</p> <p>J. Taux brut d'inscription dans le deuxième cycle du secondaire (objectif de développement durable 4.1)</p> <p>Niveau de référence, niveau d'étape pour 2021, cible :</p> | <p>2.7. Pourcentage d'adolescents déscolarisés et sans emploi ni formation (objectifs de développement durable 8.8, 4.4 et 4.7) (Organisation internationale du travail (OIT), HCR, Banque mondiale)</p>  | <p>Total : 22 %<br/>Adolescentes : 36 %<br/>Adolescents : 9 %</p> | <p>Total : 20 %<br/>Adolescentes : 32 %<br/>Adolescents : 8 %</p> | <p>Toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, les dotant d'acquis véritablement utiles</p> | <p>Sexe, âge, situation géographique, autres, situation d'urgence humanitaire</p> | <p>Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable</p> |

Note : a) En gras : nouveaux indicateurs ; b) en italiques : i) indicateurs modifiés aux fins de l'amélioration de la collecte et de la communication des données et ii) niveaux de référence, grandes étapes et cibles ajustés en fonction de données plus récentes ou en application d'orientations plus strictes concernant la contribution de l'UNICEF aux résultats (les niveaux de référence des nouveaux indicateurs et des indicateurs révisés ont été établis à partir des données de 2019) ; c) astérisque (\*) : données communiquées pour les cibles manquantes qui étaient « à déterminer » ou « en cours d'élaboration ».

|  |   |  |   |   |  |  |   |                            |
|--|---|--|---|---|--|--|---|----------------------------|
| <p>65 %, 77 %, toutes les filles et tous les garçons vont au bout de l'enseignement primaire et secondaire ;</p> <p>Dimensions d'équité : Sexe, situation d'urgence humanitaire</p> <p>Sources des données : Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable</p> <p>Partenaires clés des Nations Unies : Fonds L'éducation ne peut pas attendre, Partenariat mondial pour l'éducation, HCR</p> | <b>Énoncé de produit 2.c : Les pays ont institutionnalisé le développement de compétences en matière d'apprentissage, d'autonomie personnelle, de citoyenneté active et d'aptitude à l'emploi<sup>30</sup>.</b>   |  |   |   |  |  |   |                            |
|  | <i>Indicateurs de produit</i>   | <i>Niveau de référence</i>   | <i>Niveaux d'étape</i>  |   |  | <i>Cible pour 2021</i>   | <i>Ventilation par dimension d'équité pour l'établissement des rapports</i> | <i>Sources des données</i> |
|  |   |  | 2018  | 2019  | 2020   |  |   |                            |
|  | 2.c.1. Nombre de filles et de garçons ayant participé à des programmes de développement des compétences nécessaires à l'apprentissage, à l'autonomie personnelle, à la citoyenneté active et/ou à l'aptitude à l'emploi dans le cadre de programmes soutenus par l'UNICEF (réalisations humanitaires) | Total :<br>2 millions<br>Filles : 1 million<br>Garçons : 1 million | Total :<br>6,2 millions<br>Filles : 3,2 millions<br>Garçons : 3 millions<br>(Objectifs cumulés) | Total :<br>8,3 millions<br>Filles : 4,3 millions<br>Garçons : 4 millions<br>(Objectifs cumulés) | Total :<br>10,4 millions<br>Filles : 5,4 millions<br>Garçons : 5 millions<br>(Objectifs cumulés) | Total :<br>12,5 millions<br>Filles : 6,5 millions<br>Garçons : 6 millions<br>(Cible cumulée)   | Sexe, âge, situation d'urgence humanitaire                                  | Bureaux de pays            |
| 2.c.2. Pourcentage (et nombre) de pays disposant d'un système institutionnalisant le développement de compétences équitables entre les sexes en matière d'apprentissage, d'autonomie personnelle, de citoyenneté active et/ou d'aptitude à   | 4 % (4/93)  | 6,4 %  | 8 %   | 29 % (27)   | 36 % (34)  | Par dimension :<br>• intégration du développement des compétences dans le système national d'éducation/de formation <sup>32</sup> ;<br>• satisfaction des exigences du marché du travail (y compris en matière d'égalité | Bureaux de pays   |                            |

<sup>30</sup> L'indicateur relatif à la participation aux programmes utilisé ci-dessous est ventilé par sexe afin de refléter la parité entre les sexes dans les compétences enseignées par l'UNICEF. L'indicateur composite sur le renforcement des systèmes utilisé ci-dessous reflète également la question de l'égalité des sexes dans les possibilités de développer des compétences (y compris la diminution des biais sexistes sur le marché du travail). La prévention des violences et la résilience, la citoyenneté mondiale et la durabilité (notamment au niveau des questions environnementales) se trouvent au cœur des compétences nécessaires à une citoyenneté active et sont donc intégrées dans cet indicateur composite.

<sup>32</sup> Sous-dimensions : politiques et plans, programmes d'études et formation, engagement de la communauté.

*Note* : a) En gras : nouveaux indicateurs ; b) en italiques : i) indicateurs modifiés aux fins de l'amélioration de la collecte et de la communication des données et ii) niveaux de référence, grandes étapes et cibles ajustés en fonction de données plus récentes ou en application d'orientations plus strictes concernant la contribution de l'UNICEF aux résultats (les niveaux de référence des nouveaux indicateurs et des indicateurs révisés ont été établis à partir des données de 2019) ; c) astérisque (\*) : données communiquées pour les cibles manquantes qui étaient « à déterminer » ou « en cours d'élaboration ».

|  |                        |  |  |  |  |  |  |
|--|------------------------|--|--|--|--|--|--|
|  | l'emploi <sup>31</sup> |  |  |  |  |  | des sexes) <sup>33</sup> ;<br>• développement de compétences équitables entre les sexes (données pas encore recueillies ; critères à élaborer par la Section Éducation et égalité des sexes en vue du recueil des données en 2017) |
|--|------------------------|--|--|--|--|--|--|

### C. Groupe d'objectifs 3 – Chaque enfant est protégé contre la violence et l'exploitation

|  |  |                            |                              |   |   |                            |
|--|--|----------------------------|------------------------------|---|---|----------------------------|
| <b>Indicateurs d'impact</b><br>K. Pourcentage d'enfants ayant déjà subi des violences sexuelles (objectif de développement durable 16.2.3)<br><br>Niveau de référence, niveau d'étape pour 2021, cible :<br><br>Filles – 6 %, 4 %, Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants | <b>Énoncé de réalisation 3 : Les filles et les garçons, en particulier les plus vulnérables et ceux affectés par des situations d'urgence humanitaire, sont protégés de toutes les formes de violence, d'exploitation, de maltraitance et de pratiques néfastes.</b> |                            |                              |   |   |                            |
|  | <b>Violence</b>  |                            |                              |   |   |                            |
|  | <i>Indicateurs de réalisation (Partenaires clés des Nations Unies)</i>   | <i>Niveau de référence</i> | <i>Niveau d'étape (2021)</i> | <i>Cible</i>  | <i>Ventilation par dimension d'équité pour l'établissement des rapports</i>                       | <i>Sources des données</i> |
| 3.1 Pourcentage de filles et de garçons ayant subi des violences sexuelles et ayant cherché de l'aide auprès d'un professionnel <sup>34</sup> (objectif de développement durable 16.2.3) (OMS, FNUAP, ONU-Femmes,  | 5 %  | 10 %                       | 100 %                        | Sexe, situation géographique, handicap, situation d'urgence humanitaire | Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable |                            |

<sup>31</sup> Indicateur composite mesurant trois dimensions inhérentes à des systèmes d'éducation institutionnalisant le développement de compétences. Le dénominateur représente le nombre de pays travaillant sur ces dimensions avec l'aide de l'UNICEF. Le numérateur représente le nombre de pays qui ont atteint (ou dépassé) le seuil de 2,5 sur l'échelle de 1 à 4 utilisée pour évaluer les systèmes d'éducation.

<sup>33</sup> Sous-dimensions : satisfaction des exigences (y compris y compris en matière d'égalité des sexes).

<sup>34</sup> Le niveau de référence et le niveau d'étape se réfèrent au pourcentage de filles âgées de 15 à 17 ans qui ont déjà subi des violences sexuelles et cherché de l'aide auprès d'un professionnel. La couverture des données est insuffisante pour calculer des valeurs pour les garçons.

*Note* : a) En gras : nouveaux indicateurs ; b) en italiques : i) indicateurs modifiés aux fins de l'amélioration de la collecte et de la communication des données et ii) niveaux de référence, grandes étapes et cibles ajustés en fonction de données plus récentes ou en application d'orientations plus strictes concernant la contribution de l'UNICEF aux résultats (les niveaux de référence des nouveaux indicateurs et des indicateurs révisés ont été établis à partir des données de 2019) ; c) astérisque (\*) : données communiquées pour les cibles manquantes qui étaient « à déterminer » ou « en cours d'élaboration ».

|  |  |                                  |                                      |  |   |  |
|--|--|----------------------------------|--------------------------------------|--|---|--|
| <p>Garçons – Données non disponibles</p> <p>Dimensions d'équité : âge, situation géographique, situation économique, éducation, handicap, situation d'urgence humanitaire</p> <p>Sources des données : Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable</p> <p>Partenaires clés des Nations Unies : Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général chargé de la question des violences sexuelles commises en période de conflit, FNUAP, Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme (ONU-Femmes), OMS</p> <p>L. Pourcentage de filles et de garçons ayant subi un châtement corporel et/ou une agression psychologique infligé par une personne s'occupant d'eux (objectif de développement durable 16.2.1)</p> <p>Niveau de référence, niveau d'étape pour 2021, cible : 80 %, 55 %, Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants</p> | <p>Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général chargé de la question des violences sexuelles commises en période de conflit)</p>  |                                  |                                      |  |   |  |
|  | <p>3.2. Pourcentage d'adultes pensant que les châtements corporels sont nécessaires pour élever/éduquer les enfants (objectif de développement durable 16.2.1) (OMS, Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général chargé de la question de la violence à l'encontre des enfants)</p>   | <p>30 %</p>                      | <p>19 %</p>                          | <p>0 %</p>   | <p>Sexe, situation géographique, handicap</p> | <p>Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable</p> |
|  | <p>3.3. Principales actions de prévention et d'intervention visant à lutter contre la violence mises en place dans le cadre de programmes soutenus par l'UNICEF :</p> <p>a) nombre de mères, de pères et de personnes s'occupant d'enfant sensibilisés par des programmes d'éducation parentale ;</p> <p>b) nombre de filles et de garçons ayant subi des violences et ayant accès à des services sanitaires, sociaux ou judiciaires/d'application de la loi</p> | <p>a) 600 000<br/>b) 687 000</p> | <p>a) 3 672 600<br/>b) 4 000 000</p> | <p>Voir objectif de développement durable 16.2.3</p> | <p>b) Sexe, âge, handicap</p>                 | <p>Bureaux de pays</p>   |

Note : a) En gras : nouveaux indicateurs ; b) en italiques : i) indicateurs modifiés aux fins de l'amélioration de la collecte et de la communication des données et ii) niveaux de référence, grandes étapes et cibles ajustés en fonction de données plus récentes ou en application d'orientations plus strictes concernant la contribution de l'UNICEF aux résultats (les niveaux de référence des nouveaux indicateurs et des indicateurs révisés ont été établis à partir des données de 2019) ; c) astérisque (\*) : données communiquées pour les cibles manquantes qui étaient « à déterminer » ou « en cours d'élaboration ».

| Dimensions d'équité : âge, situation géographique, handicap, sexe, situations d'urgence humanitaire<br><br>Sources des données : Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable<br><br>Partenaires clés des Nations Unies : Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général chargé de la question de la violence à l'encontre des enfants, OMS, Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme | <b>Énoncé de produit 3.a : Les pays ont renforcé leur système de protection de l'enfance pour que les services de prévention et d'intervention luttent contre la violence à l'encontre des enfants.</b>                        |                     |                       |                    |              |                 |  |                     |
|---|--|---------------------|-----------------------|--------------------|--------------|-----------------|--|---------------------|
|   | Indicateurs de produit   | Niveau de référence | Niveaux d'étape       |                    |              | Cible pour 2021 | Ventilation par dimension d'équité pour l'établissement des rapports | Sources des données |
|   |  |                     | 2018                  | 2019               | 2020         |                 |  |                     |
|   |  |                     | 2018                  | 2019               | 2020         |                 |  |                     |
|   | 3.a.1. Nombre de pays ayant mis en place un système d'assurance de la qualité concernant le travail des services sociaux   | 26                  | 37                    | 45                 | 54           | 65              | Situation géographique   | Bureaux de pays     |
|   | 3.a.2. Nombre de pays disposant d'un cadre législatif et stratégique visant à a) éliminer les pires formes de travail des enfants ; <b>b) mettre fin aux châtiments corporels à l'égard des enfants</b>                        | a) 51               | a) 65<br><b>b) ..</b> | 72<br><b>b) ..</b> | a) 30        | a) 32           | Situation géographique   | Bureaux de pays     |
|   |  | <b>b) 58 (2019)</b> |                       | <b>b) 59</b>       | <b>b) 61</b> |                 |  |                     |
|   | 3.a.3. Nombre de pays dans lesquels la gestion des affaires, le suivi des incidents et le suivi des programmes sont soutenus et contrôlés par un système de gestion des informations interopérable (réalisations humanitaires) | 27                  | 33                    | 36                 | 40           | 44              | Situation géographique, situation d'urgence humanitaire              | Bureaux de pays     |
|   | <b>3.a.4. Pourcentage de pays surveillant les violations graves portant atteinte aux enfants et communiquant les données y relatives qui disposent d'un cadre fonctionnel pour la protection des enfants</b>                   | <b>37 % (2019)</b>  | ..                    | ..                 | <b>47 %</b>  | <b>53 %</b>     | Situation géographique, situation d'urgence humanitaire              | Bureaux de pays     |

Note : a) En gras : nouveaux indicateurs ; b) en italiques : i) indicateurs modifiés aux fins de l'amélioration de la collecte et de la communication des données et ii) niveaux de référence, grandes étapes et cibles ajustés en fonction de données plus récentes ou en application d'orientations plus strictes concernant la contribution de l'UNICEF aux résultats (les niveaux de référence des nouveaux indicateurs et des indicateurs révisés ont été établis à partir des données de 2019) ; c) astérisque (\*) : données communiquées pour les cibles manquantes qui étaient « à déterminer » ou « en cours d'élaboration ».

| (réalisations humanitaires)  |  |   |   |  |  |   |                        |  |
|--|--|---|---|--|--|---|------------------------|--|
| <p>3.a.5. Services de prévention, d'atténuation des risques et d'intervention mis en place dans le cadre de programmes soutenus par l'UNICEF dans des situations d'urgence humanitaire :</p> <p><i>a) pourcentage d'individus en situation d'urgence humanitaire ciblés par l'UNICEF recevant un soutien psychosocial, y compris l'accès à des espaces amis des enfants avec des interventions relevant d'une programmation intersectorielle : i) filles et garçons ; ii) parents ou personnes ayant des enfants à leur charge ;</i></p> <p>b) pourcentage de filles et de garçons non accompagnés ou séparés ciblés par l'UNICEF bénéficiant de services de recherche et de réunification des familles ainsi que de soins familiaux ou de services alternatifs appropriés ;</p> <p>(c) pourcentage de filles et de garçons ciblés par l'UNICEF, recrutés et utilisés par des forces et des groupes armés, ayant été relâchés et replacés dans leur famille et ayant</p> | <p>a-i) 71 %<br/><i>a-ii) à déterminer</i><br/>b) 41 %<br/>c) 80 %<br/>d) 86 %</p> | <p>a-i) 80 %<br/><i>a-ii)..</i><br/>b) 47 %<br/>c) 80 %<br/>d) 80 %</p> | <p>a-i) 80 %<br/><i>a-ii)..</i><br/>b) 54 %<br/>c) 80 %<br/>d) 80 %</p> | <p>a-i) 80 %<br/><i>a-ii) 80 %</i><br/>b) 65 %<br/>c) 80 %<br/>d) 80 %</p> | <p>a-i) 80 %<br/><i>a-ii) 80 %</i><br/>b) 80 %<br/>c) 80 %<br/>d) 80 %</p> | <p>Sexe, âge, handicap, situation d'urgence humanitaire</p> | <p>Bureaux de pays</p> |  |

Note : a) En gras : nouveaux indicateurs ; b) en italiques : i) indicateurs modifiés aux fins de l'amélioration de la collecte et de la communication des données et ii) niveaux de référence, grandes étapes et cibles ajustés en fonction de données plus récentes ou en application d'orientations plus strictes concernant la contribution de l'UNICEF aux résultats (les niveaux de référence des nouveaux indicateurs et des indicateurs révisés ont été établis à partir des données de 2019) ; c) astérisque (\*) : données communiquées pour les cibles manquantes qui étaient « à déterminer » ou « en cours d'élaboration ».



|  |  |             |              |              |              |              |  |                 |
|--|--|-------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--|-----------------|
|  | reçu des soins et des services adaptés ;<br><br>(d) pourcentage de filles et de garçons ciblés par l'UNICEF se trouvant dans des zones touchées par des mines terrestres et d'autres armes explosives et bénéficiant d'interventions pertinentes de prévention et d'aide aux victimes<br><br>(réalisations humanitaires) |             |              |              |              |              |  |                 |
|  | 3.a.6. Pourcentage de femmes, de filles et de garçons en situation d'urgence ciblés par l'UNICEF bénéficiant, dans le cadre de programmes soutenus par l'UNICEF, d'actions d'atténuation des risques, de prévention ou d'intervention visant à lutter contre la violence sexiste (réalisations humanitaires)             | 80 %        | 80 %         | 80 %         | 80 %         | 80 %         | Sexe, âge, handicap, situation d'urgence humanitaire               | Bureaux de pays |
|  | 3.a.7. Nombre d'enfants en déplacement bénéficiant de services de protection dans le cadre de programmes soutenus par l'UNICEF <sup>35</sup> (réalisations humanitaires)   | 1,8 million | 4,4 millions | 4,6 millions | 4,9 millions | 5,1 millions | Sexe, âge, situation géographique, situation d'urgence humanitaire | Bureaux de pays |

<sup>35</sup> L'UNICEF recueille actuellement des données afin d'établir des niveaux de référence, des grandes étapes et des cibles pour les indicateurs suivants : le nombre d'États disposant d'un processus formel d'évaluation de l'intérêt supérieur /de détermination de l'intérêt supérieur (EIS/DIS) soutenu par l'UNICEF pour les enfants non accompagnés ou séparés de leur famille ; le nombre d'enfants non accompagnés /séparés de leur famille ayant bénéficié d'un processus formel d'EIS/DIS soutenu par l'UNICEF ; le pourcentage de pays ayant mis en place un cadre juridique visant à promouvoir, faire respecter et surveiller les principes d'égalité et de non-discrimination pour les enfants, et ce, indépendamment de leur situation migratoire.

*Note* : a) En gras : nouveaux indicateurs ; b) en italiques : i) indicateurs modifiés aux fins de l'amélioration de la collecte et de la communication des données et ii) niveaux de référence, grandes étapes et cibles ajustés en fonction de données plus récentes ou en application d'orientations plus strictes concernant la contribution de l'UNICEF aux résultats (les niveaux de référence des nouveaux indicateurs et des indicateurs révisés ont été établis à partir des données de 2019) ; c) astérisque (\*) : données communiquées pour les cibles manquantes qui étaient « à déterminer » ou « en cours d'élaboration ».

|   |  |  |                                |     |  |                                  |   |   |  |
|---|--|--|--------------------------------|-----|--|----------------------------------|---|---|--|
|   | 3.a.8. Nombre de pays ayant ratifié le Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants                 | 170 <sup>36</sup>                      | 173                            | 175 | 177  | 178                              | Situation géographique  | Collection des traités des Nations Unies  |  |
| <p><u>Indicateurs d'impact</u></p> <p>M. Pourcentage de filles ayant subi une mutilation génitale ou une excision (objectif de développement durable 5.3.2)</p> <p>Niveau de référence, niveau d'étape pour 2021, cible : 21 %, 15 %, éliminer les mutilations génitales féminines</p> <p>Dimensions d'équité : situation géographique, autres</p> <p>Sources des données : Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable</p> <p>Partenaires clés des Nations Unies : FNUAP, ONU-Femmes</p> <p>N. Pourcentage de femmes et d'hommes (âgés de 20 à 24 ans) mariés ou en couple avant l'âge de 18 ans</p> | <b>Énoncé de réalisation 3 : Les filles et les garçons, en particulier les plus vulnérables et ceux affectés par des situations d'urgence humanitaire, sont protégés de toutes les formes de violence, d'exploitation, de maltraitance et de pratiques néfastes.</b> |  |                                |     |  |                                  |   |   |  |
|   | <b>Pratiques néfastes</b>  |  |                                |     |  |                                  |   |   |  |
|   | <i>Indicateurs de réalisation (Partenaires clés des Nations Unies)</i>   | <i>Niveau de référence</i>             | <i>Niveau d'étape (2021)</i>   |     |  | <i>Cible</i>                     | <i>Ventilation par dimension d'équité pour l'établissement des rapports</i> | <i>Sources des données</i>  |  |
|   | 3.4. Pourcentage de femmes et d'hommes convaincus que les mutilations génitales féminines/l'excision devraient être éliminées (FNUAP, ONU-Femmes)  | <i>Femmes : 69 %<br/>Hommes : 67 %</i> | Femmes : 71 %<br>Hommes : 67 % |     |  | Femmes : 100 %<br>Hommes : 100 % | Situation géographique  | Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable |  |
| 3.5. Nombre d'adolescentes bénéficiant, dans le cadre de programmes soutenus par l'UNICEF, d'interventions de prévention et de soins visant à lutter contre le mariage des enfants (FNUAP, ONU-Femmes)  | 635 000  | 7 475 000                              |                                |     | Voir objectif de développement durable 5.3.1 | Âge, handicap                    | Bureaux de pays   |   |  |

<sup>36</sup> Y compris les pays extérieurs au programme.

*Note* : a) En gras : nouveaux indicateurs ; b) en italiques : i) indicateurs modifiés aux fins de l'amélioration de la collecte et de la communication des données et ii) niveaux de référence, grandes étapes et cibles ajustés en fonction de données plus récentes ou en application d'orientations plus strictes concernant la contribution de l'UNICEF aux résultats (les niveaux de référence des nouveaux indicateurs et des indicateurs révisés ont été établis à partir des données de 2019) ; c) astérisque (\*) : données communiquées pour les cibles manquantes qui étaient « à déterminer » ou « en cours d'élaboration ».

| (objectif de développement durable 5.3.1)<br>Niveau de référence, niveau d'étape pour 2021, cible :<br>Femmes : 25 %, 17 %, éliminer le mariage des enfants<br>Hommes : 5 %, 3 %, éliminer le mariage des enfants<br>Dimensions d'équité : âge, situation géographique, situation économique, éducation, handicap, situation d'urgence humanitaire, autres<br>Sources des données : Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable<br>Partenaires clés des Nations Unies : FNUAP, ONU-Femmes | <b>Énoncé de produit 3.b : Les pays ont renforcé leurs services de prévention et de protection visant à lutter contre les pratiques néfastes (mutilations génitales féminines/excision et mariage des enfants).</b>                 |                            |                        |              |                  |                        |   |                            |
|---|---|----------------------------|------------------------|--------------|------------------|------------------------|---|----------------------------|
|   | <i>Indicateurs de produit</i>   | <i>Niveau de référence</i> | <i>Niveaux d'étape</i> |              |                  | <i>Cible pour 2021</i> | <i>Ventilation par dimension d'équité pour l'établissement des rapports</i> | <i>Sources des données</i> |
|   |   |                            | <i>2018</i>            | <i>2019</i>  | <i>2020</i>      |                        |   |                            |
|   |   |                            | <i>2018</i>            | <i>2019</i>  | <i>2020</i>      |                        |   |                            |
|   | 3.b.1. Nombre de filles et de femmes bénéficiant de services de prévention et de protection contre les mutilations génitales féminines dans le cadre de programmes soutenus par l'UNICEF  | 1 000 000                  | 1 100 000              | 1 120 000    | <i>1 300 000</i> | <i>1 400 000</i>       | Âge, handicap   | Bureaux de pays            |
|   | 3.b.2. Nombre de personnes participant, dans le cadre de programmes soutenus par l'UNICEF, à des programmes d'information, de communication et de mobilisation sociale promouvant l'élimination des mutilations génitales féminines | 6,1 millions               | 6,8 millions           | 7,1 millions | 7,5 millions     | 7,8 millions           | Sexe (filles/garçons/femmes/hommes)   | Bureaux de pays            |
|   | 3.b.3. Nombre de pays mettant en œuvre un plan d'action ou une stratégie nationale chiffré pour éliminer le mariage des enfants   | 3                          | 7                      | 8            | 24               | 25                     | Situation géographique  | Bureaux de pays            |

*Note* : a) En gras : nouveaux indicateurs ; b) en italiques : i) indicateurs modifiés aux fins de l'amélioration de la collecte et de la communication des données et ii) niveaux de référence, grandes étapes et cibles ajustés en fonction de données plus récentes ou en application d'orientations plus strictes concernant la contribution de l'UNICEF aux résultats (les niveaux de référence des nouveaux indicateurs et des indicateurs révisés ont été établis à partir des données de 2019) ; c) astérisque (\*) : données communiquées pour les cibles manquantes qui étaient « à déterminer » ou « en cours d'élaboration ».

| Indicateurs d'impact  | Énoncé de réalisation 3 : Les filles et les garçons, en particulier les plus vulnérables et ceux affectés par des situations d'urgence humanitaire, sont protégés de toutes les formes de violence, d'exploitation, de maltraitance et de pratiques néfastes.  |  |                             |  |  |   |
|---|--|--|-----------------------------|--|--|---|
|   | Accès à la justice   |  |                             |  |  |   |
|   | Indicateurs de réalisation<br>(Partenaires clés<br>des Nations Unies)  | Niveau<br>de référence   | Niveau d'étape (2021)       | Cible  | Ventilation<br>par dimension<br>d'équité pour<br>l'établissement<br>des rapports | Sources<br>des données  |
| <p>O. Taux d'enfants en détention (objectif de développement durable 16.3.2)</p> <p>Niveau de référence, niveau d'étape pour 2021, cible : nouvel indicateur, recueil des données en cours.</p> <p>Dimensions d'équité :</p> <p>Sources des données : Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable</p> <p>Partenaires clés des Nations Unies : HCR, Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDDC)</p> <p>P. Taux d'enfants placés en institution de soins</p> <p>Niveau de référence, niveau d'étape pour 2021, cible : 120, 83, 0</p> <p>Dimensions d'équité :</p> <p>Sources des données : Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable</p> <p>Partenaires clés des Nations Unies : Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général chargé de la question de la violence à l'encontre des enfants</p> | <p>3.6. Pourcentage de filles et de garçons en contact avec la justice et des instances administratives qui, dans le cadre de programmes soutenus par l'UNICEF :</p> <p>(a) bénéficient d'interventions visant à améliorer l'accès des enfants à la justice, telles qu'une assistance juridique spécialisée pour les enfants ;</p> <p>(b) font l'objet d'un ordre de déjudiciarisation ou d'une mesure de remplacement par opposition à une peine privative de liberté</p> <p>(ONUDDC, Organisation internationale pour les migrations [OIM], HCR)</p> | <p>a) 31 %<br/>b) Nouvel indicateur. Recueil des données en cours.</p> | <p>a) 31 %<br/>b) 35 %*</p> | Voir objectif de développement durable 16.3.2  | Situation géographique   | Bureaux de pays   |
|   | <p>3.7. Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans dont la naissance a été enregistrée (objectif de développement durable 16.9.1)</p> <p>(Banque mondiale, HCR)</p>   | 67 %   | 66 %                        | Fournir une identité juridique à tous, notamment par l'enregistrement des naissances | Sexe, situation géographique   | Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable |

Note : a) En gras : nouveaux indicateurs ; b) en italiques : i) indicateurs modifiés aux fins de l'amélioration de la collecte et de la communication des données et ii) niveaux de référence, grandes étapes et cibles ajustés en fonction de données plus récentes ou en application d'orientations plus strictes concernant la contribution de l'UNICEF aux résultats (les niveaux de référence des nouveaux indicateurs et des indicateurs révisés ont été établis à partir des données de 2019) ; c) astérisque (\*) : données communiquées pour les cibles manquantes qui étaient « à déterminer » ou « en cours d'élaboration ».

| <b>Énoncé de produit 3.c : Les pays disposent de systèmes améliorés visant à protéger les enfants en contact avec la loi<sup>37</sup> et à les traiter dans le respect des normes internationales.</b>                       |                            |                        |                    |                    |                        |   |                            |
|--|----------------------------|------------------------|--------------------|--------------------|------------------------|---|----------------------------|
| <i>Indicateurs de produit</i>  | <i>Niveau de référence</i> | <i>Niveaux d'étape</i> |                    |                    | <i>Cible pour 2021</i> | <i>Ventilation par dimension d'équité pour l'établissement des rapports</i> | <i>Sources des données</i> |
|  |                            | <i>2018</i>            | <i>2019</i>        | <i>2020</i>        |                        |   |                            |
| 3.c.1. Nombre de pays disposant de systèmes judiciaires spécialisés pour les enfants, impliquant par exemple un renforcement des capacités et l'établissement de normes au sein des systèmes de justice criminelle et civile | 100                        | 117                    | 126                | 24                 | 26                     | Situation géographique  | Bureaux de pays            |
| 3.c.2. Pourcentage de professionnels de la justice certifiés pour traiter les cas :<br>a) des enfants délinquants ;<br>et<br>b) des enfants victimes   | a) 51 %<br>b) 57 %         | a) 54 %<br>b) 62 %     | a) 57 %<br>b) 68 % | a) 62 %<br>b) 76 % | a) 68 %<br>b) 87 %     | Situation géographique  | Bureaux de pays            |
| 3.c.3. Nombre de pays disposant d'une politique de protection de remplacement pour les enfants conforme aux Lignes directrices relatives à la protection de remplacement pour les enfants de 2009                            | 65                         | 78                     | 87                 | 31                 | 35                     | Situation géographique  | Bureaux de pays            |
| 3.c.4. Nombre de pays ayant mis en place un service d'enregistrement des naissances gratuit et   | 131                        | 143                    | 150                | 20                 | 25                     | Situation géographique  | Bureaux de pays            |

<sup>37</sup> Qu'ils soient victimes, témoins, présumés délinquants ou parties à des procédures administratives les touchant.

*Note* : a) En gras : nouveaux indicateurs ; b) en italiques : i) indicateurs modifiés aux fins de l'amélioration de la collecte et de la communication des données et ii) niveaux de référence, grandes étapes et cibles ajustés en fonction de données plus récentes ou en application d'orientations plus strictes concernant la contribution de l'UNICEF aux résultats (les niveaux de référence des nouveaux indicateurs et des indicateurs révisés ont été établis à partir des données de 2019) ; c) astérisque (\*) : données communiquées pour les cibles manquantes qui étaient « à déterminer » ou « en cours d'élaboration ».

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
|  | universel au sein de leur système d'état civil, conformément aux exigences juridiques nationales |  |  |  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|

## D. Groupe d'objectifs 4 – Chaque enfant vit dans un environnement sûr et propre

|  |  |                            |  |  |  |   |
|--|--|----------------------------|--|--|--|---|
| <p><u>Indicateurs d'impact</u></p> <p>Q. Pourcentage de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité (objectif de développement durable 6.1.1)</p> <p>Niveau de référence, niveau d'étape pour 2021, cible : s.o., 82 %, s.o.</p> <p>Dimensions d'équité : niveau des services (gérés en toute sécurité, de base, limités, non améliorés, eau de surface), situation géographique, situation économique, sexe, handicap, situation d'urgence humanitaire</p> <p>Sources des données : Base de données mondiale du Programme commun OMS/UNICEF de</p> | <p><b>Énoncé de réalisation 4 : Une utilisation continue de services sûrs d'approvisionnement en eau et d'assainissement et l'adoption de pratiques d'hygiène et de systèmes renforcés visent à fournir un environnement propre et sûr à l'ensemble des enfants, des femmes, des filles et des garçons, en particulier aux plus défavorisés et à ceux affectés par des situations d'urgence humanitaire.</b></p> |                            |  |  |  |   |
|  | <b>Eau</b>   |                            |  |  |  |   |
|  | <i>Indicateurs de réalisation (Partenaires clés des Nations Unies)</i>   | <i>Niveau de référence</i> | <i>Niveau d'étape (2021)</i>                 | <i>Cible</i>                                 | <i>Ventilation par dimension d'équité pour l'établissement des rapports</i>                                  | <i>Sources des données</i>  |
|  | 4.1. Pourcentage de la population utilisant des services de base d'approvisionnement en eau potable (objectif de développement durable 6.1.1) (ONU-Femmes, OMS, Banque mondiale)   | 87 %                       | 92 %*  | Voir objectif de développement durable 6.1.1 | Situation géographique, situation économique, sexe <sup>38</sup> , handicap, situation d'urgence humanitaire | Base de données mondiale du Programme commun OMS/UNICEF de surveillance de l'eau et de l'assainissement |
| 4.2. Nombre de personnes supplémentaires ayant accès à des services d'eau potable sûrs dans le cadre de programmes soutenus par l'UNICEF   | S.o.   | 60 millions (en cumulé)    | Voir objectif de développement durable 6.1.1 | Sexe <sup>39</sup> , handicap                | Bureaux de pays  |   |

<sup>38</sup> Cet indicateur ne peut être ventilé étant donné qu'il repose sur les données des ménages (et qu'il est impossible d'en différencier les membres). Cependant, d'autres indicateurs liés au travail de collecte de l'eau des femmes et des filles seront ventilés et des données sur le caractère « inclusif » des installations disponibles dans les établissements scolaires et les camps de réfugiés ou de déplacés internes seront recueillies pour être utilisées comme indicateurs supplétifs de l'accès des groupes marginalisés.

<sup>39</sup> Voir note 38.

*Note* : a) En gras : nouveaux indicateurs ; b) en italiques : i) indicateurs modifiés aux fins de l'amélioration de la collecte et de la communication des données et ii) niveaux de référence, grandes étapes et cibles ajustés en fonction de données plus récentes ou en application d'orientations plus strictes concernant la contribution de l'UNICEF aux résultats (les niveaux de référence des nouveaux indicateurs et des indicateurs révisés ont été établis à partir des données de 2019) ; c) astérisque (\*) : données communiquées pour les cibles manquantes qui étaient « à déterminer » ou « en cours d'élaboration ».

|  |  |                            |                        |           |           |                               |   |                            |
|--|--|----------------------------|------------------------|-----------|-----------|-------------------------------|---|----------------------------|
| <p>surveillance de l'eau et de l'assainissement</p> <p>Partenaires clés des Nations Unies : ONU-Femmes, OMS, Banque mondiale</p> <p>R. Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans attribuable à l'insalubrité de l'eau, aux déficiences du système d'assainissement et au manque d'hygiène (objectif de développement durable 3.9.2)</p> <p>Niveau de référence, niveau d'étape pour 2021, cible : nouvel indicateur, recueil des données en cours.</p> <p>Dimensions d'équité :</p> <p>Sources des données : Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable</p> <p>Partenaires clés des Nations Unies :</p> | <b>Énoncé de produit 4.a : Les pays ont mis en œuvre des programmes visant à accroître l'accès équitable à des services d'approvisionnement en eau potable sûrs et durables dans les communautés.</b>                                  |                            |                        |           |           |                               |   |                            |
|  | <i>Indicateurs de produit</i>  | <i>Niveau de référence</i> | <i>Niveaux d'étape</i> |           |           | <i>Cible pour 2021</i>        | <i>Ventilation par dimension d'équité pour l'établissement des rapports</i> | <i>Sources des données</i> |
|  |  |                            | 2018                   | 2019      | 2020      |                               |   |                            |
|  | 4.a.1. Nombre de pays mettant en œuvre des plans de gestion de la sécurité sanitaire de l'eau à l'échelle de la communauté   | 38                         | 40                     | 45        | 50        | 55                            | Situation géographique  | Bureaux de pays            |
|  | 4.a.2. Nombre de pays réalisant des contrôles indépendants de la durabilité assortis d'un mécanisme de retour d'information clair  | 13                         | 18                     | 23        | 28        | 33                            | Situation géographique  | Bureaux de pays            |
|  | 4.a.3. Pourcentage de la population en situation d'urgence humanitaire ciblée par l'UNICEF recevant une quantité suffisante d'eau potable pouvant également servir à la cuisine et à l'hygiène personnelle (réalisations humanitaires) | 91 %                       | 93 %                   | 95 %      | 97 %      | 100 %                         | Handicap, situation d'urgence humanitaire                                   | Bureaux de pays            |
| <b>4.a.4 Nombre de pays planifiant, élaborant et mettant en œuvre des solutions WASH dans le cadre de programmes soutenus par l'UNICEF</b>   | <b>15 (2019)</b>   | <b>..</b>                  | <b>..</b>              | <b>52</b> | <b>80</b> | <b>Situation géographique</b> | <b>Bureaux de pays</b>  |                            |

Note : a) En gras : nouveaux indicateurs ; b) en italiques : i) indicateurs modifiés aux fins de l'amélioration de la collecte et de la communication des données et ii) niveaux de référence, grandes étapes et cibles ajustés en fonction de données plus récentes ou en application d'orientations plus strictes concernant la contribution de l'UNICEF aux résultats (les niveaux de référence des nouveaux indicateurs et des indicateurs révisés ont été établis à partir des données de 2019) ; c) astérisque (\*) : données communiquées pour les cibles manquantes qui étaient « à déterminer » ou « en cours d'élaboration ».

| Indicateurs d'impact   | Énoncé de réalisation 4 : Une utilisation continue de services sûrs d'alimentation en eau et d'assainissement et l'adoption de pratiques d'hygiène et de systèmes renforcés visent à fournir un environnement propre et sûr à l'ensemble des enfants, des femmes, des filles et des garçons, en particulier aux plus défavorisés et à ceux affectés par des situations d'urgence humanitaire. |                        |                         |  |   |   |
|--|---|------------------------|-------------------------|--|---|---|
|  | Assainissement  |                        |                         |  |   |   |
|  | Indicateurs de réalisation<br>(Partenaires clés<br>des Nations Unies)   | Niveau<br>de référence | Niveau d'étape (2021)   | Cible  | Ventilation<br>par dimension<br>d'équité pour<br>l'établissement des<br>rapports              | Sources<br>des données  |
| <p>S. Pourcentage de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité (objectif de développement durable 6.2.1)</p> <p>Niveau de référence, niveau d'étape pour 2021, cible : s.o., 66 %*, s.o.</p> <p>Dimensions d'équité : niveau des services (gérés en toute sécurité, de base, limités, non améliorés, eau de surface), situation géographique, situation économique, sexe, handicap, situation d'urgence humanitaire</p> <p>Sources des données : Base de données mondiale du Programme commun OMS/UNICEF de surveillance de l'eau et de l'assainissement</p> <p>Partenaires clés des Nations Unies : ONU-Femmes, OMS, Banque mondiale</p> <p>R. Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans attribuable à l'insalubrité de l'eau, aux déficiences du système d'assainissement et au manque d'hygiène (objectif de développement durable 3.9.2)</p> <p>Niveau de référence, niveau d'étape pour 2021, cible :</p> | 4.3. Pourcentage de la population utilisant des services d'assainissement de base (objectif de développement durable 6.2.1) (ONU-Femmes, OMS, Banque mondiale)  | 66 %                   | 80 %*                   | Voir objectif de développement durable 6.2.1 | Situation géographique, situation économique, sexe, handicap, situation d'urgence humanitaire | Base de données mondiale du Programme commun OMS/UNICEF de surveillance de l'eau et de l'assainissement |
|  | 4.4. Nombre de personnes supplémentaires ayant accès à des services d'assainissement de base dans le cadre de programmes soutenus par l'UNICEF  | S.o.                   | 60 millions (en cumulé) | Voir objectif de développement durable 6.2.1 | Sexe, handicap  | Bureaux de pays   |
|  | 4.5. Nombre de personnes pratiquant encore la défécation à l'air libre (objectif de développement durable 6.2.1) (ONU-Femmes, OMS, Banque mondiale)   | 870 millions           | 620 millions            | Mettre fin à la défécation à l'air libre     | Situation géographique, situation économique  | Base de données mondiale du Programme commun OMS/UNICEF de surveillance de l'eau et de l'assainissement |
|  | 4.6. Pourcentage de la population disposant des équipements nécessaires pour se laver les mains avec de l'eau et du savon à domicile (objectif de développement durable 6.2.1) (ONU-Eau)  | 60 %*                  | 76 %*                   | Voir objectif de développement durable 6.2.1 | Situation géographique  | Base de données mondiale du Programme commun OMS/UNICEF de surveillance de l'eau et de l'assainissement |

Note : a) En gras : nouveaux indicateurs ; b) en italiques : i) indicateurs modifiés aux fins de l'amélioration de la collecte et de la communication des données et ii) niveaux de référence, grandes étapes et cibles ajustés en fonction de données plus récentes ou en application d'orientations plus strictes concernant la contribution de l'UNICEF aux résultats (les niveaux de référence des nouveaux indicateurs et des indicateurs révisés ont été établis à partir des données de 2019) ; c) astérisque (\*) : données communiquées pour les cibles manquantes qui étaient « à déterminer » ou « en cours d'élaboration ».



| nouvel indicateur, recueil des données en cours.<br><br>Dimensions d'équité : À confirmer<br><br>Sources des données : Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable<br><br>Partenaires clés des Nations Unies : À confirmer   | <b>Énoncé de produit 4.b : Les pays ont mis en œuvre des programmes visant à accroître un accès équitable à l'assainissement et à l'hygiène et à mettre fin à la défécation à l'air libre, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes vulnérables.</b> |                                 |                                 |   |   |                        |  |                     |
|--|---|---------------------------------|---------------------------------|---|---|------------------------|--|---------------------|
|  | Indicateurs de produit  | Niveau de référence             | Niveaux d'étape                 |   |   | Cible pour 2021        | Ventilation par dimension d'équité pour l'établissement des rapports | Sources des données |
|  |   |                                 | 2018                            | 2019                                      | 2020                                      |                        |  |                     |
| 4.b.1.<br><i>a-i) Nombre d'établissements scolaires ayant reçu le soutien direct de l'UNICEF pour mettre à disposition des filles et des garçons des installations sanitaires séparées ;</i><br><i>a-ii) Nombre d'établissements scolaires ayant reçu un appui technique de l'UNICEF en matière de systèmes WASH pour mettre à disposition des filles et des garçons des installations sanitaires séparées</i> | <i>a-i) 13 012 (2019)</i><br><i>a-i) 0 (2019)</i>   | <i>a-i)..</i><br><i>a-ii)..</i> | <i>a-i)..</i><br><i>a-ii)..</i> | <i>a-i) 17 000</i><br><i>a-ii) 28 000</i> | <i>a-i) 20 000</i><br><i>a-ii) 40 000</i> | Situation géographique | Bureaux de pays  |                     |
| b) Nombre d'établissements scolaires disposant de services de gestion de l'hygiène pendant les menstruations   | 1 400   | 2 000                           | 4 500                           | 45 000                                    | 50 000                                    |                        |  |                     |
| c) Nombre de centres de santé disposant d'installations de base en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène dans le cadre de programmes soutenus par l'UNICEF  | 1 600   | 2 000                           | 3 000                           | 8 000                                     | 10 000                                    |                        |  |                     |
| 4.b.2. Pourcentage de communautés « libres de défécation à l'air libre »   | 60 %  | 70 %                            | 75 %                            | 85 %                                      | 85 %                                      | Situation géographique | Bureaux de pays  |                     |

Note : a) En gras : nouveaux indicateurs ; b) en italiques : i) indicateurs modifiés aux fins de l'amélioration de la collecte et de la communication des données et ii) niveaux de référence, grandes étapes et cibles ajustés en fonction de données plus récentes ou en application d'orientations plus strictes concernant la contribution de l'UNICEF aux résultats (les niveaux de référence des nouveaux indicateurs et des indicateurs révisés ont été établis à partir des données de 2019) ; c) astérisque (\*) : données communiquées pour les cibles manquantes qui étaient « à déterminer » ou « en cours d'élaboration ».

|  |   |                              |                               |                               |                               |                               |   |                 |
|--|---|------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|---|-----------------|
|  | par rapport aux communautés en voie de libération <sup>40</sup>   |                              |                               |                               |                               |                               |   |                 |
|  | 4.b.3. Nombre de pays mettant en œuvre des programmes communautaires visant à promouvoir le lavage des mains à l'échelle nationale  | 68                           | 70                            | 72                            | 75                            | 78                            | Situation géographique  | Bureaux de pays |
|  | 4.b.4. Pourcentage de populations en situation d'urgence humanitaire ciblées par l'UNICEF :<br>a) bénéficiant d'un accès à des installations sanitaires appropriées et vivant dans un environnement sans défécation à l'air libre ;<br>b) bénéficiant de services de gestion de l'hygiène pendant les menstruations ;<br>c) bénéficiant d'un accès à des installations d'EAH adaptées pour les hommes et les femmes et de programmes de formation à l'hygiène dans les établissements scolaires, les espaces d'apprentissage temporaires et les autres espaces amis des enfants (réalisations humanitaires) | a) 76 %<br>b) 8 %<br>c) 62 % | a) 79 %<br>b) 13 %<br>c) 67 % | a) 82 %<br>b) 18 %<br>c) 72 % | a) 85 %<br>b) 23 %<br>c) 77 % | a) 88 %<br>b) 28 %<br>c) 82 % | Sexe, situation géographique, handicap, situation d'urgence humanitaire | Bureaux de pays |

<sup>40</sup> Mettant en place une évaluation et une analyse communautaires visant à changer les comportements, à faire adopter de bonnes pratiques d'hygiène et à initier des actions collectives contre la défécation à l'air libre.

*Note* : a) En gras : nouveaux indicateurs ; b) en italiques : i) indicateurs modifiés aux fins de l'amélioration de la collecte et de la communication des données et ii) niveaux de référence, grandes étapes et cibles ajustés en fonction de données plus récentes ou en application d'orientations plus strictes concernant la contribution de l'UNICEF aux résultats (les niveaux de référence des nouveaux indicateurs et des indicateurs révisés ont été établis à partir des données de 2019) ; c) astérisque (\*) : données communiquées pour les cibles manquantes qui étaient « à déterminer » ou « en cours d'élaboration ».

|   |   |   |                                     |      |    |                               |  |                                   |
|---|---|---|-------------------------------------|------|----|-------------------------------|--|-----------------------------------|
| <p><b>Indicateurs d'impact</b></p> <p>T. Nombre d'enfants touchés par des catastrophes (objectif de développement durable 11.5.1, Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe A1)</p> <p>Niveau de référence, niveau d'étape pour 2021, cible : nouvel indicateur, recueil des données en cours.</p> <p>Dimensions d'équité : âge, sexe, situation géographique, situation d'urgence humanitaire</p> <p>Sources des données : DesInventar (système de gestion des informations relatives aux catastrophes)</p> <p>Partenaires clés des Nations Unies : Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), PAM</p> | <p><b>Énoncé de réalisation 4 : Une utilisation continue de services sûrs d'alimentation en eau et d'assainissement et l'adoption de pratiques d'hygiène et de systèmes renforcés visent à fournir un environnement propre et sûr à l'ensemble des enfants, des femmes, des filles et des garçons, en particulier aux plus défavorisés et à ceux affectés par des situations d'urgence humanitaire.</b></p> |   |                                     |      |    |                               |  |                                   |
|   | <p><b>Réduction des risques de catastrophe</b></p>  |   |                                     |      |    |                               |  |                                   |
|   | <p><i>Indicateurs de réalisation (Partenaires clés des Nations Unies)</i></p>   | <p><i>Niveau de référence</i></p>                       | <p><i>Niveau d'étape (2021)</i></p> |      |    | <p><i>Cible</i></p>           | <p><i>Ventilation par dimension d'équité pour l'établissement des rapports</i></p> | <p><i>Sources des données</i></p> |
|   | <p>4.7. Nombre de perturbations : (a) des services éducatifs et (b) des services de santé causées par des catastrophes (Sendai D6, D7)</p>  | <p>Nouvel indicateur. Recueil des données en cours.</p> |                                     |      |    |                               |  |                                   |
|   | <p><b>Énoncé de produit 4.c : Les pays adoptent des politiques, des stratégies et des programmes visant à réduire les risques liés aux catastrophes, aux conflits et aux urgences de santé publique.</b></p>  |   |                                     |      |    |                               |  |                                   |
|   | <p><i>Indicateurs de produit</i></p>  | <p><i>Niveau de référence</i></p>                       | <p><i>Niveaux d'étape</i></p>       |      |    | <p><i>Cible pour 2021</i></p> | <p><i>Ventilation par dimension d'équité pour l'établissement des rapports</i></p> | <p><i>Sources des données</i></p> |
|   |   | 2018  | 2019                                | 2020 |    |                               |  |                                   |
| <p>4.c.1. Nombre de pays disposant de plans locaux ou nationaux tenant compte des enfants en matière de gestion des risques liés aux catastrophes, aux changements climatiques, aux conflits, aux urgences de santé publique ou à d'autres crises</p>   | 35  | 40  | 50                                  | 60   | 70 | Situation géographique        | Bureaux de pays  |                                   |

*Note* : a) En gras : nouveaux indicateurs ; b) en italiques : i) indicateurs modifiés aux fins de l'amélioration de la collecte et de la communication des données et ii) niveaux de référence, grandes étapes et cibles ajustés en fonction de données plus récentes ou en application d'orientations plus strictes concernant la contribution de l'UNICEF aux résultats (les niveaux de référence des nouveaux indicateurs et des indicateurs révisés ont été établis à partir des données de 2019) ; c) astérisque (\*) : données communiquées pour les cibles manquantes qui étaient « à déterminer » ou « en cours d'élaboration ».

|  |   |                                   |   |                    |                               |  |  |                                   |
|--|---|-----------------------------------|---|--------------------|-------------------------------|--|--|-----------------------------------|
| <p><b>Indicateurs d'impact</b></p> <p>U. Proportion de la population urbaine vivant dans des quartiers de taudis, des implantations sauvages ou des logements inadéquats (objectif de développement durable 11.1)</p> <p>Niveau de référence, niveau d'étape pour 2021, cible : nouvel indicateur, recueil des données en cours.</p> <p>Dimensions d'équité : Situation géographique</p> <p>Sources des données : À déterminer</p> <p>Partenaires clés des Nations Unies : ONU-Habitat</p> | <p><b>Énoncé de réalisation 4 : Une utilisation continue de services sûrs d'alimentation en eau et d'assainissement et l'adoption de pratiques d'hygiène et de systèmes renforcés visent à fournir un environnement propre et sûr à l'ensemble des enfants, des femmes, des filles et des garçons, en particulier aux plus défavorisés et à ceux affectés par des situations d'urgence humanitaire.</b></p> |                                   |   |                    |                               |  |  |                                   |
|  | <p><b>Enfants en milieu urbain</b></p>  |                                   |   |                    |                               |  |  |                                   |
|  | <p><i>Indicateurs de réalisation (Partenaires clés des Nations Unies)</i></p>   | <p><i>Niveau de référence</i></p> | <p><i>Niveau d'étape (2021)</i></p>                     |                    |                               | <p><i>Cible</i></p>  | <p><i>Ventilation par dimension d'équité pour l'établissement des rapports</i></p> | <p><i>Sources des données</i></p> |
|  | <p>4.8. Proportion de villes dotées d'une structure de participation directe de la société civile à la gestion et à l'aménagement des villes, fonctionnant de façon régulière et démocratique (objectif de développement durable 11.3.2) (PNUD, Programme des Nations Unies pour les établissements humains [ONU-Habitat])</p>  |                                   | <p>Nouvel indicateur. Recueil des données en cours.</p> |                    |                               |  |  |                                   |
|  | <p><b>Énoncé de produit 4.d : Les pays ont initié une action visant à garantir que les milieux urbains tiennent compte des enfants.</b></p>   |                                   |   |                    |                               |  |  |                                   |
| <p><b>Indicateurs de produit</b></p>   | <p><i>Niveau de référence</i></p>   | <p><i>Niveaux d'étape</i></p>     |   |                    | <p><i>Cible pour 2021</i></p> | <p><i>Ventilation par dimension d'équité pour l'établissement des rapports</i></p> | <p><i>Sources des données</i></p>  |                                   |
|  |   | <p><i>2018</i></p>                | <p><i>2019</i></p>                                      | <p><i>2020</i></p> |                               |  |  |                                   |
| <p>4.d.1. Nombre de pays disposant de données sur les disparités intra-urbaines, y compris sur les filles et les garçons dans des contextes informels</p>  | <p>26</p>   | <p>28</p>                         | <p>30</p>   | <p>62</p>          | <p>65</p>                     | <p>Situation géographique</p>  | <p>Bureaux de pays</p>   |                                   |
| <p>4.d.2. Nombre de pays dans lesquels les plans et les budgets de développement des gouvernements urbains/locaux ainsi que les normes de planification urbaine tiennent compte</p>  | <p>10</p>   | <p>13</p>                         | <p>15</p>   | <p>18</p>          | <p>20</p>                     | <p>Situation géographique</p>  | <p>Bureaux de pays</p>   |                                   |

*Note* : a) En gras : nouveaux indicateurs ; b) en italiques : i) indicateurs modifiés aux fins de l'amélioration de la collecte et de la communication des données et ii) niveaux de référence, grandes étapes et cibles ajustés en fonction de données plus récentes ou en application d'orientations plus strictes concernant la contribution de l'UNICEF aux résultats (les niveaux de référence des nouveaux indicateurs et des indicateurs révisés ont été établis à partir des données de 2019) ; c) astérisque (\*) : données communiquées pour les cibles manquantes qui étaient « à déterminer » ou « en cours d'élaboration ».

|  |   |                            |                              |      |    |                        |   |                            |  |
|--|---|----------------------------|------------------------------|------|----|------------------------|---|----------------------------|--|
|  | des enfants et impliquent leur participation  |                            |                              |      |    |                        |   |                            |  |
| <p><b>Indicateurs d'impact</b></p> <p>T. Nombre d'enfants touchés par des catastrophes (objectif de développement durable 11.5.1, Cadre de Sendai A1)</p> <p>Niveau de référence, niveau d'étape pour 2021, cible : Nouvel indicateur. Recueil des données en cours.</p> <p>Dimensions d'équité : âge, sexe, situation géographique, situation d'urgence humanitaire</p> <p>Sources des données : DesInventar (système de gestion des informations relatives aux catastrophes)</p> <p>Partenaires clés des Nations Unies : PNUD, PAM</p> | <p><b>Énoncé de réalisation 4 : Une utilisation continue de services sûrs d'alimentation en eau et d'assainissement et l'adoption de pratiques d'hygiène et de systèmes renforcés visent à fournir un environnement propre et sûr à l'ensemble des enfants, des femmes, des filles et des garçons, en particulier aux plus défavorisés et à ceux affectés par des situations d'urgence humanitaire.</b></p> |                            |                              |      |    |                        |   |                            |  |
|  | <b>Durabilité environnementale</b>  |                            |                              |      |    |                        |   |                            |  |
|  | <i>Indicateurs de réalisation (Partenaires clés des Nations Unies)</i>  | <i>Niveau de référence</i> | <i>Niveau d'étape (2021)</i> |      |    | <i>Cible</i>           | <i>Ventilation par dimension d'équité pour l'établissement des rapports</i> | <i>Sources des données</i> |  |
|  | 4.9. Nombre de pays mettant en œuvre des programmes inclusifs pour les enfants, qui encouragent la résilience climatique et le développement à faible émission de carbone (PNUD, Programme des Nations Unies pour l'environnement [PNUE], UNESCO, PAM, OMS)   | 20                         | 40                           |      |    | Tous les pays          | Situation géographique  | Bureaux de pays            |  |
|  | <p><b>Énoncé de produit 4.e : Les pays disposent de plans et de systèmes de suivi de la durabilité environnementale axés sur les enfants</b></p>  |                            |                              |      |    |                        |   |                            |  |
|  | <i>Indicateurs de produit</i>   | <i>Niveau de référence</i> | <i>Niveaux d'étape</i>       |      |    | <i>Cible pour 2021</i> | <i>Ventilation par dimension d'équité pour l'établissement des rapports</i> | <i>Sources des données</i> |  |
|  |   | 2018                       | 2019                         | 2020 |    |                        |   |                            |  |
| 4.e.1. Nombre de pays disposant d'un plan national d'adaptation aux changements climatiques ou d'atténuation de leurs effets tenant compte des enfants dans le cadre de programmes soutenus par l'UNICEF   | 5   | 10                         | 15                           | 20   | 25 | Situation géographique | Bureaux de pays   |                            |  |

*Note* : a) En gras : nouveaux indicateurs ; b) en italiques : i) indicateurs modifiés aux fins de l'amélioration de la collecte et de la communication des données et ii) niveaux de référence, grandes étapes et cibles ajustés en fonction de données plus récentes ou en application d'orientations plus strictes concernant la contribution de l'UNICEF aux résultats (les niveaux de référence des nouveaux indicateurs et des indicateurs révisés ont été établis à partir des données de 2019) ; c) astérisque (\*) : données communiquées pour les cibles manquantes qui étaient « à déterminer » ou « en cours d'élaboration ».

|  |   |  |  |  |  |  |  |  |
|--|---|--|--|--|--|--|--|--|
|  | [Un nouvel indicateur sur la pollution de l'air a été ajouté au titre du produit 1.i sur la santé et la nutrition des adolescents en remplacement de l'indicateur supprimé] |  |  |  |  |  |  |  |
|--|---|--|--|--|--|--|--|--|

## E. Groupe d'objectifs 5 – Chaque enfant a les mêmes chances de réussir dans la vie

| Indicateurs d'impact   | Énoncé de réalisation 5 : Les filles et les garçons disposent des mêmes chances de réussir dans la vie.  |                        |                       |  |  |   |
|--|--|------------------------|-----------------------|--|--|---|
|  | Pauvreté des enfants   |                        |                       |  |  |   |
|  | Indicateurs de réalisation<br>(Partenaires clés<br>des Nations Unies)  | Niveau<br>de référence | Niveau d'étape (2021) | Cible  | Ventilation<br>par dimension<br>d'équité pour<br>l'établissement<br>des rapports | Sources<br>des données  |
| V. Pourcentage d'enfants vivant dans la pauvreté sous toutes ses formes (objectif de développement durable 1.2.2)  |  |                        |                       |  |  |   |
| Niveau de référence, niveau d'étape pour 2021, cible : 37 %, 32,6 %, réduire au moins de moitié la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous les âges vivant dans la pauvreté sous toutes ses formes |  |                        |                       |  |  |   |
| Dimensions d'équité : âge, situation géographique, sexe, situation économique, éducation, handicap, situation d'urgence humanitaire  |  |                        |                       |  |  |   |
| Sources des données : Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable  |  |                        |                       |  |  |   |
| Partenaires clés des Nations Unies : PNUD, Banque mondiale   |  |                        |                       |  |  |   |
|  | 5.1. Pourcentage d'enfants vivant dans des conditions d'extrême pauvreté (objectif de développement durable 1.1.1)   | 20 %                   | 16 %                  | 5 %  | Situation géographique   | Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable |
|  | <b>5.2. Nombre de pays dans lesquels au moins 20 % des dépenses publiques consacrées à la santé, à l'éducation ou à la protection sociale profite aux 20 % les plus pauvres (objectif de développement durable 1.b.1) (Fonds monétaire international (FMI), PNUD, Banque mondiale)</b> | <b>20</b>              | <b>25</b>             | Tous les pays adoptent des politiques, notamment sur les plans budgétaire, salarial et dans le domaine de la protection sociale, et parviennent progressivement à une plus grande égalité. | Situation géographique, situation d'urgence humanitaire                          | Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable |

Note : a) En gras : nouveaux indicateurs ; b) en italiques : i) indicateurs modifiés aux fins de l'amélioration de la collecte et de la communication des données et ii) niveaux de référence, grandes étapes et cibles ajustés en fonction de données plus récentes ou en application d'orientations plus strictes concernant la contribution de l'UNICEF aux résultats (les niveaux de référence des nouveaux indicateurs et des indicateurs révisés ont été établis à partir des données de 2019) ; c) astérisque (\*) : données communiquées pour les cibles manquantes qui étaient « à déterminer » ou « en cours d'élaboration ».

| <b>Énoncé de produit 5.a : Les pays ont élaboré des plans nationaux visant à réduire la pauvreté multidimensionnelle des enfants.</b>  |   |  |  |  |  |  |   |                                       |
|--|---|--|--|--|--|--|---|---------------------------------------|
| Indicateurs de produit   | Niveau de référence   | Niveaux d'étape  |  |  | Cible pour 2021  | Ventilation par dimension d'équité pour l'établissement des rapports | Sources des données   |                                       |
|  |   | 2018   | 2019   | 2020   |  |  |   |                                       |
| 5.a.1. Nombre de pays disposant de mesures et de rapports nationaux sur la pauvreté des enfants  | Pauvreté monétaire : 47<br>Pauvreté multidimensionnelle : 38                                      | Pauvreté monétaire : 55<br>Pauvreté multidimensionnelle : 45 | Pauvreté monétaire : 65<br>Pauvreté multidimensionnelle : 52 | Pauvreté monétaire : 77<br>Pauvreté multidimensionnelle : 60 | Pauvreté monétaire : 90<br>Pauvreté multidimensionnelle : 69 | Situation géographique   | Bureaux de pays   |                                       |
| <b>5.a.2. Nombre de pays dans lesquels l'UNICEF a aidé à renforcer les budgets sociaux (santé, éducation ou protection sociale) dans une optique d'augmentation et d'amélioration des investissements en faveur des enfants</b>                                | <b>À déterminer</b>   | ..   | ..   | <b>À déterminer</b>  | <b>À déterminer</b>  | Situation géographique   | Banque mondiale, Base de données sur l'éducation                            |                                       |
| 5.a.3. Nombre de pays dans lesquels les mesures, les analyses ou les activités de plaidoyer ont abouti à l'élaboration de politiques et de programmes visant à réduire la pauvreté des enfants   | 16  | 19   | 23   | 27   | 32   | Situation géographique   | Bureaux de pays   |                                       |
| <b>Énoncé de réalisation 5 : Les filles et les garçons disposent des mêmes chances de réussir dans la vie.</b>   |   |  |  |  |  |  |   |                                       |
| <b>Protection sociale</b>  |   |  |  |  |  |  |   |                                       |
| <u>Indicateurs d'impact</u><br><br>V. Pourcentage d'enfants vivant dans la pauvreté sous toutes ses formes (objectif de développement durable 1.2.2)<br><br>Niveau de référence, niveau d'étape pour 2021, cible : 37 %, 32,6 %, réduire au moins de moitié la | <i>Indicateurs de réalisation (Partenaires clés des Nations Unies)</i>                            | <i>Niveau de référence</i>                                   | <i>Niveau d'étape (2021)</i>                                 |  |  | <i>Cible</i>   | <i>Ventilation par dimension d'équité pour l'établissement des rapports</i> | <i>Sources des données</i>            |
|  | 5.3. Pourcentage d'enfants vivant dans des ménages recevant des transferts sociaux de toute sorte | Nouvel indicateur. Recueil des données en cours.             |  |  |  |  |   | Base de données mondiale relative aux |

*Note* : a) En gras : nouveaux indicateurs ; b) en italiques : i) indicateurs modifiés aux fins de l'amélioration de la collecte et de la communication des données et ii) niveaux de référence, grandes étapes et cibles ajustés en fonction de données plus récentes ou en application d'orientations plus strictes concernant la contribution de l'UNICEF aux résultats (les niveaux de référence des nouveaux indicateurs et des indicateurs révisés ont été établis à partir des données de 2019) ; c) astérisque (\*) : données communiquées pour les cibles manquantes qui étaient « à déterminer » ou « en cours d'élaboration ».

|  |   |                            |                              |      |      |   |   |                            |
|--|---|----------------------------|------------------------------|------|------|---|---|----------------------------|
| <p>proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous les âges vivant dans la pauvreté sous toutes ses formes</p> <p>Dimensions d'équité : âge, situation géographique, sexe, situation économique, éducation, handicap, situation d'urgence humanitaire</p> <p>Sources des données : Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable</p> <p>Partenaires clés des Nations Unies : PNUD, Banque mondiale</p> | (objectif de développement durable 1.3.1)   |                            |                              |      |      | indicateurs de suivi des objectifs de développement durable |   |                            |
|  | 5.4. Nombre de filles et de garçons bénéficiant de programmes de transferts monétaires dans le cadre de programmes soutenus par l'UNICEF (objectif de développement durable 1.3.1) (PNUD, PAM, Banque mondiale) | 160 millions               | 64,5 millions                |      |      | Voir objectif de développement durable 1.3.1                | Âge, handicap, situation économique, situation d'urgence humanitaire        | Bureaux de pays            |
|  | <b>Énoncé de produit 5.b : Les pays ont renforcé leur système national de protection sociale afin de répondre aux besoins des enfants les plus défavorisés.</b>   |                            |                              |      |      |   |   |                            |
|  | <i>Indicateurs de produit</i>   | <i>Niveau de référence</i> | <i>Niveaux d'étape</i>       |      |      | <i>Cible pour 2021</i>                                      | <i>Ventilation par dimension d'équité pour l'établissement des rapports</i> | <i>Sources des données</i> |
|  |   |                            | 2018                         | 2019 | 2020 |   |   |                            |
|  | 5.b.1. Nombre de pays disposant d'un système de protection sociale modérément solide ou solide  | 28                         | 33                           | 39   | 47   | 56  | Situation géographique  | Bureaux de pays            |
| 5.b.2. Nombre de pays disposant d'un programme national de transfert monétaire prêt à intervenir en situation de crise (réalisations humanitaires)   | 8   | 12                         | 17                           | 12   | 15   | Situation géographique, situation d'urgence humanitaire     | Bureaux de pays   |                            |
| <p><u>Indicateurs d'impact</u></p> <p>V. Pourcentage d'enfants vivant dans la pauvreté sous toutes ses formes (objectif de développement durable 1.2.2)</p>  | <b>Énoncé de réalisation 5 : Les filles et les garçons disposent des mêmes chances de réussir dans la vie.</b>  |                            |                              |      |      |   |   |                            |
|  | <b>Adolescents</b>  |                            |                              |      |      |   |   |                            |
|  | <i>Indicateurs de réalisation (Partenaires clés des Nations Unies)</i>  | <i>Niveau de référence</i> | <i>Niveau d'étape (2021)</i> |      |      | <i>Cible</i>  | <i>Ventilation par dimension d'équité pour l'établissement des rapports</i> | <i>Sources des données</i> |

Note : a) En gras : nouveaux indicateurs ; b) en italiques : i) indicateurs modifiés aux fins de l'amélioration de la collecte et de la communication des données et ii) niveaux de référence, grandes étapes et cibles ajustés en fonction de données plus récentes ou en application d'orientations plus strictes concernant la contribution de l'UNICEF aux résultats (les niveaux de référence des nouveaux indicateurs et des indicateurs révisés ont été établis à partir des données de 2019) ; c) astérisque (\*) : données communiquées pour les cibles manquantes qui étaient « à déterminer » ou « en cours d'élaboration ».



|   |  |                            |                            |                     |      |   |   |   |
|---|--|----------------------------|----------------------------|---------------------|------|---|---|---|
| <p>Niveau de référence, niveau d'étape pour 2021, cible : 37 %, 32,6 %, réduire au moins de moitié la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous les âges vivant dans la pauvreté sous toutes ses formes</p> <p>Dimensions d'équité : âge, situation géographique, sexe, situation économique, éducation, handicap, situation d'urgence humanitaire</p> <p>Sources des données : Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable</p> <p>Partenaires clés des Nations Unies : PNUD, Banque mondiale</p> | <p>5.5 a) Nombre d'adolescentes et d'adolescents participant à des initiatives d'engagement civique, ou les dirigeant, dans le cadre de programmes soutenus par l'UNICEF (objectif de développement durable 16.7.2)</p>  | 1,5 million                | 5,2 millions               |                     |      | Voir objectif de développement durable 16.7.2 | Âge, sexe, situation géographique, situation d'urgence humanitaire          | Bureaux de pays   |
|   | <p><b>5.5 b) Nombre d'adolescentes et d'adolescents participant à des initiatives d'engagement civique dans les domaines des changements climatiques ou de la protection de l'environnement, ou les dirigeant, dans le cadre de programmes soutenus par l'UNICEF</b></p> | <b>À déterminer</b>        | <b>À déterminer</b>        | <b>À déterminer</b> |      |   | ..  | <b>Âge, sexe, situation géographique, situation d'urgence humanitaire</b> |
| <p><b>Énoncé de produit 5.c : Les pays ont institutionnalisé des mesures visant à impliquer les adolescents dans les décisions influant sur leur vie et sur leur communauté.</b></p>  |  |                            |                            |                     |      |   |   |   |
| <i>Indicateurs de produit</i>   |  | <i>Niveau de référence</i> | <i>Niveaux d'étape</i>     |                     |      | <i>Cible pour 2021</i>                        | <i>Ventilation par dimension d'équité pour l'établissement des rapports</i> | <i>Sources des données</i>  |
|   |  |                            | 2018                       | 2019                | 2020 |   |   |   |
| 5.c.1. Nombre de pays disposant de politiques et de mesures législatives nationales appropriées soutenant le développement des adolescentes et des adolescents  |  | 17                         | 21                         | 28                  | 37   | 48  | Situation géographique  | Bureaux de pays   |
| <p><b>Indicateurs d'impact</b></p> <p><b>W. Nombre de pays où les niveaux de discrimination fondée sur le genre, telle que définie par l'indice Institutions sociales et</b></p>  |  |                            |                            |                     |      |   |   |   |
| <p><b>Énoncé de réalisation 5 : Les filles et les garçons disposent des mêmes chances de réussir dans la vie.</b></p>   |  |                            |                            |                     |      |   |   |   |
| <p><b>Égalité des sexes</b></p>   |  |                            |                            |                     |      |   |   |   |
| <i>Indicateurs de réalisation (Partenaires clés des Nations Unies)</i>  |  | <i>Niveau de référence</i> | <i>Grande étape (2021)</i> |                     |      | <i>Cible</i>                                  | <i>Ventilation par dimension d'équité pour l'établissement des rapports</i> | <i>Sources des données</i>  |

Note : a) En gras : nouveaux indicateurs ; b) en italiques : i) indicateurs modifiés aux fins de l'amélioration de la collecte et de la communication des données et ii) niveaux de référence, grandes étapes et cibles ajustés en fonction de données plus récentes ou en application d'orientations plus strictes concernant la contribution de l'UNICEF aux résultats (les niveaux de référence des nouveaux indicateurs et des indicateurs révisés ont été établis à partir des données de 2019) ; c) astérisque (\*) : données communiquées pour les cibles manquantes qui étaient « à déterminer » ou « en cours d'élaboration ».

|   |  |  |      |      |                        |   |                            |
|---|--|--|------|------|------------------------|---|----------------------------|
| égalité homme-femme (ISE), sont élevés ou très élevés   | 5.6. Nombre de pays ayant mis en place un cadre juridique visant à promouvoir, faire respecter et suivre l'application des principes d'égalité des sexes et de non-discrimination fondée sur le sexe (objectif de développement durable 5.1.1) (FNUAP, ONU-Femmes) | Nouvel indicateur. Recueil des données en cours. |      |      |                        |   |                            |
| <b>Énoncé de produit 5.d : Les pays ont déployé des programmes à grande échelle pour en finir avec les rôles, les attentes et les pratiques discriminatoires fondés sur le sexe.</b>                    |  |  |      |      |                        |   |                            |
| <i>Indicateurs de produit</i>   | <i>Niveau de référence</i>   | <i>Niveaux d'étape</i>                           |      |      | <i>Cible pour 2021</i> | <i>Ventilation par dimension d'équité pour l'établissement des rapports</i> | <i>Sources des données</i> |
|   |  | 2018   | 2019 | 2020 |                        |   |                            |
| 5.d.1. Pourcentage de pays dotés de programmes à grande échelle visant à lutter contre les rôles et les pratiques discriminatoires fondés sur le sexe chez les enfants                                  | 25 %   | 28 %   | 32 % | 37 % | 40 %                   | Situation géographique  | Bureaux de pays            |
| 5.d.2. Pourcentage de pays dotés de programmes de renforcement des capacités à grande échelle pour les agents de première ligne travaillant sur l'égalité des sexes                                     | 15 %   | 20 %   | 25 % | 30 % | 35 %                   | Situation géographique  | Bureaux de pays            |
| <u>Indicateurs d'impact</u><br><br>I. Taux d'achèvement (taux brut d'admission jusqu'en dernière année) dans le primaire et dans le premier cycle du secondaire (objectif de développement durable 4.1) | <b>Énoncé de réalisation 5 : Les filles et les garçons disposent des mêmes chances de réussir dans la vie.</b>   |  |      |      |                        |   |                            |
| <b>Handicap</b>   |  |  |      |      |                        |   |                            |
| <i>Indicateurs de réalisation (Partenaires clés des Nations Unies)</i>  | <i>Niveau de référence</i>   | <i>Niveau d'étape (2021)</i>                     |      |      | <i>Cible</i>           | <i>Ventilation par dimension d'équité pour l'établissement des rapports</i> | <i>Sources des données</i> |
| 5.7. Indicateur visant à mesurer les changements d'attitude à l'échelle de la   | Nouvel indicateur en cours d'élaboration   |  |      |      |                        |   |                            |

*Note* : a) En gras : nouveaux indicateurs ; b) en italiques : i) indicateurs modifiés aux fins de l'amélioration de la collecte et de la communication des données et ii) niveaux de référence, grandes étapes et cibles ajustés en fonction de données plus récentes ou en application d'orientations plus strictes concernant la contribution de l'UNICEF aux résultats (les niveaux de référence des nouveaux indicateurs et des indicateurs révisés ont été établis à partir des données de 2019) ; c) astérisque (\*) : données communiquées pour les cibles manquantes qui étaient « à déterminer » ou « en cours d'élaboration ».

|   |   |                                       |                        |      |                       |   |   |                                     |
|---|---|---------------------------------------|------------------------|------|-----------------------|---|---|-------------------------------------|
| <p>Niveau de référence, niveau d'étape pour 2021, cible :</p> <p><i>Primaire – 90 %, 92 %, toutes les filles et tous les garçons vont au bout de l'enseignement primaire et secondaire ;</i></p> <p><i>Premier cycle du secondaire – 75 %, 83 %, toutes les filles et tous les garçons vont au bout de l'enseignement primaire et secondaire</i></p> <p>Dimensions d'équité : Sexe, situation d'urgence humanitaire</p> <p>Sources des données : Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable</p> <p>Partenaires clés des Nations Unies : L'Éducation ne peut pas attendre, Partenariat mondial pour l'éducation, Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)</p> <p>P. Taux d'enfants placés en institution de soins</p> <p>Niveau de référence, niveau d'étape pour 2021, cible : nouvel indicateur, recueil des données en cours.</p> | société en cours d'élaboration <sup>41</sup> .  |                                       |                        |      |                       |   |   |                                     |
|   | <b>Énoncé de produit 5.e : Les pays ont mis en œuvre des programmes et des services inclusifs visant à promouvoir la participation des enfants atteints de handicap au sein de la société.</b>  |                                       |                        |      |                       |   |   |                                     |
|   | <i>Indicateurs de produit</i>   | <i>Niveau de référence</i>            | <i>Niveaux d'étape</i> |      |                       | <i>Cible pour 2021</i>                                  | <i>Ventilation par dimension d'équité pour l'établissement des rapports</i>                       | <i>Sources des données</i>          |
|   |   |                                       | 2018                   | 2019 | 2020                  |   |   |                                     |
|   | 5.e.1. <i>Nombre d'enfants atteints de handicap a) ayant accès à des équipements d'assistance et des produits adaptés aux personnes handicapées ; b) ayant reçu des trousseaux d'urgence, dans le cadre de programmes soutenus par l'UNICEF</i> | a) 13 772 (2019)<br>b) 124 287 (2019) | ..                     | ..   | a) 6 647<br>b) 79 853 | a) 7 315<br>b) 87 885                                   | Situation géographique  | Base de données sur les fournitures |
| 5.e.2. Nombre de pays appliquant le module sur le fonctionnement de l'enfant élaboré conjointement par l'UNICEF et le Groupe de Washington  | 0   | 6                                     | 10                     | 15   | 20                    | Situation géographique                                  | Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable |                                     |
| 5.e.3. Pourcentage de pays fournissant des programmes et des services humanitaires tenant compte de la question du handicap (réalisations humanitaires)   | 25 %  | 30 %                                  | 35 %                   | 40 % | 50 %                  | Situation géographique, situation d'urgence humanitaire | Bureaux de pays   |                                     |

<sup>41</sup> En 2021, l'UNICEF publiera un rapport factuel brossant un tableau complet de la situation des enfants handicapés. Les constatations établies à partir des données recueillies contribueront à la définition des indicateurs permettant la communication d'informations sur les enfants handicapés et les obstacles qu'ils rencontrent dans l'accès aux services.

*Note* : a) En gras : nouveaux indicateurs ; b) en italiques : i) indicateurs modifiés aux fins de l'amélioration de la collecte et de la communication des données et ii) niveaux de référence, grandes étapes et cibles ajustés en fonction de données plus récentes ou en application d'orientations plus strictes concernant la contribution de l'UNICEF aux résultats (les niveaux de référence des nouveaux indicateurs et des indicateurs révisés ont été établis à partir des données de 2019) ; c) astérisque (\*) : données communiquées pour les cibles manquantes qui étaient « à déterminer » ou « en cours d'élaboration ».

|   |  |  |  |  |  |  |  |  |
|---|--|--|--|--|--|--|--|--|
| Dimensions d'équité :   |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Sources des données : Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Partenaires clés des Nations Unies  |  |  |  |  |  |  |  |  |

## II. Stratégies de changement (MOYENS)

### H1. Élaborer des programmes pour obtenir des résultats de grande ampleur en faveur des enfants

| Stratégie de changement  | Indicateurs  | Niveau de référence | Niveaux d'étape |      |      | Cible pour 2021 | Sources des données |
|--|--|---------------------|-----------------|------|------|-----------------|---------------------|
|  |  |                     | 2018            | 2019 | 2020 |                 |                     |
| H1.a. Favoriser des programmes intersectoriels et multisectoriels qui fournissent une réponse complète en faveur des enfants et de l'environnement dans lequel ils grandissent (programmation intersectorielle)                | H1.a.1. Pourcentage de bureaux de pays surveillant la mise en œuvre des stratégies intersectorielles   | 66 %                | 70 %            | 74 % | 78 % | 80 %            | Siège               |
|  | H1.a.2. Pourcentage de bureaux de pays impliquant ordinairement les enfants dans la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des programmes de pays de l'UNICEF | 9 %                 | 20 %            | 30 % | 40 % | 60 %            | Bureaux de pays     |
| H1.b. Améliorer la prestation de services essentiels aux enfants les plus défavorisés, directement et au moyen de politiques et d'un renforcement des systèmes nationaux (renforcement des systèmes et prestation de services) | H1.b.1. Pourcentage de bureaux de pays disposant d'une stratégie de renforcement des systèmes fondée sur des éléments de preuve  | 48 %                | 50 %            | 55 % | 60 % | 65 %            | Bureaux de pays     |

Note : a) En gras : nouveaux indicateurs ; b) en italiques : i) indicateurs modifiés aux fins de l'amélioration de la collecte et de la communication des données et ii) niveaux de référence, grandes étapes et cibles ajustés en fonction de données plus récentes ou en application d'orientations plus strictes concernant la contribution de l'UNICEF aux résultats (les niveaux de référence des nouveaux indicateurs et des indicateurs révisés ont été établis à partir des données de 2019) ; c) astérisque (\*) : données communiquées pour les cibles manquantes qui étaient « à déterminer » ou « en cours d'élaboration ».

|  |   |                               |                               |                               |                               |                               |                 |
|--|---|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-----------------|
| H1.c. Améliorer la cohérence et le lien entre les capacités à grande échelle en faveur de l'action humanitaire et la programmation à plus long terme, notamment en matière de conception de programmes tenant compte des risques, de préparation, d'appui à l'évaluation des besoins communs et d'agents nationaux et locaux de première ligne (intégration du travail humanitaire et du travail en faveur du développement) | H1.c.1. Pourcentage de bureaux de pays satisfaisant aux critères de référence de l'organisation en matière :<br>a) de préparation ;<br>b) de mise en œuvre de programmes tenant compte des risques ;<br>c) de promotion de sociétés pacifiques et inclusives  | a) 55 %<br>b) 16 %<br>c) 27 % | a) 60 %<br>b) 25 %<br>c) 31 % | a) 75 %<br>b) 35 %<br>c) 35 % | a) 85 %<br>b) 45 %<br>c) 39 % | a) 90 %<br>b) 55 %<br>c) 43 % | Siège           |
|  | H1.c.2. Nombre de pays disposant de plans d'interventions humanitaires interorganisations pluriannuels ayant amené les bureaux de pays à harmoniser leurs stratégies et leurs plans pluriannuels  | ..42                          | 5                             | 8                             | 12                            | 15                            | Siège           |
|  | H1.c.3. Pourcentage des fonds humanitaires alloués aux acteurs locaux et nationaux  | 30 %                          | 31 %                          | 32 %                          | 33 %                          | 34 %                          | Siège           |
|  | H1.c.4. Pourcentage de pays disposant de plans d'interventions humanitaires dans le cadre desquels les bureaux de pays contribuent aux évaluations coordonnées des besoins par l'intermédiaire de mécanismes de coordination par groupe sectoriel dirigés par l'UNICEF ou directement avec une équipe de pays pour l'action humanitaire | .. %43                        | 50 %                          | 60 %                          | 70 %                          | 80 %                          | Siège           |
| H1.d. Promouvoir des comportements, l'engagement de la communauté, la demande de services et de normes   | H1.d.1. Pourcentage des bureaux de pays satisfaisant les critères de référence de   | 24 %                          | 40 %                          | 55 %                          | 70 %                          | 80 %                          | Bureaux de pays |

<sup>42</sup> Les plans d'interventions humanitaires pluriannuels ont commencé en 2017.

<sup>43</sup> L'UNICEF n'a effectué aucun suivi par le passé du soutien qu'il apporte aux évaluations coordonnées des besoins interorganisations dans les rapports organisationnels.

*Note* : a) En gras : nouveaux indicateurs ; b) en italiques : i) indicateurs modifiés aux fins de l'amélioration de la collecte et de la communication des données et ii) niveaux de référence, grandes étapes et cibles ajustés en fonction de données plus récentes ou en application d'orientations plus strictes concernant la contribution de l'UNICEF aux résultats (les niveaux de référence des nouveaux indicateurs et des indicateurs révisés ont été établis à partir des données de 2019) ; c) astérisque (\*) : données communiquées pour les cibles manquantes qui étaient « à déterminer » ou « en cours d'élaboration ».

|   |   |      |      |      |      |      |                 |
|---|---|------|------|------|------|------|-----------------|
| sociales, notamment des adaptations en vue de l'intervention humanitaire (redevabilité envers les populations touchées) qui contribuent à la réalisation des droits des enfants, directement et au moyen d'un renforcement des politiques et des systèmes (dialogue avec la communauté et changement des comportements) | l'organisation eu égard aux programmes de communication pour le développement en matière d'engagement de la communauté et de changement des comportements, y compris l'adaptation en vue de l'intervention humanitaire    |      |      |      |      |      |                 |
| H1.e. Favoriser la coopération, partager les enseignements tirés et les meilleures pratiques et encourager l'innovation entre les pays et les régions (coopération sud-sud et triangulaire)   | H1.e.1. Pourcentage de nouveaux descriptifs de programme de pays approuvés par le Conseil d'administration qui reflètent la coopération sud-sud et triangulaire en tant que stratégie ou approche de mise en œuvre (QCPR) | 74 % | 83 % | 86 % | 90 % | 91 % | Bureaux de pays |
| H1.f. Améliorer l'approche de programmation fondée sur les droits de l'homme (approche fondée sur les droits de l'homme)  | H1.f.1. Pourcentage de nouveaux descriptifs de programme de pays approuvés par le Conseil d'administration qui satisfont aux normes de l'organisation sur l'approche fondée sur les droits de l'homme                     | 79 % | 82 % | 85 % | 90 % | 95 % | Siège           |
|   | H1.f.2. Nombre de bureaux de pays soutenant des organismes nationaux de défense des droits de l'homme   | 40 % | 50 % | 60 % | 72 % | 74 % | Siège           |

## H2. Élaborer des programmes tenant compte des sexes

| Stratégie de changement   | Indicateurs  | Niveau de référence | Niveaux d'étape |      |      | Cible pour 2021 | Sources des données |
|---|--|---------------------|-----------------|------|------|-----------------|---------------------|
|   |  |                     | 2018            | 2019 | 2020 |                 |                     |
| H2.a. Renforcer la programmation tenant compte des sexes dans tous les domaines de travail de l'UNICEF (programmation tenant compte de l'égalité des sexes) | H2.a.1. Pourcentage de normes minimales satisfaites ou dépassées du plan d'action des Nations Unies sur l'égalité des sexes et | 73 %                | 73 %            | 80 % | 80 % | 87 %            | Siège               |

Note : a) En gras : nouveaux indicateurs ; b) en italiques : i) indicateurs modifiés aux fins de l'amélioration de la collecte et de la communication des données et ii) niveaux de référence, grandes étapes et cibles ajustés en fonction de données plus récentes ou en application d'orientations plus strictes concernant la contribution de l'UNICEF aux résultats (les niveaux de référence des nouveaux indicateurs et des indicateurs révisés ont été établis à partir des données de 2019) ; c) astérisque (\*) : données communiquées pour les cibles manquantes qui étaient « à déterminer » ou « en cours d'élaboration ».

|  |   |                    |      |      |      |      |                 |
|--|---|--------------------|------|------|------|------|-----------------|
|  | l'autonomisation des femmes (QCPR)  |                    |      |      |      |      |                 |
|  | H2.a.2. Pourcentage de bureaux de pays ayant mené une analyse des disparités entre les sexes dans le cadre de l'élaboration du descriptif de programme de pays          | 11 %               | 24 % | 39 % | 57 % | 77 % | Bureaux de pays |
|  | H2.a.3. Pourcentage de bureaux de pays satisfaisant aux critères de l'organisation eu égard à l'intégration de l'égalité des sexes dans la mise en œuvre des programmes | .. % <sup>44</sup> | 30 % | 45 % | 60 % | 80 % | Bureaux de pays |

### H3. Accroître le soutien en faveur de la cause des enfants chez les décideurs et le grand public

| Stratégie de changement  | Indicateurs  | Niveau de référence                            | Niveaux d'étape                 |                                  |                                  | Cible pour 2021                  | Sources des données                  |
|--|--|--|---------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|--------------------------------------|
|  |  |  | 2018                            | 2019                             | 2020                             |                                  |                                      |
| H3.a. Devenir un acteur de plus en plus important en matière de plaidoyer, de campagnes, de collecte de fonds et de communication en faveur des enfants, renforcer la marque UNICEF et travailler en collaboration pour bâtir des alliances et des mouvements favorables au changement. Au travers de cet engagement public, l'UNICEF progressera vers l'objectif de recruter 100 millions de personnes pour servir sa cause, à savoir donner, mener des activités de plaidoyer et faire du bénévolat en faveur des enfants (plaidoyer, engagement public, communication et mouvements). | H3.a.1. Nombre de personnes faisant du bénévolat, menant des activités de plaidoyer ou donnant en faveur des enfants   | 44,1 millions                                  | 55,4 millions                   | 67,2 millions                    | 105 millions                     | 115 millions                     | Siège                                |
|  | H3.a.2. Pourcentage de pays ayant modifié leur politique en faveur des enfants à la suite d'une campagne de plaidoyer ou de stratégies connexes menées par l'UNICEF  | 84 %   | 85 %                            | 86 %                             | 88 %                             | 90 %                             | Bureaux de pays et comités nationaux |
|  | H3.a.3. Nombre de pays ayant bénéficié d'un soutien pour agir dans le cadre d'une campagne de plaidoyer menée par l'UNICEF sur :<br>a) la survie des enfants ;<br>b) les enfants déracinés ;<br>c) les premiers moments comptent ; | a) .. <sup>45</sup><br>b) 34<br>c) 50<br>d) 50 | a) 0<br>b) 36<br>c) 53<br>d) 60 | a) 20<br>b) 39<br>c) 55<br>d) 70 | a) 30<br>b) 41<br>c) 58<br>d) 80 | a) 40<br>b) 44<br>c) 61<br>d) 90 | Bureaux de pays et comités nationaux |

<sup>44</sup> Les critères ont été révisés en 2017.

<sup>45</sup> La campagne a été lancée à l'échelle des pays en 2018.

Note : a) En gras : nouveaux indicateurs ; b) en italiques : i) indicateurs modifiés aux fins de l'amélioration de la collecte et de la communication des données et ii) niveaux de référence, grandes étapes et cibles ajustés en fonction de données plus récentes ou en application d'orientations plus strictes concernant la contribution de l'UNICEF aux résultats (les niveaux de référence des nouveaux indicateurs et des indicateurs révisés ont été établis à partir des données de 2019) ; c) astérisque (\*) : données communiquées pour les cibles manquantes qui étaient « à déterminer » ou « en cours d'élaboration ».

|  |  |        |    |    |    |    |                 |
|--|--|--------|----|----|----|----|-----------------|
|  | d) l'élimination de la violence envers les enfants   |        |    |    |    |    |                 |
| H3.b. Contribuer à soutenir la participation de l'enfant ainsi que les jeunes et les enfants dans leur rôle d'agents du changement (les enfants en tant qu'agents du changement) | <b>H3.b.1. Nombre de pays mobilisant les enfants et les jeunes dans des actions de sensibilisation et de communication et des campagnes sur des thèmes liés aux changements climatiques et à l'environnement</b> | (2019) | .. | .. | 30 | 50 | Bureaux de pays |
| Référence croisée au résultat sur l'autonomisation des adolescents dans le groupe d'objectifs 5  |  |        |    |    |    |    |                 |

#### H4. Élargir et tirer profit des ressources et partenariats en faveur des enfants

| Stratégie de changement  | Indicateurs  | Niveau de référence  | Niveaux d'étape   |  |  | Cible pour 2021  | Sources des données                  |
|--|--|--|---|--|--|--|--------------------------------------|
|  |  |  | 2018  | 2019   | 2020   |  |                                      |
| H4.a. Tirer profit des ressources et des partenariats pour les enfants, notamment en influençant la planification, le financement et la prestation de services à l'échelle nationale en faveur des enfants (mobilisation des ressources pour les enfants)  | H4.a.1. Pourcentage de : a) bureaux de pays, et b) comités nationaux mettant en œuvre des plans de plaidoyer visant à accroître les allocations budgétaires en faveur des enfants  | a) 47 %<br>b) 59 %   | a) 53 %<br>b) 74 %  | a) 56 %<br>b) 88 %   | a) 59 %<br>b) 100 %  | a) 63 %<br>b) 100 %  | Bureaux de pays et comités nationaux |
| H4.b. Mobiliser des ressources et collecter des fonds auprès des gouvernements et du secteur privé (personnes, fondations et entreprises) pour augmenter les recettes prévisibles, souples et à long terme qui soutiennent les programmes de l'UNICEF et les plaidoyers en faveur des enfants (mobilisation des ressources et collecte de fonds) | H4.b.1. Recettes totales nettes (ressources ordinaires, autres ressources [ordinaires], autres ressources [urgence]) émanant :<br>a) des partenaires du secteur public ;<br>b) des partenaires du secteur privé <sup>46</sup> ;<br>c) de la Banque mondiale/d'autres banques de développement ;<br>d) de donateurs autres que les 15 plus importants ;<br>e) d'un financement thématique en tant que pourcentage d'autres ressources<br>(QCPR) | a) 3,318 milliard de dollars É.-U.<br>b) milliard de dollars É.-U.<br>c) 1,445 milliard de dollars É.-U.<br>d) milliard de dollars É.-U.<br>e) 35 millions de dollars É.-U.<br>f) 34,0 %<br>g) 9 % | a) 3,349 milliards de dollars É.-U.<br>b) 1,596 milliard de dollars É.-U.<br>c) 125 millions de dollars É.-U.<br>d) 35,5 %<br>e) 12 % | a) 3,490 milliards de dollars É.-U.<br>b) 1,776 milliards de dollars É.-U.<br>c) 125 millions de dollars É.-U.<br>d) 37 %<br>e) 13 % | a) 3,570 milliards de dollars É.-U.<br>b) 1,997 milliards de dollars É.-U.<br>c) 125 millions de dollars É.-U.<br>d) 38,5 %<br>e) 14 % | a) 3,674 milliards de dollars É.-U.<br>b) 2,161 milliards de dollars É.-U.<br>c) 125 millions de dollars É.-U.<br>d) 40 %<br>e) 15 % | Siège                                |

<sup>46</sup> Les grandes étapes et les cibles ont été modifiées compte tenu des chiffres figurant dans l'annexe du budget intégré de l'UNICEF pour la période 2018-2021 ([E/ICEF/2017/AB/L.4/Add.1](#)).

Note : a) En gras : nouveaux indicateurs ; b) en italiques : i) indicateurs modifiés aux fins de l'amélioration de la collecte et de la communication des données et ii) niveaux de référence, grandes étapes et cibles ajustés en fonction de données plus récentes ou en application d'orientations plus strictes concernant la contribution de l'UNICEF aux résultats (les niveaux de référence des nouveaux indicateurs et des indicateurs révisés ont été établis à partir des données de 2019) ; c) astérisque (\*) : données communiquées pour les cibles manquantes qui étaient « à déterminer » ou « en cours d'élaboration ».



## H5. Exploiter le pouvoir des entreprises et des marchés au profit des enfants

| Stratégie de changement   | Indicateurs  | Niveau de référence           | Niveaux d'étape               |                               |                              | Cible pour 2021              | Sources des données                  |
|---|--|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|------------------------------|------------------------------|--------------------------------------|
|   |  |                               | 2018                          | 2019                          | 2020                         |                              |                                      |
| H5.a. Exploiter le pouvoir des entreprises du secteur privé pour améliorer la vie des enfants dans le monde entier, en tirant parti de leur activité principale et de leurs innovations, et en veillant à ce qu'elles respectent les droits des enfants (exploiter le secteur privé/les partenariats avec les entreprises)  | H5.a.1. Nombre de partenariats intégrés prioritaires tirant parti de leur activité principale, de la recherche et du développement et de leur pouvoir en matière de plaidoyer et de marketing pour défendre la cause des enfants | 6                             | 8                             | 14                            | 19                           | 30                           | Siège                                |
|   | H5.a.2. Nombre d'entreprises contactées par l'UNICEF et les comités nationaux ayant intégré des approches respectueuses des droits de l'enfant dans leurs activités et leurs partenariats  | 45                            | 110                           | 200                           | 300                          | 650                          | Bureaux de pays et comités nationaux |
| H5.b. Créer des produits, des technologies et des marchés mondiaux et locaux en faveur des enfants, notamment en entretenant des projets de recherche et de développement consacrés à des vaccins, des médicaments et des technologies permettant d'atteindre les cibles des objectifs de développement durable et en levant les barrières empêchant l'accès à des fournitures essentielles pour les enfants (modelage du marché) | H5.b.1. Montant total des économies annuelles réalisées pour la période 2018-2021 grâce à des activités d'achats stratégiques  | 588 millions de dollars É.-U. | 260 millions de dollars É.-U. | 270 millions de dollars É.-U. | 70 millions de dollars É.-U. | 70 millions de dollars É.-U. | Siège                                |
|   | H5.b.2. Nombre de produits nouveaux devant être déployés à grande échelle dans les pays de programme d'ici à 2021, notamment de produits conçus pour répondre aux urgences sanitaires  | 2                             | 2                             | 4                             | 6                            | 10                           | Siège                                |
|   | <b>H5.b.3. Nombre de nouveaux pays satisfaisant aux critères institutionnels pour au moins deux politiques favorables aux familles faisant intervenir le secteur public et le secteur privé</b>                                  | (2019)                        | ..                            | ..                            | 1                            | 3                            | Bureaux de pays                      |

Note : a) En gras : nouveaux indicateurs ; b) en italiques : i) indicateurs modifiés aux fins de l'amélioration de la collecte et de la communication des données et ii) niveaux de référence, grandes étapes et cibles ajustés en fonction de données plus récentes ou en application d'orientations plus strictes concernant la contribution de l'UNICEF aux résultats (les niveaux de référence des nouveaux indicateurs et des indicateurs révisés ont été établis à partir des données de 2019) ; c) astérisque (\*) : données communiquées pour les cibles manquantes qui étaient « à déterminer » ou « en cours d'élaboration ».

## H6. Travail de concert des Nations Unies

| Stratégie de changement  | Indicateurs   | Niveau de référence                      | Niveaux d'étape                          |  |  | Cible pour 2021                          | Sources des données |
|--|---|--|--|--|--|--|---------------------|
|  |   |  | 2018                                     | 2019                                     | 2020                                     |  |                     |
| H6.a. Conformément au QCPR, collaborer avec d'autres entités des Nations Unies afin de renforcer la cohérence des systèmes en vue d'obtenir de meilleurs résultats en faveur des enfants, d'adopter des approches plus intégrées dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de se conformer davantage aux priorités et aux plans des gouvernements nationaux (renforcer la cohérence des systèmes). | H6.a.1. Pourcentage de bureaux de pays appliquant les procédures opérationnelles standard des Nations Unies conformément au contexte national (QCPR)  | 63 %                                     | 70 %                                     | 85 %                                     | 95 %                                     | 100 %                                    | Siège               |
|  | H6.a.2. Pourcentage de bureaux de pays cherchant à réaliser des gains d'efficacité grâce à des modalités communes de fonctionnement dans le cadre d'une stratégie relative aux modalités de fonctionnement.   | .. % <sup>47</sup>                       | 40 %                                     | 50 %                                     | 60 %                                     | 65 %                                     | Siège               |
|  | H6.a.3. Total des coûts annuels évités grâce à des stratégies de modalités de fonctionnement  | .. % <sup>48</sup>                       | 5 millions de dollars É.-U.              | 6 millions de dollars É.-U.              | 7 millions de dollars É.-U.              | 8 millions de dollars É.-U.              | Siège               |
|  | H6.a.4. Pourcentage de la valeur des achats mondiaux effectués en collaboration avec des partenaires des Nations Unies et d'autres partenaires du développement (QCPR)  | 81 %                                     | 75 %                                     | 75 %                                     | 75 %                                     | 75 %                                     | Siège               |
|  | H6.a.5. Pourcentage de pays dans lesquels les mécanismes de coordination par groupe sectoriel dirigés par l'UNICEF atteignent des résultats satisfaisants pour les fonctions établies :<br>a) la nutrition<br>b) l'éducation<br>c) l'EAH<br>d) la protection de l'enfance (domaine de responsabilité) | a) 60 %<br>b) 60 %<br>c) 60 %<br>d) 60 % | a) 65 %<br>b) 65 %<br>c) 65 %<br>d) 65 % | a) 70 %<br>b) 70 %<br>c) 70 %<br>d) 70 % | a) 75 %<br>b) 75 %<br>c) 75 %<br>d) 75 % | a) 80 %<br>b) 80 %<br>c) 80 %<br>d) 80 % | Siège               |

<sup>47</sup> Système de mesure établi en 2017.

<sup>48</sup> Voir note 47.

Note : a) En gras : nouveaux indicateurs ; b) en italiques : i) indicateurs modifiés aux fins de l'amélioration de la collecte et de la communication des données et ii) niveaux de référence, grandes étapes et cibles ajustés en fonction de données plus récentes ou en application d'orientations plus strictes concernant la contribution de l'UNICEF aux résultats (les niveaux de référence des nouveaux indicateurs et des indicateurs révisés ont été établis à partir des données de 2019) ; c) astérisque (\*) : données communiquées pour les cibles manquantes qui étaient « à déterminer » ou « en cours d'élaboration ».

|  |   |       |      |        |      |        |       |
|--|---|-------|------|--------|------|--------|-------|
|  | H6.a.6. Pourcentage de ressources de l'UNICEF autres que les ressources de base reçues de fonds groupés interinstitutions (QCPR)            | 9,6 % | 10 % | 10,5 % | 11 % | 11,5 % | Siège |
| H6.b. Redevabilité en matière de résultats au travers d'une contribution renforcée à la cohérence à l'échelle du système | H6.b.1. Nombre de groupes de résultats d'équipes de pays codirigés ou dirigés par l'UNICEF  | 245   | 248  | 250    | 133  | 135    | Siège |
|  | H6.b.2. Pourcentage de bureaux de pays engagés dans des programmes conjoints (QCPR)   | 62 %  | 66 % | 70 %   | 72 % | 74 %   | Siège |
|  | H6.b.3. Contribution en liquide et en nature apportée au système des coordonnateurs résidents, en millions de dollars des États-Unis (QCPR) | 7,2   | 8,1  | 8,7    | 9,2  | 9,5    | Siège |

### H7. Encourager les innovations dans la programmation et les processus et pratiques de plaidoyer

| Stratégie de changement  | Indicateurs  | Niveau de référence | Niveaux d'étape |      |      | Cible pour 2021 | Sources des données |
|--|--|---------------------|-----------------|------|------|-----------------|---------------------|
|  |  |                     | 2018            | 2019 | 2020 |                 |                     |
| H7.a. Promouvoir l'utilisation de nouvelles technologies pour répondre plus efficacement aux besoins des enfants, en particulier les plus défavorisés (promouvoir l'utilisation de nouvelles technologies) | H7.a.1. Pourcentage de pays mettant en œuvre des innovations en matière d'information en temps réel de grande ampleur, notamment à des fins d'adaptation en vue d'une intervention humanitaire | 24 %                | 40 %            | 50 % | 60 % | 70 %            | Siège               |

### H8. Exploiter la puissance des éléments de preuve pour susciter le changement en faveur des enfants

| Stratégie de changement   | Indicateurs  | Niveau de référence | Niveaux d'étape |      |      | Cible pour 2021 | Sources des données |
|---|--|---------------------|-----------------|------|------|-----------------|---------------------|
|   |  |                     | 2018            | 2019 | 2020 |                 |                     |
| H8.a. Générer, synthétiser et promouvoir l'utilisation de la recherche sur le bien-être de l'enfant afin de catalyser le changement, notamment grâce à de nouveaux partenariats et aux partenariats existants | H8.a.1. Pourcentage des recherches prioritaires finalisées ou en cours (sur la base des domaines de résultats du Plan stratégique) | 0 %                 | 20 %            | 40 % | 60 % | 80 %            | Siège               |

Note : a) En gras : nouveaux indicateurs ; b) en italiques : i) indicateurs modifiés aux fins de l'amélioration de la collecte et de la communication des données et ii) niveaux de référence, grandes étapes et cibles ajustés en fonction de données plus récentes ou en application d'orientations plus strictes concernant la contribution de l'UNICEF aux résultats (les niveaux de référence des nouveaux indicateurs et des indicateurs révisés ont été établis à partir des données de 2019) ; c) astérisque (\*) : données communiquées pour les cibles manquantes qui étaient « à déterminer » ou « en cours d'élaboration ».

|   |  |                    |      |      |             |             |       |
|---|--|--------------------|------|------|-------------|-------------|-------|
| H8.b. Générer, synthétiser et promouvoir l'utilisation des données sur le bien-être de l'enfant afin de catalyser le changement, notamment grâce à de nouveaux partenariats et aux partenariats existants | H8.b.1. Pourcentage des 37 indicateurs prioritaires de suivi des objectifs de développement durable axés sur les enfants disposant d'une bonne couverture dans les pays et d'une ventilation des données au moins modérée (soit plus de 75 % des pays au cours des six dernières années et au moins une strate pertinente) | 32 %               | 37 % | 42 % | 47 %        | 54 %        | Siège |
|   | H8.b.2. Nombre de pays bénéficiant d'un soutien pour renforcer/ventiler les systèmes de données ordinaires/administratives afin d'utiliser les données pour orienter la prise de décisions à l'échelle locale  | 10                 | 15   | 20   | 25          | 30          | Siège |
| H8.c. Les programmes et les plaidoyers tirent de plus en plus profit des enseignements tirés et des éléments de preuve provenant de sources pertinentes   | <b>H8.c.1. Pourcentage de composantes importantes prévues dans les descriptifs de programme de pays évaluées avant la fin de leur cycle</b>  | <b>57 % (2019)</b> | ..   | ..   | <b>60 %</b> | <b>65 %</b> | Siège |
|   | H8.c.2. Pourcentage de fonds des programmes investis dans l'évaluation   | 0,7 %              | 1 %  | 1 %  | 1 %         | 1 %         | Siège |

### III. Efficacité et efficence de l'organisation (FACTEURS)

#### E1. Gouvernance interne réactive, transparente et redevable

| Facteur   | Indicateurs   | Niveau de référence | Niveaux d'étape |      |      | Cible pour 2021 | Sources des données |
|---|---|---------------------|-----------------|------|------|-----------------|---------------------|
|   |   |                     | 2018            | 2019 | 2020 |                 |                     |
| E1.a. Le cadre réglementaire (politiques, procédures, normes et orientations) atténue efficacement les risques stratégiques, opérationnels et éthiques en renforçant l'accent sur l'identification et l'atténuation des risques | E1.a.1. Nombre de recommandations d'audit interne en attente d'application depuis plus de 18 mois   | 5                   | 3               | 2    | 3    | 2               | Siège               |
|   | E1.a.2. Pourcentage de recommandations d'audit externe en attente d'application depuis plus d'un an | 39 %                | 35 %            | 30 % | 30 % | 25 %            | Siège               |

Note : a) En gras : nouveaux indicateurs ; b) en italiques : i) indicateurs modifiés aux fins de l'amélioration de la collecte et de la communication des données et ii) niveaux de référence, grandes étapes et cibles ajustés en fonction de données plus récentes ou en application d'orientations plus strictes concernant la contribution de l'UNICEF aux résultats (les niveaux de référence des nouveaux indicateurs et des indicateurs révisés ont été établis à partir des données de 2019) ; c) astérisque (\*) : données communiquées pour les cibles manquantes qui étaient « à déterminer » ou « en cours d'élaboration ».

|  |  |        |      |      |      |      |       |
|--|--|--------|------|------|------|------|-------|
|  | E1.a.3. Nombre de recommandations acceptées par le Corps commun d'inspection en attente d'application depuis plus de 18 mois                   | 19     | 16   | 12   | 12   | 10   | Siège |
|  | E1.a.4. Pourcentage d'actions concertées en réponse à des recommandations issues d'évaluations achevées après 12 mois                          | 33 %   | 40 % | 50 % | 60 % | 70 % | Siège |
| E1.b. Utilisation efficace de l'énergie et des ressources grâce à des systèmes énergétiques et de transport plus rentables   | E1.b.1. Pourcentage (et volume) de diminution de l'empreinte carbone   | (2016) | ..   | ..   | 5 %  | 10 % | Siège |
| E1.c. Amélioration de l'accès aux installations grâce à l'inclusion de personnes atteintes de handicaps variés   | E1.c.1. Pourcentage de bureaux satisfaisant aux normes minimales en matière d'accessibilité  | 25 %   | 30 % | 40 % | 45 % | 50 % | Siège |
| E1.d. L'UNICEF dépasse les normes mondiales en matière de transparence de l'aide et met systématiquement à la disposition de ses partenaires, des bailleurs de fonds et du grand public les données dont il dispose sur ses activités et ses résultats | E1.d.1. Pourcentage du score de l'indice de transparence de l'aide de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA) (QCPR) | 89 %   | 91 % | 93 % | 97 % | 97 % | Siège |

## E2. Gestion axée sur les résultats, efficiente et efficace

| Facteur  | Indicateurs   | Niveau de référence | Niveaux d'étape |      |      | Cible pour 2021 | Sources des données |
|--|---|---------------------|-----------------|------|------|-----------------|---------------------|
|  |   |                     | 2018            | 2019 | 2020 |                 |                     |
| E2.a. Une plus grande prise en considération de la rentabilité dans les occasions, les risques et les stratégies en matière d'investissement renforce l'étude de viabilité et le modèle de capacité de gestion de l'UNICEF | E2.a.1. Pourcentage de plans de gestion (plans de gestion de bureaux et plans de gestion de programmes de pays) préparés au cours d'une année donnée et évalués de façon indépendante au regard des critères de référence de l'organisation en matière de principes d'optimisation des ressources | 81 % <sup>49</sup>  | 83 %            | 85 % | 87 % | 90 %            | Siège               |

<sup>49</sup> Les estimations actuelles concernent les plans de gestion de bureaux étant donné qu'ils sont pleinement alignés sur le Plan stratégique ; les plans de gestion de programmes de pays seront inclus lorsque le Conseil approuvera des nouveaux descriptifs de programme de pays.

Note : a) En gras : nouveaux indicateurs ; b) en italiques : i) indicateurs modifiés aux fins de l'amélioration de la collecte et de la communication des données et ii) niveaux de référence, grandes étapes et cibles ajustés en fonction de données plus récentes ou en application d'orientations plus strictes concernant la contribution de l'UNICEF aux résultats (les niveaux de référence des nouveaux indicateurs et des indicateurs révisés ont été établis à partir des données de 2019) ; c) astérisque (\*) : données communiquées pour les cibles manquantes qui étaient « à déterminer » ou « en cours d'élaboration ».

|  |   |                      |      |      |                    |       |       |
|--|---|----------------------|------|------|--------------------|-------|-------|
|  | E2.a.2. Score au moins « satisfaisant » aux évaluations des indicateurs clés de performance du Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales (MOPAN) pour l'UNICEF   | 83 %                 |      |      | 83 % <sup>50</sup> |       | Siège |
|  | E2.a.3. Le résultat de l'audit annuel du Bureau de l'audit interne et des investigations confirme que la pertinence et l'efficacité du cadre de l'UNICEF en matière de gouvernance, gestion des risques et contrôle étaient généralement satisfaisantes   | Oui                  | Oui  | Oui  | Oui                | Oui   | Siège |
| E2.b. Gestion ciblée sur les résultats renforcée grâce à l'utilisation de critères de gestion axée sur les résultats/de budget axé sur les résultats en matière de gestion des risques, de planification budgétaire et d'établissement de rapports | E2.b.1. Pourcentage de nouveaux descriptifs de programmes de pays approuvés par le Conseil d'administration satisfaisant aux normes de l'organisation sur la gestion axée sur les résultats   | 77 %                 | 80 % | 85 % | 90 %               | 95 %  | Siège |
|  | <i>E2.b.2 Pourcentage de bureaux effectuant une évaluation des risques conformément à la politique en matière de gestion du risque institutionnel, en mettant l'accent sur les risques importants recensés (gestion axée sur les résultats, y compris une approche harmonisée concernant les transferts en espèces, la gouvernance et la redevabilité, et l'approvisionnement et la logistique)</i> | 74 %                 | 85 % | 90 % | 95 %               | 100 % | Siège |
| E2.c. Les structures et les systèmes de gestion tirent de plus en plus profit des enseignements tirés et des éléments de preuve provenant de sources pertinentes   | E2.c.1. Pourcentage d'évaluations réalisées jugées « satisfaisantes » ou « très satisfaisantes » par un examen externe indépendant  | 74 %                 | 76 % | 78 % | 80 %               | 82 %  | Siège |
| E2.d. Services de soutien administratif efficaces, efficaces et transparents grâce à   | E2.d.1. Pourcentage des coûts liés à la gestion, à l'administration et à  | 11,9 % <sup>51</sup> | 9 %  | 9 %  | 9 %                | 9 %   | Siège |

<sup>50</sup> Les évaluations des indicateurs clés de performance du MOPAN seront disponibles en 2020.

<sup>51</sup> Dans le plan 2014-2017 approuvé (E/ICEF/2013/AB/L.4), le budget institutionnel représentait 11,9 % de la totalité du budget intégré.

*Note* : a) En gras : nouveaux indicateurs ; b) en italiques : i) indicateurs modifiés aux fins de l'amélioration de la collecte et de la communication des données et ii) niveaux de référence, grandes étapes et cibles ajustés en fonction de données plus récentes ou en application d'orientations plus strictes concernant la contribution de l'UNICEF aux résultats (les niveaux de référence des nouveaux indicateurs et des indicateurs révisés ont été établis à partir des données de 2019) ; c) astérisque (\*) : données communiquées pour les cibles manquantes qui étaient « à déterminer » ou « en cours d'élaboration ».

|   |  |                 |      |      |       |       |       |
|---|--|-----------------|------|------|-------|-------|-------|
| l'intégration et à la consolidation de fonctions et d'installations pour la prestation de services      | l'efficacité du développement en pourcentage des dépenses totales de l'organisation (QCPR)   |                 |      |      |       |       |       |
| E2.e. Systèmes complets de lutte contre la fraude et culture de prévention et de détection              | <i>E2.e.1. Pourcentage de bureaux de pays réalisant une évaluation des risques de fraude</i>   | 75 %<br>(2019)  | ..   | ..   | 85 %  | 100 % | Siège |
| E2.f. Risque de fraude financière réduit et suivi renforcé des enquêtes sur des cas confirmés de fraude | E2.f.1. Pourcentage d'enquêtes sur des cas confirmés donnant lieu à des actions pertinentes (fournisseur bloqué, recouvrement des pertes subies, sanctions administratives) menées dans un délai d'un an | 90 %            | 95 % | 95 % | 95 %  | 100 % | Siège |
| E2.g. Risque de fraude financière réduit  | <i>E2.g.1. Pourcentage des 10 activités pour lesquelles les risques de fraude sont élevés faisant l'objet d'un suivi</i>   | 100 %<br>(2019) | ..   | ..   | 100 % | 100 % | Siège |

### E3. Les personnes : des employés polyvalents en tant qu'agents du changement

| Facteur  | Indicateurs | Niveau de référence                                | Niveaux d'étape                                    |  |  | Cible pour 2021                                    | Sources des données |
|--|-------------|--|--|--|--|--|---------------------|
|  |             |  | 2018   | 2019   | 2020   |  |                     |
| <b>E3.a. Effectifs divers issus d'horizons géographiques variés et équilibrés sur le plan des sexes grâce à des stratégies de recrutement améliorées</b> | E3.a.1.     | Administrateurs recrutés sur le plan international | Administrateurs recrutés sur le plan international | Administrateurs recrutés sur le plan international | Administrateurs recrutés sur le plan international | Administrateurs recrutés sur le plan international | Siège               |
|  |             | a) 67 %  | a) 65 %  | a) 63 %  | a) 61 %  | a) 60 %  |                     |
|  |             | b) 62 %  | b) 60 %  | b) 58 %  | b) 56 %  | b) 54 %  |                     |
|  |             | c) 49 %  | c) 50 %  | c) 50 %  | c) 50 %  | c) 50 %  |                     |
|  | a) P1       | d) 49 %  | d) 50 %  | d) 50 %  | d) 50 %  | d) 50 %  |                     |
|  | b) P2       | e) 46 %  | e) 48 %  | e) 49 %  | e) 50 %  | e) 50 %  |                     |
|  | c) P3       |  |  |  |  |  |                     |
|  | d) P4       | Personnel recruté sur le plan national             | Personnel recruté sur le plan national             | Personnel recruté sur le plan national             | Personnel recruté sur le plan national             | Personnel recruté sur le plan national             |                     |
|  | e) P5       | f) 48 %  | f) 49 %  | f) 50 %  | f) 50 %  | f) 50 %  |                     |
|  |             | Personnel recruté sur le plan national             | Personnel recruté sur le plan national             | Personnel recruté sur le plan national             | Personnel recruté sur le plan national             | Personnel recruté sur le plan national             |                     |
|  | g) 43 %     | g) 45 %  | g) 47 %  | g) 50 %  | g) 50 %  |  |                     |
|  | f) N°-A     | h) 47 %  | h) 49 %  | h) 50 %  | h) 50 %  |  |                     |
|  | g) N°-B     |  |  |  |  |  |                     |

Note : a) En gras : nouveaux indicateurs ; b) en italiques : i) indicateurs modifiés aux fins de l'amélioration de la collecte et de la communication des données et ii) niveaux de référence, grandes étapes et cibles ajustés en fonction de données plus récentes ou en application d'orientations plus strictes concernant la contribution de l'UNICEF aux résultats (les niveaux de référence des nouveaux indicateurs et des indicateurs révisés ont été établis à partir des données de 2019) ; c) astérisque (\*) : données communiquées pour les cibles manquantes qui étaient « à déterminer » ou « en cours d'élaboration ».

|  |   |   |   |   |   |       |
|--|---|---|---|---|---|-------|
| h) N°-C<br>i) N°-D<br>j) N°-E<br><br>Postes de haut niveau<br>k) D1<br>l) D2<br>m) SSG et SGA<br><br>Personnel des services généraux<br>n) G2<br>o) G3<br>p) G4<br>q) G5<br>r) G6<br>s) G7<br>(QCPR)                   | i) 45 %<br>j) % <sup>52</sup><br><br>Postes de haut niveau<br>k) 41 %<br>l) 49 %<br>m) 40 %<br><br>Personnel des services généraux<br>n) 4 %<br>o) 11 %<br>p) 63 %<br>q) 68 %<br>r) 62 %<br>s) 53 % | i) 47 %<br>j).. %<br><br>Postes de haut niveau<br>k) 45 %<br>l) 50 %<br>m) 50 %<br><br>Personnel des services généraux<br>n) 5 %<br>o) 12 %<br>p) 60 %<br>q) 65 %<br>r) 58 %<br>s) 50 % | i) 49 %<br>j).. %<br><br>Postes de haut niveau<br>k) 49 %<br>l) 50 %<br>m) 50 %<br><br>Personnel des services généraux<br>n) 6 %<br>o) 13 %<br>p) 58 %<br>q) 60 %<br>r) 54 %<br>s) 50 % | i) 50 %<br>j) 50 %*<br><br>Postes de haut niveau<br>k) 50 %<br>l) 50 %<br>m) 50 %<br><br>Personnel des services généraux<br>n) 7 %<br>o) 14 %<br>p) 55 %<br>q) 55 %<br>r) 50 %<br>s) 50 % | i) 50 %<br>j) 50 %*<br><br>Postes de haut niveau<br>k) 50 %<br>l) 50 %<br>m) 50 %<br><br>Personnel des services généraux<br>n) 8 %<br>o) 15 %<br>p) 50 %<br>q) 50 %<br>r) 50 %<br>s) 50 % |       |
| E3.a.2. Pourcentage d'administrateurs recrutés sur le plan international provenant des pays de programme :<br>a) à tous les niveaux<br>b) des niveaux P4 à P5<br>c) du niveau D1 aux niveaux les plus élevés<br>(QCPR) | a) 49 %<br>b) 53 %<br>c) 30 %   | a) 50 %<br>b) 52 %<br>c) 35 %   | a) 50 %<br>b) 51 %<br>c) 40 %   | a) 50 %<br>b) 50 %<br>c) 45 %   | a) 50 %<br>b) 50 %<br>c) 50 %   | Siège |

<sup>52</sup> L'UNICEF ne comptait aucun poste de niveau N°-E quand le niveau de référence a été établi.

*Note* : a) En gras : nouveaux indicateurs ; b) en italiques : i) indicateurs modifiés aux fins de l'amélioration de la collecte et de la communication des données et ii) niveaux de référence, grandes étapes et cibles ajustés en fonction de données plus récentes ou en application d'orientations plus strictes concernant la contribution de l'UNICEF aux résultats (les niveaux de référence des nouveaux indicateurs et des indicateurs révisés ont été établis à partir des données de 2019) ; c) astérisque (\*) : données communiquées pour les cibles manquantes qui étaient « à déterminer » ou « en cours d'élaboration ».



|  |  |  |  |  |  |  |       |
|--|--|--|--|--|--|--|-------|
| <b>E3.b. Mobilité géographique et intersectorielle des effectifs et développement de leurs capacités grâce à des stratégies renforcées d'apprentissage, de gestion des performances et d'accompagnement destinées au personnel</b> | E3.b.1. Pourcentage de bureaux de pays satisfaisant aux critères de référence de l'organisation en matière d'engagement du personnel   | 70 %   | 75 %                                     | 80 %                                     | 80 %                                     | 80 %   | Siège |
|  | E3.b.2. Pourcentage d'administrateurs recrutés sur le plan international qui ont accompli leur temps de service et qui ont changé de lieu d'affectation (classement différent)   | 67 %   | 76 %                                     | 78 %                                     | 80 %                                     | 85 %   | Siège |
|  | E3.b.3. Pourcentage d'employés ayant suivi des programmes de formation pertinents <sup>53</sup><br>a) HACT ;<br>b) programmation tenant compte de l'égalité des sexes ;<br>c) gestion axée sur les résultats, y compris programmation tenant compte des risques ;<br>d) gestion du risque institutionnel | a) 67 %<br>b).. % <sup>54</sup><br>c) 49 %<br>d).. % <sup>55</sup> | a) 70 %<br>b) 40 %<br>c) 60 %<br>d) 70 % | a) 80 %<br>b) 60 %<br>c) 70 %<br>d) 80 % | a) 90 %<br>b) 75 %<br>c) 80 %<br>d) 90 % | a) > 90 %<br>b) 100 %<br>c) 90 %<br>d) 100 % | Siège |

<sup>53</sup> En plus des formations obligatoires, telles que la formation sur l'éthique et l'intégrité. Certaines formations ont été élaborées et d'autres sont en cours d'élaboration et seront dispensées pendant la période visée par le Plan stratégique 2018-2021.

<sup>54</sup> Formation élaborée en 2017.

<sup>55</sup> La formation de référence à la gestion du risque institutionnel et son dispositif de suivi seront prêts en 2020.

*Note* : a) En gras : nouveaux indicateurs ; b) en italiques : i) indicateurs modifiés aux fins de l'amélioration de la collecte et de la communication des données et ii) niveaux de référence, grandes étapes et cibles ajustés en fonction de données plus récentes ou en application d'orientations plus strictes concernant la contribution de l'UNICEF aux résultats (les niveaux de référence des nouveaux indicateurs et des indicateurs révisés ont été établis à partir des données de 2019) ; c) astérisque (\*) : données communiquées pour les cibles manquantes qui étaient « à déterminer » ou « en cours d'élaboration ».

|   |   |      |      |       |       |       |       |
|---|---|------|------|-------|-------|-------|-------|
| <b>E3.c. Aptitude améliorée à démontrer et à présenter les résultats atteints grâce à la contribution ou à la collaboration d'autres employés</b> | E3.c.1. Pourcentage d'objectifs à atteindre des fonctionnaires de rang supérieur liés aux résultats de l'organisation   | 90 % | 92 % | 93 %  | 94 %  | 95 %  | Siège |
| <b>E3.d. Un recrutement plus simple, plus rapide et plus ciblé</b>  | E3.d.1 Pourcentage de demandes de soutien d'une équipe d'intervention d'urgence satisfaites dans les trois jours  | 70 % | 90 % | 100 % | 100 % | 100 % | Siège |
|   | E3.d.2. Pourcentage d'actions de recrutement ordinaire accomplies dans les 90 jours pour les postes permanents d'administrateurs recrutés sur le plan international | 61 % | 70 % | 75 %  | 80 %  | 85 %  | Siège |
|   | E3.d.3. Pourcentage d'actions de recrutement d'urgence accomplies dans les 30 jours pour les postes permanents d'administrateurs recrutés sur le plan international | 46 % | 55 % | 60 %  | 65 %  | 70 %  | Siège |

*Note* : a) En gras : nouveaux indicateurs ; b) en italiques : i) indicateurs modifiés aux fins de l'amélioration de la collecte et de la communication des données et ii) niveaux de référence, grandes étapes et cibles ajustés en fonction de données plus récentes ou en application d'orientations plus strictes concernant la contribution de l'UNICEF aux résultats (les niveaux de référence des nouveaux indicateurs et des indicateurs révisés ont été établis à partir des données de 2019) ; c) astérisque (\*) : données communiquées pour les cibles manquantes qui étaient « à déterminer » ou « en cours d'élaboration ».

## E4. Systèmes d'information et de connaissance polyvalents, sûrs et sécurisés

| Facteur   | Indicateurs  | Niveau de référence | Niveaux d'étape |        |        | Cible pour 2021 | Sources des données |
|---|--|---------------------|-----------------|--------|--------|-----------------|---------------------|
|   |  |                     | 2018            | 2019   | 2020   |                 |                     |
| <b>E4.a. Dans le cadre d'une gouvernance renforcée en matière de technologies de l'information et de la communication (TIC), les investissements en TIC sont envisagés avec une attention particulière sur la rentabilité</b> | E4.a.1. Pourcentage de systèmes d'information soutenant l'efficacité des programmes et l'efficacité et l'efficacité de l'innovation                          | 25 %                | 30 %            | 35 %   | 38 %   | 40 %            | Siège               |
|   | E4.a.2. Pourcentage d'employés disposant d'un accès complet à tous les principaux systèmes d'information de l'UNICEF et étant mobiles                        | 83 %                | 84 %            | 90 %   | 96 %   | 100 %           | Siège               |
| <b>E4.b. Renforcer la collaboration interne et externe grâce à une utilisation efficace de la technologie</b>   | E4.b.1. Indice d'utilité de la plateforme interne de connaissance  | 0,6                 | 0,7             | 0,8    | 0,9    | 1               | Siège               |
|   | E4.b.2. Indice d'engagement externe  | 0,6                 | 0,7             | 0,8    | 0,9    | 1               | Siège               |
| <b>E4.c. Présence mondiale assurée par des installations et des systèmes résilients ainsi que par un environnement et une connectivité opérationnels standard</b>   | E4.c.1. Pourcentage de la disponibilité moyenne des principaux systèmes et services informatiques de l'UNICEF (moins de 5 heures d'indisponibilité par mois) | ~100 %              | ~100 %          | ~100 % | ~100 % | ~100 %          | Siège               |

Note : a) En gras : nouveaux indicateurs ; b) en italiques : i) indicateurs modifiés aux fins de l'amélioration de la collecte et de la communication des données et ii) niveaux de référence, grandes étapes et cibles ajustés en fonction de données plus récentes ou en application d'orientations plus strictes concernant la contribution de l'UNICEF aux résultats (les niveaux de référence des nouveaux indicateurs et des indicateurs révisés ont été établis à partir des données de 2019) ; c) astérisque (\*) : données communiquées pour les cibles manquantes qui étaient « à déterminer » ou « en cours d'élaboration ».

## E5. Une culture institutionnelle plus forte, fondée sur des valeurs

| <i>Facteur</i>   | <i>Indicateurs</i>   | <i>Niveau de référence</i> | <i>Niveaux d'étape (2020)</i> | <i>Cible pour 2021</i> | <i>Sources des données</i> |
|--|--|----------------------------|-------------------------------|------------------------|----------------------------|
| <b>E5.a. Les membres du personnel de l'UNICEF se sentent extrêmement motivés et mobilisés et ont le sentiment de pouvoir soulever des questions liées à des problèmes survenant sur le lieu de travail en toute sécurité</b> | <b>E5.a.1. Indice de mobilisation du personnel</b>   | <b>68 % (2018)</b>         | <b>&gt;70 %</b>               | <b>&gt;74 %</b>        | <b>Siège</b>               |
|  | <b>E5.a.2. Pourcentage de bureaux répondant aux critères institutionnels sur l'indicateur de satisfaction générale relatif au signalement de faits susceptibles de constituer des manquements professionnels ou des comportements inappropriés</b> | <b>..<sup>56</sup></b>     | <b>75 %</b>                   | <b>&gt;80 %</b>        | <b>Siège</b>               |
| <b>E5.b. Les dispositifs mis en place par l'UNICEF pour répondre aux comportements inappropriés et aux manquements professionnels fonctionnent efficacement</b>  | <b>E5.b.1. Pourcentage des problèmes signalés à l'OIAI qui sont de nature interpersonnelle<sup>57</sup></b>  | <b>53 %</b>                | <b>50 %</b>                   | <b>50 %</b>            | <b>Siège</b>               |
|  | <b>E5.b.2. Pourcentage de cas avérés</b>   | <b>29 %</b>                | <b>33 %</b>                   | <b>33 %</b>            | <b>Siège</b>               |

<sup>56</sup> L'indicateur de satisfaction générale devrait être opérationnel avant le second semestre de 2020.

<sup>57</sup> Sont comprises les catégories suivantes : harcèlement et abus de pouvoir ; comportement répréhensible (fonctionnaire) ; différends en matière de ressources humaines ; représailles ; exploitation et atteintes sexuelles ; harcèlement sexuel. La proportion d'allégations de ce type par rapport au nombre total d'allégations reçues par le Bureau de l'audit interne et des investigations (OIAI) devrait se stabiliser autour de 50 % puis entamer une tendance à la baisse. Il s'agit d'une estimation, et la composition des allégations peut varier d'une catégorie de problème interpersonnel à l'autre. Des informations complémentaires figurent dans les rapports annuels du Bureau au Conseil d'administration.

*Note* : a) En gras : nouveaux indicateurs ; b) en italiques : i) indicateurs modifiés aux fins de l'amélioration de la collecte et de la communication des données et ii) niveaux de référence, grandes étapes et cibles ajustés en fonction de données plus récentes ou en application d'orientations plus strictes concernant la contribution de l'UNICEF aux résultats (les niveaux de référence des nouveaux indicateurs et des indicateurs révisés ont été établis à partir des données de 2019) ; c) astérisque (\*) : données communiquées pour les cibles manquantes qui étaient « à déterminer » ou « en cours d'élaboration ».